
Etude de l'impact des incivilités environnementales sur la perception paysagère, cas des terrils de Charleroi

Auteur : Genaux, Julie

Promoteur(s) : François, Line

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11127>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ÉTUDE DE L'IMPACT DES INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES SUR LA PERCEPTION PAYSAGÈRE CAS DES TERRILS DE CHARLEROI

JULIE GENAUX

**TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

PROMOTEUR: LINE FRANÇOIS

©Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur-e et du Président ou de la Présidente du Comité de Gestion de la formation en Architecte Paysagiste."

Remerciements

De nombreuses personnes m'ont aidé à traverser cette étape et à produire un travail le plus qualitatif possible. Je tiens à les remercier pour l'aide qu'elles m'ont apportée.

Tout d'abord je remercie ma promotrice, Line François, pour son aide durant toute la période de création de ce travail, pour le temps qu'elle m'a consacré malgré la période difficile dans laquelle le travail a baigné, ses conseils et sa supervision.

Je souhaite ensuite remercier les différentes personnes du service propreté de la ville de Charleroi (Roberto Amella, Patrick Gilles et David Talamelli) et de l'ASBL Espace Environnement (Annick Marchal) d'avoir pris le temps de m'écouter, de répondre à mes questions et m'avoir apporté des informations essentielles pour mener à bien ce travail. Également, je tiens à remercier Mathieu Cornélis pour toute son aide, son expertise et son soutien dans les différentes étapes de travail.

Les membres de ma famille ont aussi joué un rôle important pendant les deux années que ce travail m'a pris et m'ont soutenu du mieux qu'ils pouvaient. Leur soutien émotionnel m'a aidé à traverser cette étape de mes études. Leur avis critique ainsi que leurs nombreuses relectures ont participé de manière active à corriger certaines imperfections. Que ce soit ma maman, mon papa, ma sœur et ma cousine, tous les 4 ont joué un rôle essentiel pendant toute la création et la recherche.

Pour terminer, j'aimerais remercier mes amis qui se sont donné cœur et âme pour m'aider, me soutenir et me pousser toujours plus loin. Que ce soit par leur écoute, leurs conseils, leur soutien émotionnel et par leur présence, ce travail ne serait pas pareil sans eux. Je pense particulièrement à Éloïse, Clément, Bastien, Marie, Roméo, Nina et les six autres comparses.

Merci à toutes ces personnes pour leur aide précieuse et leur présence.

Résumé

Face aux enjeux actuels de propreté publique pour les villes wallonnes, les incivilités environnementales se posent comme un problème ayant des conséquences environnementales, économiques et sociales connues, mais leur impact sur la perception paysagère est peu connu.

Nous savons, grâce à différents chercheurs, que les incivilités ont en général pour impact d'influencer les sentiments ressentis par des individus lorsqu'ils se trouvent dans un lieu touché. La présence de dépôts illégaux provoque des sentiments négatifs comme de la peur et de l'insécurité. Dans le contexte particulier de la ville de Charleroi, en Belgique, les terrils, paysages emblématiques de la ville, sont touchés par le problème des incivilités. Pour cette ville, nous ne connaissons pas l'influence des incivilités sur les sentiments que les habitants ressentent lorsque les paysages de terrils sont touchés par le problème, et nous ne connaissons pas non plus l'impact à court et long terme sur la relation entre les habitants de la ville et leur paysage familier (terril).

L'objet de cette étude est de déterminer l'impact de ces incivilités environnementales sur la perception paysagère des habitants par rapport au paysage touché, et leur attitude vis-à-vis de ce paysage. Nous étudions cet impact par le moyen d'un inventaire terrain et par un questionnaire quantitatif proposé à la population nous permettant de connaître les sentiments et l'attitude des carolos quant aux incivilités sur les terrils touchés.

Grâce à l'inventaire, nous savons que tous les terrils de la ville sont touchés par le problème des incivilités environnementales et que certains types de déchets sont dominants dans les dépôts.

Le questionnaire nous a permis de déterminer que le sentiment ressenti face au paysage de teruil est modifié par la présence des incivilités, il passe du positif (apaisement – calme) au négatif (dégout). Nous avons également détecté une influence de ces dépôts sur le comportement à court et long terme. Malgré une envie de résoudre le problème de la présence des incivilités, les carolos préfèrent éviter de retourner sur les terrils lorsque des incivilités y sont présentes, ce rejet peut être dû au manque de moyens offerts à la population pour participer à la résolution du problème. Nous avons finalement déterminé les différences d'influence entre les divers types de déchets, plus le dépôt est intégré dans le paysage (couleurs, matériaux et textures qui ne dénotent pas dans le contexte), moins il a d'impact sur la perception et le comportement.

En conclusion, ce travail apporte des informations qui permettent de combler une partie du manque de connaissance concernant les conséquences des incivilités environnementales sur la perception paysagère. Nous avons pu démontrer qu'elles ont un impact négatif sur les sentiments ressentis et l'attitude des habitants lorsque leur paysage familier est atteint par le problème.

Un approfondissement du sujet peut être envisagé en interrogeant des non-carolos, afin d'avoir l'avis de personnes extérieures à la ville et connaître l'impact sur la perception paysagère de personnes non familières du paysage touché.

MOTS-CLÉS : PAYSAGE - TERRIL – CHARLEROI – PERCEPTION PAYSAGÈRE – INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES

Abstract

Nowadays becomes public cleanliness an important stake in Walloon towns. Environmental incivilities are therefore a major problem having consequences on the environment, the social sphere and the economy, but the impact on landscape perception is less or not known.

Thanks to some scientific researchers, we know that environmental incivilities generally have the impact of influencing feelings of people when they see a place affected by the problem. The presence of these incivilities leads to negative feelings about the affected landscape, such as fear and insecurity. In the specific context of the city of Charleroi, in Belgium, the emblematic landscapes of slag heaps are affected by environmental incivilities. However, we do not know the influence of incivilities on inhabitants' feelings when the landscape of slag heaps is affected. We do not know either the short or long-term impact of those incivilities on the relationship between the inhabitants and their familiar landscape (slag heap).

The purpose of the study is to determine the impact of environmental incivilities on the inhabitants' landscape perception of slag heaps affected by incivilities. It is also important to determine inhabitants' attitude towards those slag heaps. We study this impact by using a field inventory of slag heaps of the city of Charleroi, and by a quantitative survey for the population which allows us to know the feelings and attitude of inhabitants towards affected slag heaps.

Due to the field inventory, we know that all slag heaps of the city are affected by environmental incivilities, and that certain types of wastes are dominant among illegal dumps.

The survey allowed us to determine the change of feelings when a slag heap landscape gets dirty by illegal dumps of wastes. The previous positive feeling (calm- appeasement) becomes a negative one (disgust). An influence of these deposits on the short and long-term behaviour has been detected as an attitude of rejection. Despite an urge to solve the problem of incivilities, inhabitants prefer to avoid going back to slag heaps when these sites are affected by the incivilities. The reject of these landscapes may be caused by a lack of resources offered to the population to contribute to the resolution of the problem. We finally determined some differences of impact between various types of wastes. The more illegal dumps are integrated into the landscape (colours, materials and texture that do not denote in the landscape context), the less impact they have on inhabitants' landscape perception and behaviour.

In conclusion, this study provides information which makes possible to fill the lack of knowledge about the consequences of environmental incivilities on landscape perception. We were able to demonstrate the negative impact of those incivilities on the feelings and attitude of inhabitants when their familiar landscape is affected by the problem.

To deepen the subject, non-inhabitants can be questioned. It could allow us to get another point of view from people who are unfamiliar with the slag heaps landscape and to know the impact of environmental incivilities on this population.

KEY WORDS: LANDSCAPE – SLAG HEAP – CHARLEROI – LANDSCAPE PERCEPTION – ENVIRONMENTAL INCIVILITIES

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE I : ÉTAT DE L'ART DE LA QUESTION	4
Chapitre 1 : percevoir et vivre	4
1. Introduction.....	4
2. Percevoir.....	4
a) Définition	4
b) Processus de perception	5
3. Vivre.....	5
a) Définition	5
b) Processus d'expérience vécue.....	6
4. Une expérience globale	7
a) Des notions différentes	7
b) Étapes	7
c) Subjectivité et valeurs	8
Chapitre 2 : Le paysage.....	9
1. Introduction.....	9
2. Définition du paysage.....	9
a) La vue et la perception	9
b) La subjectivité.....	9
c) Identité	9
d) Définition	10
3. Le paysage perçu	10
a) Définition	10
b) La réalité matérielle.....	11
c) Les filtres cognitifs personnels	11
d) Les biais d'appréciation	12
4. Le paysage vécu.....	12
a) Définition	12
b) Le paysage comme expérience nouvelle.....	13
c) Le paysage comme expérience familière/quotidienne	13
5. La représentation paysagère	14
Chapitre 3 : Les incivilités environnementales.....	15
1. Définition.....	15
a) Acte.....	15
b) Acte de jeter les déchets	15
c) Acte illégal	16
d) Social.....	16

e) Finalement, une définition ?	16
2. Les types de zones touchées	16
a) Zones	16
b) Facteurs de risque :	16
3. Le type de déchets jetés :	17
4. Le type de coupable :	18
5. Causes.....	18
a) Causes sociales	19
b) Causes économiques	19
c) Application des lois.....	19
6. Conséquences.....	19
a) Conséquences environnementales	19
b) Conséquences sociales	19
c) Conséquences économiques	20
7. La perception des incivilités dans le paysage.....	20
a) Rôle dans le champ visuel	20
b) Le ressenti.....	20
c) La représentation mentale	21
d) L'impact des incivilités environnementales pour les habitants qui les vivent au quotidien.	21
Chapitre 4 : Contextualisation du travail - la ville de Charleroi.....	22
1. Charleroi	22
a) Point géographie	22
b) Point paysage	22
c) Point hydrologie :	22
d) Point géologie :.....	22
e) Point social :	22
2. Les terrils	23
a) Qu'est-ce que c'est un terril ?	23
b) Pour Charleroi.....	24
c) L'écologie.....	24
d) Le paysage	24
3. Les incivilités environnementales sur les terrils de Charleroi	25
a) Les incivilités sur les terrils – service propreté de la ville.....	25
b) État des lieux in situ et inventaire des incivilités environnementales pour les 45 terrils	26
c) La résolution du problème des dépôts illégaux pour la ville.....	28
PARTIE II : HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	30
1. La problématique du travail	30
2. Les hypothèses de travail	31

3.	L'importance de la question pour Charleroi	32
a)	Le tourisme :.....	32
b)	Les habitants de la ville :	33
c)	L'importance de la réponse à la question :	33
4.	L'importance de la question pour les paysagistes	34
5.	La méthodologie de réponse à la question de recherche	34
PARTIE III : MATÉRIEL ET MÉTHODE.....		36
1.	Inventaire terrain	36
a)	Cadre théorique :.....	36
b)	Le site de l'étude :	36
c)	L'échantillonnage :	36
d)	La collecte des données :.....	36
e)	L'analyse :.....	38
2.	Enquête et questionnaire.....	39
a)	Cadre théorique.....	39
b)	Le choix des cibles (carolos)	40
c)	La collecte des données (réalisation de l'enquête).....	40
d)	Traitement des données brutes	44
PARTIE IV : RÉSULTATS		48
1.	Hypothèse 1 : Le sentiment ressenti par les habitants de Charleroi (carolos) face aux incivilités environnementales présentes sur un terriil est négatif.....	48
a)	Les carolos sont attachés à leurs terrils	48
b)	Le sentiment ressenti face au paysage de terriil est positif.....	51
c)	Le sentiment ressenti face à des incivilités environnementales est négatif.....	53
	COMPARAISON DES SENTIMENTS ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 1.....	54
2.	Hypothèse 2 : L'attitude de l'observateur par rapport au terriil touché par les incivilités est influencée par la présence de ces incivilités	54
a)	Les incivilités environnementales ont une influence sur le comportement des individus ...	54
b)	Les incivilités environnementales ont un impact sur l'attitude de l'individu par rapport à un paysage de terriil touché par ces incivilités	57
	IMPACT DES INCIVILITÉS SUR L'ATTITUDE ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 2.....	61
3.	Hypothèse 3 : Le type de déchet qui compose le dépôt peut déranger de manière différente les observateurs	62
a)	Les raisons de cette différence de dérangement (question 14, question ouverte).....	62
b)	Les facteurs d'influence sur les réponses.....	63
	LA COMPOSITION DES DÉPÔTS QUI DÉRANGENT ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 3.....	65
PARTIE V : DISCUSSIONS.....		66
1.	Discussion des résultats	66
a)	L'influence des informations de signalétique	66

b) Hypothèse 1.....	66
c) Hypothèse 2.....	69
d) Hypothèse 3.....	71
2. Discussion de la méthode.....	74
a) Méthode de diffusion du questionnaire	74
b) Représentativité des répondants	74
c) Méthode quantitative	75
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	78
TABLE DES FIGURES	81
ANNEXES	83
Annexe 1 : Photos de terrain des différents types de déchets (prises entre octobre 2019 et juillet 2020).....	83
Annexe 2 : carte de la localisation des 45 terrils de Charleroi	86
Annexe 3 : Carte du nombre de dépôts illégaux par terril inventorié	87
Annexe 4 : Carte de l'accessibilité pour chaque terril.....	88
Annexe 5 : Tableau du nombre de dépôt par terril et des accès	89
Annexe 6 : Tableau des quantités de déchets en % et tonnage pour les terrils de Charleroi dont le service propreté de la ville s'occupe (octobre 2019)	93
Annexe 7 : Fiches d'inventaire par terril	94
Annexe 8 : fiche d'inventaire utilisée sur terrain	139
Annexe 9 : Questionnaire prévu pour être diffusé en version papier (avril 2020)	140
Annexe 10 : Questionnaire diffusé en ligne (juin 2020)	146
Annexe 11 : Analyse de la relation de dépendance de deux variables au moyen du χ^2	154
Annexe 12 : intégration des différents types de dépôts dans le paysage des terrils et influence sur l'expérience paysagère.....	159

INTRODUCTION

Sujet : La propreté publique est aujourd'hui un enjeu important pour les villes wallonnes, lié à la transition écologique et au développement durable. Cet enjeu est mis à mal par la présence d'incivilités environnementales dans les villes, sous la forme de dépôts illégaux de déchets et de dépôts sauvages. Ces incivilités impactent toutes les sphères de la société et menacent le développement durable de celles-ci. Ces dépôts ont des conséquences sur la sphère environnementale en créant un danger physique pour la faune (ingestion de déchets) et une menace sur la biodiversité par la pollution des eaux et des sols. Les incivilités ont également des conséquences sur la sphère sociale en provoquant un sentiment d'insécurité qui est ensuite associé à un taux de criminalité élevé. Au niveau économique, elles ont une influence sur le coût associé au nettoyage des dépôts, qui se répercute sur les villes et sur ses habitants. Toutes ces conséquences sont connues et différentes actions sont déjà mises en place pour améliorer la situation (Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.).

Cependant, l'impact des incivilités environnementales sur la perception du paysage est peu traité et (re)connu. Ici, le paysage n'est pas seulement considéré comme l'aspect visuel d'un environnement, d'un lieu, il s'agit aussi du cadre de vie des habitants et la façon dont ils perçoivent leur environnement de vie (Bigando, 2004). Comme le définit la convention de Florence, « le paysage résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations » (Conseil de l'Europe, 2000). Le paysage est ainsi indissociable de la communauté humaine qui y vit, et cette communauté est indissociable du paysage où elle vit. Dans cette relation, les humains et le paysage participent mutuellement à la définition de leur propre identité. Le paysage a donc un lien très fort avec les communautés qui le vivent (Melin, 2010). Nous nous posons alors la question de savoir quel est l'impact du sentiment négatif dû aux incivilités environnementales sur cette relation paysage-habitant. Ce sentiment peut-il mener les habitants d'un lieu à adopter une certaine attitude envers leur paysage-cadre de vie touché par les incivilités ? Si oui, en quoi cette attitude est-elle influencée par la présence des incivilités ?

Problématique : Pour répondre à cette question, nous avons décidé d'entamer un travail de recherche sur ce sujet. La recherche se déroule dans un cadre de travail de fin d'étude d'architecture du paysage. Notre problématique porte sur les impacts de la présence d'incivilités environnementales dans un paysage. La présence de ces incivilités crée un sentiment négatif de l'observateur envers le paysage touché, et influence négativement la perception paysagère. Nous ne connaissons pas encore l'influence de ces incivilités et du sentiment négatif qu'elles provoquent sur l'attitude d'habitants envers leurs paysages familiers touchés par le problème.

Contexte : Afin de mener ce travail le plus précisément possible, notre recherche s'ancre dans un contexte précis avec un paysage et une population ciblés. L'étude porte sur l'influence qu'ont les incivilités environnementales sur les habitants de Charleroi lorsque ces incivilités sont présentes sur les terrils.

Les habitants de Charleroi sont nommés les Carolorégiens, ou carolos. Les terrils, quant à eux, sont des petites collines artificielles créées pendant la période industrielle belge et liées à l'histoire des charbonnages. Ces terrils sont constitués de matières considérées à l'époque comme inutiles, les stériles extraits des mines en même temps que le charbon. Ces matières étaient déposées en dépôts et formaient des monticules. Ces terrils sont devenus au cours du temps des réserves naturelles et offrent un « paysage naturel » dans un contexte urbanisé.



Figure 1: Photographie du terril Saint Charles à Marcinelle, hiver 2020, Genaux Julie



Figure 2: photographie des terrils de Charleroi depuis le terril Saint Théodore Nouveau, hiver 2020, Genaux Julie

Dans le cas de Charleroi, les terrils sont présents en nombre important et sont dispersés à travers toute la ville. Ils déterminent donc grandement le paysage intrinsèque de Charleroi et forment le cadre de vie des carolos. Ils sont également devenus au fur et à mesure du temps une part de l'identité de la ville et de ses habitants. Ces terrils sont malheureusement fortement touchés par le problème des incivilités environnementales et nous ne connaissons pas encore l'impact que cela a sur la relation que les carolos ont avec ce cadre de vie.

Question principale : À partir de ce contexte paysager précis, nous nous posons une question qui définira notre recherche : **les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère que les carolos ont des terrils touchés par ces incivilités ?**

L'enjeu de cette question est de pouvoir déterminer l'influence que les incivilités ont sur la relation habitant-paysage des carolos envers leurs terrils. Si l'impact est négatif, la relation que les habitants ont avec leur paysage pourrait être une source de mal-être lié au cadre de vie. La réponse permettra de mieux appréhender le phénomène des incivilités et ses impacts sur la société, le paysage et le bien-être des habitants.

Hypothèses : Cette question principale, enrichie de la littérature sur le sujet, amène à émettre des hypothèses sur l'influence de ces incivilités :

- le sentiment ressenti par les carolos face aux incivilités environnementales présentes sur un terril est négatif ;
- l'attitude de l'observateur par rapport au terril touché par les incivilités environnementales est influencée par la présence des incivilités ; et
- le type de déchet qui compose les dépôts dérange de manière différente les observateurs et a une influence différente sur la perception paysagère.

Objectifs : Pour parvenir à répondre à cette question, trois objectifs principaux seront suivis :

- confirmer ou infirmer un ressenti négatif des carolos envers les incivilités environnementales présentes sur les terrils ;
- déterminer l'influence des incivilités environnementales sur la perception paysagère ; et,
- déterminer l'influence des incivilités environnementales sur l'attitude des carolos envers les terrils touchés par ces incivilités.

Étapes et plan du travail : Répondre à ces objectifs et à la question principale demande de la méthode et de la rigueur. C'est pourquoi la recherche est cadrée en trois étapes successives.

Il y a d'abord l'état des lieux et l'état de l'art. Cette première étape est indispensable pour présenter les connaissances qui sont aujourd'hui accessibles sur le sujet des incivilités environnementales, de la perception paysagère et des incivilités sur les terrils de Charleroi. Elle est traduite par un inventaire terrain des terrils de la ville et des incivilités qui y sont présentes. En parallèle a lieu la recherche bibliographique qui permet de savoir ce qui est déjà dit et connu dans la littérature sur ce sujet.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'élaborer et d'appliquer une méthodologie rigoureuse pour tester les hypothèses. La méthode choisie est celle de l'enquête quantitative réalisée via un questionnaire proposé à la population de Charleroi. Cela permet de récolter, pour ensuite analyser, les avis de cette population à propos des incivilités environnementales sur les terrils.

La troisième étape est celle de l'analyse des données récoltées en 2020 grâce au questionnaire, avec discussion des résultats et élaboration des conclusions. Cette étape apporte une réponse à la question principale de recherche, de répondre aux objectifs et de confirmer ou réfuter les hypothèses.

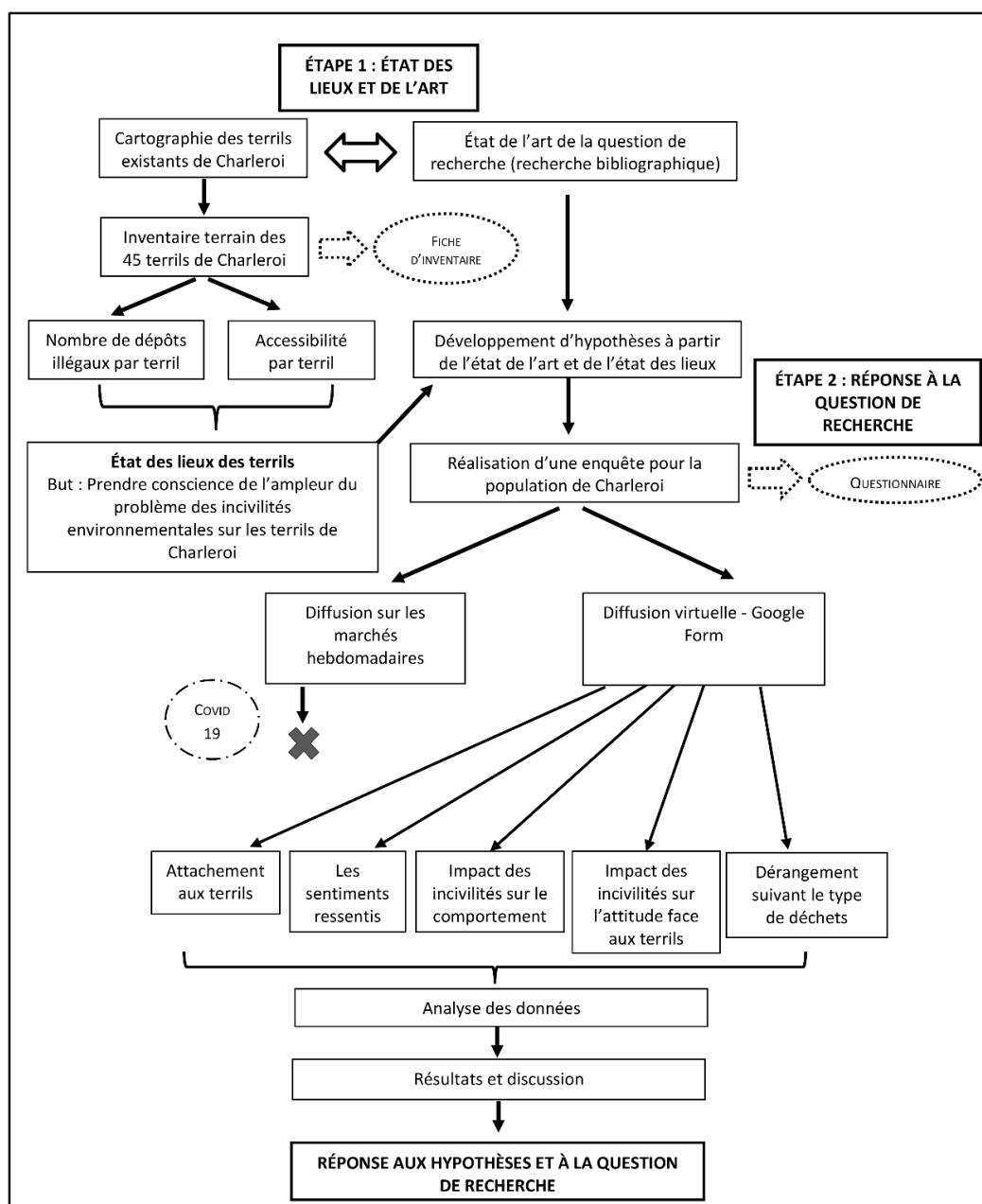


Figure 3: Représentation graphique de la structure du travail et des étapes de la méthodologie, Genaux Julie

PARTIE I : ÉTAT DE L'ART DE LA QUESTION

Chapitre 1 : percevoir et vivre

Ce premier chapitre se pose comme une introduction vers le thème de la perception paysagère, qui est le cœur de notre recherche. Ce chapitre définit, à l'aide de la littérature existante, les concepts de perception et d'expérience vécue en tant que concepts généraux. Leur définition et explication permettront de les appliquer à des circonstances paysagères dans les chapitres suivants et ainsi avoir toutes les cartes en main pour appréhender les enjeux de la perception du paysage confrontée aux incivilités environnementales.

1. Introduction

La perception est un phénomène complexe souvent utilisé comme outil pour des études de sociologie et de géographie sociale. Sa définition elle-même peut varier en fonction des différents domaines dans lesquels elle est utilisée (la sociologie, la géographie, le paysage ...).

Cette notion de perception, ou d'élément perçu, est souvent utilisée en parallèle à la notion de vécu. Celles-ci sont généralement expliquées soit comme distinctes, le perçu étant considéré comme objectif et le vécu étant considéré comme subjectif, soit elles sont utilisées comme des synonymes.

Dans le cadre de ce travail, il est important d'explicitier où nous nous situons par rapport à ces deux notions, car elles seront au cœur du travail de recherche.

2. Percevoir

a) Définition

Le Larousse définit « percevoir » ainsi :

« Action de percevoir par les organes des sens »

« Événement cognitif dans lequel un stimulus ou un objet, présent dans l'environnement immédiat d'un individu, lui est représenté dans son activité psychologique interne, en principe de façon consciente. »

D'après ces définitions du Larousse, la perception est un phénomène mental provoqué par des stimuli et interprété par les différents sens. Cette interprétation sera dépendante de la psychologie, ce qui signifie qu'elle est subjective et variera en fonction de chaque individu.

Sans donner une définition concrète, l'état de l'environnement wallon (1996) confirme et précise certains éléments de la perception abordés par les définitions du Larousse.

Dans un premier temps, le document que nous utilisons apporte une nuance au côté subjectif de la perception : le phénomène se base en premier lieu sur l'existence d'éléments objectifs (et qui existent en dehors de la perception de l'individu) qui peuvent être ressentis par les différents sens¹. Elle est de

¹ La perception d'un élément peut se faire avec les 5 sens (vue, ouïe, odorat, toucher, goût). Cependant, dans le cadre de ce travail nous allons principalement nous axer sur la perception par la vue, car notre méthode de recherche utilise des photographies, donc un support uniquement visuel qui ne peut faire appel qu'au sens de la vue. Si le travail avait été réalisé avec des expériences *in situ* de paysages, il aurait été intéressant de parler du ressenti des personnes interrogées au travers de leurs 5 sens, surtout la vue, l'odorat et l'ouïe.

ce fait subjective et centrée sur l'individu, ses ressentis, ses émotions et ses valeurs sociales (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996).

Dans un domaine plus paysager, Hélène Melin apporte quelques précisions en indiquant qu'un élément perçu peut être ressenti de manière négative ou positive, précisant qu'il y a un jugement de l'élément perçu en fonction d'un rayon de valeurs propres à chaque individu. La perception dépend des individus eux-mêmes, de leur regard, de leur relation avec l'objet de leur regard, donc revient à de la subjectivité pure (Melin, 2010).

b) Processus de perception

La partie précédente a permis d'appréhender la définition du phénomène de perception de manière large et précise. Il est maintenant important de comprendre comment ce phénomène fonctionne. Tout d'abord, les différents éléments qui participent au processus de la perception sont :

- la perception comme événement mental et cognitif ;
- l'existence d'une réalité matérielle et objective qui est le sujet de la perception ;
- Le sujet, l'élément objectif de la perception peut être appréhendé par les différents sens ;
- ce sujet peut être ressenti comme positif ou négatif et donner lieu à des sentiments ; et,
- le ressenti est fondé sur des valeurs propres à chaque individu.

La perception est un phénomène mental qui requiert plusieurs étapes pour interpréter des stimuli extérieurs et arriver à un ressenti, des sentiments.

La première étape repose sur l'existence d'un élément objectif, concret et matériel. Cet élément est d'abord appréhendé par les différents sens (odorat, vue, ouïe, toucher, goût) qui permettent de concrétiser l'existence de cet élément pour l'individu.

Ensuite se déroule l'étape du ressenti sous la forme de sentiments, possibles à nommer. Cette étape est la plus subjective, car elle repose uniquement sur des valeurs propres à chaque individu qui peuvent dépendre de nombreux critères comme son âge, son sexe, sa culture Le sentiment ressenti peut être positif ou négatif. On peut aussi dire que l'élément donne une impression positive ou négative.

La perception est ainsi un enchaînement d'étapes qui démarre d'un élément objectif et existant en dehors de l'individu pour arriver à des sentiments sur cet élément objectif. Tout le processus est empreint de subjectivité et mène à des sentiments et des jugements qui sont spécifiques à chaque individu.

3. Vivre

a) Définition

La notion de « vivre » dans le sens de « vivre quelque chose » ne possède pas de définition. Malgré cela, il est important de comprendre sa définition générale.

1) Vivre

L'internaute nous le définit ainsi : « *Éprouver quelque chose avec intensité* ».

Le Larousse, lui, le définit : « *Profiter, jouir de la vie, connaître des expériences diverses* »

Les deux termes importants à retenir au travers de ces deux définitions sont « éprouver » et « expérience », pour comprendre leur implication dans le concept de « vivre quelque chose », nous cherchons aussi à les définir.

2) Éprouver

Éprouver est défini par L'internaute.fr : « *Ressentir* »

Larousse nous le définit : « *Avoir, ressentir une sensation, concevoir un sentiment* »

Le point nouveau que ce terme nous apporte est l'implication d'un ressenti et de sentiments dans le vécu.

3) Expérience

L'internaute.fr définit l'expérience comme ceci : « *Connaissance acquise par la pratique* »

Le Larousse la définit : « *Fait de faire quelque chose une fois, de vivre un évènement, considéré du point de vue de son aspect formateur* ».

Les informations nouvelles que cela nous apporte sont le fait de vivre un évènement et le prérequis de pratique.

4) Vécu

Enfin, L'internaute.fr définit le vécu comme : « *Ce que l'on a vécu, expérience* »

Et le Larousse : « *L'expérience réellement vécue, les faits, les événements de la vie réelle* »

La définition du terme « vécu » rappelle ainsi les termes que nous avons détectés en cherchant la définition de « vivre quelque chose ». Nous retrouvons la notion d'expérience.

En examinant les termes importants présents dans la définition de "vivre" (éprouver, ressentir, expérience, sentiment), il est possible de parler de la notion de « vivre quelque chose » comme étant celle de « vivre une expérience », le fait d'éprouver un sentiment lors de l'expérience de quelque chose. Le simple fait d'éprouver quelque chose laisse place à de la subjectivité, car cela sous-entend de ressentir des sensations et d'avoir des sentiments. Vivre quelque chose/ une expérience revient donc à ressentir des sensations et des sentiments envers l'expérience.

Armant Frémont nous confirme la subjectivité de l'expérience vécue en expliquant cela sous la forme d'une réalité qui est vécue. Il nous définit une réalité vécue comme étant une réalité « perçue, ressentie, chargée de valeurs par les Hommes ». Dès lors qu'une réalité est vécue, elle ne peut plus être considérée comme objective. La réalité vécue revient donc au rapport psychologique que l'Homme a avec la réalité (Frémont, 1974).

Ces sentiments ressentis ont une influence majeure sur le souvenir de l'expérience. Leur interprétation influence de manière positive ou négative le souvenir selon que l'individu ressent des sentiments positifs ou négatifs (Droz & Miéville-Ott, 2005).

Une expérience vécue est alors une expérience qui permet de ressentir des sensations et des sentiments pour quelque chose d'objectif et de matériel et dont l'interprétation influencera le souvenir.

b) Processus d'expérience vécue

Avant toute chose, vivre une expérience est un phénomène complexe qui peut se dérouler autant de manières inconscientes que conscientes. L'expérience consciente peut être déterminée par ce qui a été perçu de manière inconsciente, et n'est alors pas accessible à la conscience de manière directe, cela s'exprime sous forme de sentiments dont un individu ne comprend parfois pas l'origine directement (Petitmengin, 2010).

La partie dont nous allons parler est la partie consciente, qui peut être nommée et exprimée par la personne vivant l'expérience.

Le processus de l'expérience vécue repose en premier lieu sur la perception, qui a déjà pu être définie plus haut, elle se base sur une réalité objective, déjà connue ou non, autour de laquelle tout le vécu s'organise.

Le ressenti qui découle de la perception donne lieu à des sentiments, possibles à nommer ou à expliquer par l'individu vivant l'expérience. Ces sentiments sont le cœur de l'expérience vécue, ce sont eux qui déterminent si l'expérience est appréciée comme positive ou négative. Si les sentiments sont d'ordre négatif, cela influence de manière négative le souvenir de l'évènement, c'est-à-dire l'image qui reste marquée dans la mémoire de l'individu quand il repense à l'expérience. Si les sentiments sont positifs, le souvenir de l'expérience est positif.

L'interprétation des sensations et ensuite des sentiments sont la base d'analyse subjective qui influence le déroulement de l'expérience vécue. La finalité de l'expérience vécue dépend donc totalement des sensibilités et des valeurs de l'individu vivant l'expérience.

4. Une expérience globale

a) Des notions différentes

Avec les différentes définitions et explications, il est possible d'explicitier en quoi le perçu et le vécu sont différents, mais se rejoignent en tant qu'expérience globale.

- Similaires : les deux notions se basent sur du subjectif, la finalité dépend des spécificités de chaque individu.
- Distincts : la perception, comme expliquée dans le processus de l'expérience vécue, est la base du vécu. Il s'agit de la première étape du processus de vécu.

C'est pour cela que la notion de perçu peut paraître plus superficielle que la notion de vécu. La perception donne avant tout accès à des sensations et des sentiments basés sur une réalité objective. La suite de l'expérience d'un évènement consiste à analyser et juger ces sentiments aboutissant à un souvenir de l'évènement vécu. Finalement, cette interprétation donne accès à la représentation mentale, une sorte de souvenir influencé par la manière dont la réalité a été perçue et interprétée par l'individu.

b) Étapes

- 1) perception : appréhender des éléments objectifs, les analyser par les sens et avoir accès à des sensations et sentiments, positifs ou négatifs
- 2) interprétation des sentiments et création d'un souvenir influencé par les éléments de la perception

Vivre une expérience représente l'expérience globale dans laquelle la perception est la première étape d'un ressenti, de son interprétation et de la création d'un souvenir(Figure 4).

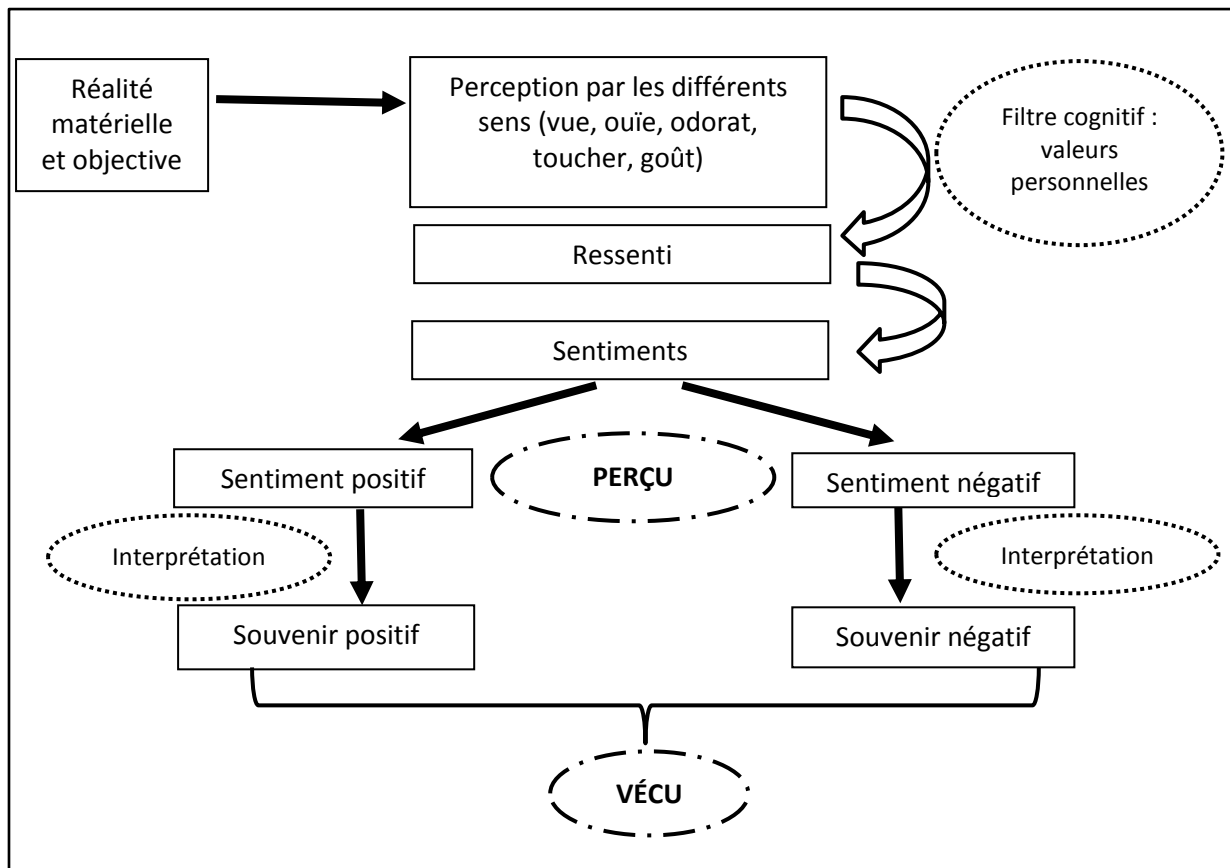


Figure 4: Notre représentation graphique des étapes du processus de perception et de vécu d'une expérience, Genaux Julie

c) Subjectivité et valeurs

La subjectivité des notions de perçu et vécu repose principalement sur le fait qu'une réalité objective est **ressentie**, et les sentiments en découlant sont interprétés à travers des filtres personnels, donnant comme résultat une représentation mentale spécifique à chaque individu en fonction de ses filtres.

Ces filtres, ou valeurs, sont des éléments qui varient en fonction de chaque individu et peuvent les mener à interpréter et ressentir une même chose de manière très différente, ou parfois très similaire (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996) (Melin, 2010). Ces filtres et valeurs sont :

- Le genre ;
- l'âge ;
- la culture,
- la communauté sociale ; et,
- les expériences vécues.

Ces filtres agissent sur la manière d'appréhender le monde de manière majoritairement inconsciente (Bigando, 2004 ; Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Melin, 2010).

Ainsi, face à un élément objectif, l'individu ressent et interprète les stimuli engendrés par l'objet de sa propre manière, sous l'angle de son passif, de son vécu. Il existe autant d'interprétations de ces stimuli qu'il y a d'individus pour les ressentir.

Chapitre 2 : Le paysage

Ce deuxième chapitre consiste en l'application des concepts de perception et d'expérience vécue, vus dans le chapitre précédent, à un contexte de paysage. Afin d'appréhender de la manière la plus complète les concepts de perception paysagère et d'expérience paysagère, nous définirons en premier le sens du terme « paysage », afin de l'appliquer ensuite à la perception et au vécu. Cette définition de la perception paysagère et de l'expérience paysagère permettra de mettre en avant leurs enjeux face aux incivilités environnementales.

1. Introduction

Le paysage est un mot qui est fort utilisé dans de nombreux domaines de plus en plus diversifiés allant de la géographie jusqu'à l'histoire et la sociologie. Chaque domaine en a bien évidemment sa propre interprétation (Melin, 2010).

Avec cette profusion de significations, il est nécessaire de situer vers quelle définition ce travail se situe, afin d'éviter des confusions sur l'usage de ce terme et de ce qu'il implique dans notre recherche.

2. Définition du paysage

Pour commencer à définir le terme « paysage », nous choisissons une définition populaire, accessible à tout un chacun en papier comme en virtuel, et qui sert de premier contact avec le terme.

« Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'Homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle. » Larousse

Cette définition ne semble peut-être pas complexe au premier abord, et semble définir de manière sommaire les éléments qui constituent le paysage (ses acteurs - humains ou non - et leur implication), mais il est nécessaire de bien comprendre tous les termes qu'elle aborde, et que nous allons tenter de définir et comprendre : le visuel et l'identité.

a) La vue et la perception

La définition insiste sur le caractère principalement visuel du paysage, reposant majoritairement sur un sens : la vue (Droz & Miéville-Ott, 2005 ; Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005). La vue elle-même repose sur des éléments objectifs, des conditions matérielles objectives et les composantes physiques qui composent l'étendue spatiale vue (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996). Cependant, la vue ne suffit pas à transformer une étendue spatiale en paysage. Un critère précis est requis pour opérer cette transformation d'un terme à un autre. Il s'agit de la perception. En effet, une étendue spatiale ne peut devenir un paysage que lorsqu'elle est perçue par un individu (Melin, 2010 ; Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996). L'étendue spatiale doit passer à travers une certaine quantité de filtres cognitifs pour être interprétée en tant que paysage.

b) La subjectivité

Si le paysage repose sur la vue et surtout sur la perception, il est lui-même subjectif et relatif, car il repose sur des filtres personnels à chaque individu (Droz & Miéville-Ott, 2005 ; Melin, 2010).

c) Identité

La définition du Larousse dit que le paysage présente une identité. Cette notion est en général plutôt associée à l'être humain et sa psychologie comme le dit le Larousse : *« Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité »*. En utilisant ce terme,

la définition met en avant et confirme le caractère subjectif associé au paysage et lié au rapport que l'humain a avec un lieu.

Un autre point de la définition mérite de s'y arrêter pour bien comprendre sa signification : « identité fonctionnelle ». Le Larousse définit « fonctionnel » ainsi : « Qui est bien adapté à sa fonction, qui convient parfaitement à sa destination ». Lorsqu'il est sujet de fonction dans cette définition, il faut comprendre que cela parle d'usage que des humains peuvent avoir du paysage et des fonctions qu'ils attribuent à un lieu. Cette notion de fonctionnel lie l'Homme et le paysage, en fonction des usages que les humains font du lieu. Le paysage est ainsi une création née à partir de pratiques sociales (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996), il est l'environnement qu'une société perçoit, symbolise et aménage (Melin, 2010).

d) Définition

À partir de la définition du Larousse et en explorant davantage les termes qu'elle aborde, le paysage a pu être appréhendé de manière complexe en parlant de chaque point important qui le fait exister. Ce raisonnement et les éléments expliqués ne sont pas sans rappeler la définition de la Convention de Florence de 2000 :

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » Cette définition s'applique autant aux paysages considérés comme remarquables qu'aux paysages quotidiens et aux paysages dégradés (Conseil de l'Europe, 2000).

Cette définition reprend tous les points évoqués à partir de la définition du Larousse. Elle décrit ce qui constitue le paysage, de manière objective (« partie de territoire »), les acteurs humains ou non (« facteurs naturels et/ou humains »), et son implication pour les humains (« perçu par les populations (...) facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »). Elle rejoint également, en nommant plus concrètement, le critère d'identité fonctionnel en catégorisant différents types de paysages comme les paysages remarquables, quotidiens et dégradés qui ont tous une relation différente avec les individus. Le critère d'identité visuelle est quant à lui repris sous le terme de « perçu », la perception d'un lieu impliquant la vision de ce lieu. Cette identité globale est représentée par le terme « caractère », qui lui-même renvoie à la relation sensible et subjective de l'Homme à son environnement.

Grâce à son caractère complet, la définition de la Convention de Florence traite tous les thèmes indispensables pour comprendre le paysage de manière précise et concrète. C'est pourquoi cette définition est celle que nous gardons comme base de la compréhension du terme « paysage ».

3. Le paysage perçu

a) Définition

« Le paysage est une image de la réalité perçue par les sens. Le paysage est ainsi l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par l'observateur qui l'observe depuis le sol². (...) La perception

² Les auteurs expliquent dans le document qu'un paysage est considéré comme vu depuis le sol, et non pas vu depuis le ciel comme pour les images satellites. Il s'agit d'un rapport horizontal au paysage et non pas vertical.

paysagère passe prioritairement par la vue. » (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996).

Plusieurs notions seront importantes à aborder pour comprendre la complexité de la perception du paysage. Le paysage est abordé comme étant la réalité matérielle et objective qui sera le sujet de la perception. Nous allons aussi décrire les éléments qui composent cette réalité ainsi que les filtres cognitifs qui influencent la perception et les biais d'appréciation qui peuvent modifier les filtres cognitifs personnels.

b) La réalité matérielle

La perception paysagère se déroule principalement à partir du sens de la vue et des conditions physiques, matérielles et objectives du lieu observé qui ont une influence sur la manière qu'un individu a de concevoir le paysage (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005). Trois facteurs principaux ont une influence majeure sur la manière de percevoir le paysage et sur le ressenti :

- les limites du paysage ;
- le contenu du champ visuel ; et,
- l'organisation visuelle du paysage.

Les limites du paysage représentent l'étendue spatiale visible par l'observateur. Elles permettent d'apporter une profondeur au champ de vision avec 3 plans différents : l'avant-plan, le moyen-plan et l'arrière-plan. Un avant-plan de piètre qualité peut gêner la perception entière du paysage observé (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

Le contenu du champ visuel représente les lignes, les contours, le relief, le couvert végétal, la texture et les couleurs observables dans le champ de vision de l'observateur. Certains éléments apportent une impression plus naturelle ou plus artificielle du paysage comme les lignes droites, très peu fréquentes naturellement, et ont un impact sur le ressenti final de l'observateur (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

L'organisation visuelle du paysage représente la structuration du paysage au travers de lignes de force, de points d'appels au croisement des lignes de force, qui attirent le regard. L'effet de contraste porte l'attention sur un élément qui se démarque du reste et peut avoir une influence sur le ressenti de l'observateur. Certains éléments sont considérés comme dominants et créent un écrasement visuel du paysage par leur présence (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

c) Les filtres cognitifs personnels

Les filtres cognitifs sont des valeurs propres à chaque individu, qui peuvent être communes ou différentes en fonction des individus, et qui ont un rôle de filtre dans la façon de percevoir, comprendre et appréhender le paysage et les éléments qui le composent. Ces valeurs sont par principe subjectives et relatives, car elles dépendent de l'observateur. (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005 ; Melin, 2010 ; Diaz, et al., 2010 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

Ces différents filtres sont l'âge, le genre, l'appartenance sociale (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996), les expériences, le passé, les attentes (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005), la culture et l'éducation (Melin, 2010).

Ces différents filtres permettent à l'individu d'interpréter le paysage et de lui donner du sens. Un élément pourra ainsi être perçu positivement ou négativement (Droz & Miéville-Ott, 2005) (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996).

d) Les biais d'appréciation

Les valeurs et filtres personnels dépendent majoritairement de critères propres à l'individu, mais peuvent parfois aussi être influencés d'une manière ou d'une autre par différents facteurs extérieurs modifiant les valeurs d'origines et l'appréciation du paysage. Dans ce cas, nous appelons ces éléments d'influence des « biais cognitifs ». Leur conséquence sur l'appréciation peut être importante en fonction de l'impact qu'ils ont sur l'individu (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014). Les biais cognitifs peuvent se faire à différentes échelles et avoir un impact plus ou moins important sur le public.

i. L'effet adresse

En premier, nous avons « l'effet adresse »³ qui est un phénomène ayant lieu à une échelle plus locale. Il s'agit de l'association d'une qualité (positive ou négative) à un lieu sans même le connaître ou l'avoir déjà vécu. Il s'agit donc ici d'une réputation attribuée à une ville, un quartier ou une rue qui joue un rôle dans l'imaginaire collectif, cette réputation peut dans certains cas devenir l'identité du lieu (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014).

ii. Les médias de masse

En second, nous avons la représentation par les médias de masse qui visent le sensationnel et ce qui fait réagir le public, ainsi ces médias ont tendance à se focaliser sur la déviance négative la peur, la contrainte et l'anxiété. Ces manières de représenter un lieu influencent significativement sur la perception que le public a ou avait des lieux, menant parfois à des changements de perception. De cela naît une vision collective conditionnée qui associe un lieu, un paysage à des sentiments négatifs (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014 ; Bigando, 2004).

Selon Eva Bigando, les médias peuvent également se concentrer sur des sites et des paysages extraordinaires, remarquables et éluder les paysages ordinaires. Cette focalisation sur l'exceptionnel apporte des difficultés pour le public à voir son paysage quotidien comme un réel paysage (Bigando, 2004).

4. Le paysage vécu

a) Définition

« Le paysage vécu, ou paysage pratiqué représente une expérience qu'il faut vivre, un paysage dont un individu peut faire l'expérience et y ressentir des émotions » (Droz & Miéville-Ott, 2005)

Le vécu est l'expérience globale qui débute par la perception des éléments matériels (le paysage et les éléments qui le composent), un ressenti et des émotions. La seconde étape est l'interprétation de ces émotions et la création d'une image mentale/souvenir influencée par les éléments de la perception. Dans le cas du paysage, il s'agit d'expérience paysagère ou de paysage vécu (Melin, 2010 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

³ Traduction du terme originel anglais utilisé dans l'article de référence. Le terme anglais est « adress effect », P89 (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014).

Le paysage vécu repose sur les éléments subjectifs de la perception, et est alors une expérience subjective.

Cependant, dans le cas du paysage, il existe deux types de vécu, qui dépendent de la personne vivant l'expérience. Soit la personne ne connaît pas encore le lieu, il s'agit alors du paysage comme expérience nouvelle, soit la personne connaît déjà le lieu, il s'agit alors du paysage comme expérience familière ou quotidienne.

Nous allons détailler les différences entre les deux types de paysage vécus ci-dessous.

b) Le paysage comme expérience nouvelle

Pour expérimenter un paysage nouveau, l'individu doit être disponible à ses sentiments, être sensible et dans un état d'esprit lui permettant de ressentir le paysage qu'il perçoit et vit (Droz & Miéville-Ott, 2005). Cet état d'esprit traduit une certaine curiosité envers le lieu inconnu, rendant tous les sens disponibles pour appréhender le nouveau paysage.

Face à cette nouvelle expérience, chaque élément nouveau apparaissant à la vue fait s'opérer un recadrage et une reconstruction mentale de l'image du paysage (Droz & Miéville-Ott, 2005). Les éléments contenus dans le cadre visuel de l'observateur ont un impact sur ce qu'il ressent, ses émotions et leur interprétation (au travers des filtres abordés dans la partie paysage perçu) (Droz & Miéville-Ott, 2005 ; Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Diaz, et al., 2010 ; Melin, 2010). C'est à partir de ces sentiments, positifs ou négatifs, que l'observateur peut se faire son propre avis sur le paysage vu (Droz & Miéville-Ott, 2005).

Chaque élément présent dans ce nouveau paysage a un impact sur l'observateur, le menant à l'évaluer de manière positive et négative et conditionnant toute son expérience à ce qu'il a ressenti. Le souvenir/représentation mentale du lieu est conditionné par cette évaluation.

c) Le paysage comme expérience familière/quotidienne

Le paysage comme expérience familière est avant tout un paysage cadre de vie, que ce soit en tant qu'utilisateur ou habitant (Bigando, 2004).

Grâce à sa permanence, ce type de paysage contribue à l'identité des habitants/usagers (Bigando, 2004). Ces habitants eux-mêmes contribuent à attribuer une identité au paysage par leurs usages et les valeurs qu'ils y associent. Les identités se forment ainsi dans une interaction entre le paysage, les usagers/habitants et les valeurs locales (Diaz, et al., 2010 ; Droz & Miéville-Ott, 2005). Il s'agit alors d'une relation de l'habitant envers son paysage.

Les valeurs locales sont souvent un entremêlement d'usages, de souvenirs (individuels ou collectifs) et d'émotions. Tous ces éléments sont à la base de l'attachement ou de l'affection. Ainsi, le paysage peut être à la fois un élément d'identité et d'affection (un paysage sentimental) (Melin, 2010). Cet affect envers un paysage détermine une partie de la perception de ce paysage, jouant ici le rôle de filtre cognitif supplémentaire. Une forte affection permet d'associer davantage de souvenirs et d'émotions au lieu, modifiant alors le regard porté sur le paysage (Melin, 2010).

Cependant, pour ressentir des émotions face à ce type de paysage, l'observateur doit être plus attentif et à l'écoute que pour un paysage inconnu (Melin, 2010). Cela est dû à deux facteurs qui ont une influence sur la perception du paysage :

- les normes culturelles qui déterminent les paysages dits « exceptionnels » (Melin, 2010) ; et,

- la routine (Bigando, 2013) .

i. les normes culturelles

Les normes culturelles ont pour influence de déterminer d'avance ce qui peut et doit être considéré comme un beau paysage, ou un paysage exceptionnel. Elles déterminent des critères pour ces paysages exceptionnels. Les habitants qui intériorisent cette classification du paysage peuvent ne pas retrouver les critères de l'exceptionnel dans leur paysage quotidien et ainsi ne pas l'évaluer comme important (Melin, 2010 ; Bigando, 2004). Ils ont tendance à ne pas reconnaître ni considérer leur paysage-cadre de vie comme valant la peine d'être observé.

ii. La routine

La routine, quant à elle, débute avec le développement d'habitudes (Bigando, 2013). Ces habitudes mènent à une expérience paysagère inconsciente, c'est la pratique qui prend alors le dessus sur la perception. L'individu devient non attentif à son paysage quotidien et est incapable d'exprimer ou de définir l'expérience qu'il a vécue (Bigando, 2013). De cette façon, seules deux méthodes sont efficaces pour permettre à l'habitant de percevoir à nouveau consciemment son paysage. La première méthode demande à l'habitant de se mettre dans un état d'esprit qui le rende disponible à sa propre sensibilité et à la perception/redécouverte de son paysage familier. La seconde méthode est de venir modifier un ou plusieurs éléments du paysage familier. De cette façon, le souvenir que l'habitant possède du lieu est en contradiction avec ce qu'il voit, le poussant à réinterroger sa perception du lieu et le rendant davantage disponible à son expérience paysagère (Bigando, 2013).

5. La représentation paysagère

La représentation paysagère est un processus de représentation mentale spécifique au paysage. Il s'agit de la formation d'une image mentale d'un souvenir imagé qui représente le lieu tel qu'il a été perçu et vécu par l'observateur (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005). Cette image rassemble toutes les émotions ressenties lors de l'expérience paysagère et la cristallise (Droz & Miéville-Ott, 2005). On peut aussi appeler ce type de paysage un « paysage remémoré » ou « paysage de souvenirs » (Droz & Miéville-Ott, 2005).

Cette image dépend du ressenti de l'observateur et varie en fonction des mêmes filtres cognitifs que le processus de perception (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996). L'image mentale du paysage est différente pour chaque individu, créant des différences d'appréciation et de souvenirs du paysage (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996 ; Droz & Miéville-Ott, 2005).

La représentation mentale d'un paysage est parfois très différente du lieu/ paysage réel, au point que l'observateur peut ne pas reconnaître le paysage (Bigando, 2013). Cela est causé par la considération d'un élément du paysage comme dominant lors de la perception, au point d'écraser le reste et de devenir l'élément définissant le paysage. Cela influence toute l'expérience paysagère (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996).

Cette image mentale représente la globalité et la finalité de l'expérience vécue, en tant que souvenir influencé par les émotions.

Chapitre 3 : Les incivilités environnementales

Ce troisième chapitre représente le point central du sujet du travail en définissant le phénomène des incivilités environnementales. En expliquant les causes et conséquences du phénomène, il permet de faire le lien entre les incivilités environnementales, le paysage et la perception paysagère. Ce lien présente les enjeux paysagers que la présence de ces incivilités implique, qui seront contextualisés dans le chapitre suivant portant sur le cas particulier des terrils de Charleroi.

1. Définition

Les incivilités environnementales sont un phénomène qui n'est pas encore tout à fait défini. Par exemple, les dictionnaires n'offrent pas encore de définition du concept. Pourtant, les deux mots utilisés pour le nommer (incivilité et environnement) sont faciles à trouver et compréhensibles avec les différents dictionnaires auxquels nous avons accès. Malgré cette absence de définition précise, est-il tout de même possible d'appréhender le phénomène avec les deux termes qui le composent ?

Incivilité : « Attitude, propos qui manque de courtoisie, de politesse, de civilité. », Larousse

Civilité : « Observation des convenances en usage chez les gens qui vivent en société ; politesse, courtoisie », Larousse

Environnemental : « Relatif à l'environnement écologique », Larousse

Environnement : « Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins. », Larousse

La définition des deux termes centraux permet de s'approcher d'une définition des incivilités environnementales qui ressemble à ceci : « attitude allant contre les usages de société envers l'environnement, c'est-à-dire un manque de respect envers les éléments qui entourent un individu ou une espèce ». Cette construction de définition aide à comprendre qu'il s'agit d'une attitude, ou d'un geste, qui nuit à l'environnement. Mais elle ne permet pas de comprendre les raisons de cette attitude, ses causes, ses conséquences sur la nature et l'Homme, les personnes qui adoptent cette attitude, les types d'environnement touchés et le type d'attitude qui correspond à cette incivilité.

Cette définition est donc lacunaire et n'aide pas à comprendre l'ampleur du phénomène ni les tenants et aboutissants du concept d'incivilités environnementales.

Cependant, malgré le manque de définition générale et consensus, différents auteurs ont pu décrire le phénomène et l'expliquer, de manière plus ou moins précise.

a) Acte

Plusieurs auteurs décrivent l'incivilité environnementale comme un acte/geste, que ce soit comme une élimination intentionnelle (Brandt, 2017), un acte ou omission (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010), acte d'irrespect (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005), ou acte illégal (Hodsman & Williams, 2011).

b) Acte de jeter les déchets

L'acte en question est décrit comme celui de jeter des déchets dans des zones non autorisées comme le disent Brandt, Hodsman et Williams dans leurs articles, « élimination intentionnelle de déchets dans des zones non autorisées » (Brandt, 2017), « un acte illégal de jeter des déchets dans un lieu non autorisé » (Hodsman & Williams, 2011).

c) Acte illégal

Cet acte est également considéré comme illégal (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Toro, 2011 ; Wright, Smith, & Tull, 2018), soit ne respectant pas des règles en vigueur ou un ordre social établi (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014 ; Partoune, 2018 ; Toro, 2011), donc une contravention ou infraction mineure, soit allant contre les lois, donc crime (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Wright, Smith, & Tull, 2018). Le terme utilisé dépendra de la gravité de l'acte et des règles en vigueur là où l'acte a lieu.

d) Social

Cette présence d'illégalité, à certains endroits, est considérée comme un affront à l'ordre public (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014) qui perturbe les règles de la vie sociale (Partoune, 2018), même s'il est considéré comme ne faisant pas de victime directe (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005 ; Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014 ; Toro, 2011). Il crée un sentiment de déclin de l'ordre moral et mène à un sentiment : la peur (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005).

e) Finalement, une définition ?

Grâce à ces différents auteurs, il est maintenant possible de parler du phénomène d'incivilités environnementales de manière plus précise. L'incivilité environnementale est un acte qui consiste à jeter des déchets dans des zones non autorisées, acte qui est illégal, qui ne respecte pas les règles et ordres sociaux et peut mener à un déclin social ainsi qu'à un sentiment de peur dans les zones touchées. Nous considérons cela comme une forme de définition que nous gardons pour ce travail.

Malgré cela, certains points de la définition restent à approfondir, en particulier les types de zones touchées où jeter des déchets est illégal, le type de déchet jeté et le type de coupable qui commet cet acte.

2. Les types de zones touchées

De nombreux types de zones sont victimes des incivilités environnementales. Que ce soient des espaces naturels, des espaces urbains ou des terrains privés.

a) Zones

Il s'agit principalement de trottoirs, rues, ruisseaux, lignes de clôture, fosses à ciel ouvert (Brandt, 2017), des garages, des autoroutes, des routes de campagne, des réserves naturelles, des zones rurales, des terrains communaux, des parcs, des lotissements (Hodsman & Williams, 2011), des zones boisées (Brandt, 2017 ; Situ, 1998 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006), des extrémités de chemins isolés, des terrains vacants (Situ, 1998), des bâtiments ou structures abandonné(e)s (Situ, 1998 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006), des routes d'accès mal éclairées, des propriétés le long de rails et autoroutes, des allées, des emplacements d'œuvres de charité, des sites de construction (Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006) et des parkings (Wright, Smith, & Tull, 2018).

b) Facteurs de risque :

Ces différents sites touchés ont différents points communs qui sont des facteurs aggravants, les rendant plus susceptibles d'être touchés par le problème.

i. Accès des véhicules

Plus une zone est accessible aux voitures, plus il est facile à un véhicule de s'y rendre pour décharger des déchets. Il y a ainsi davantage de risques de développement d'incivilités environnementales

(Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Wright, Smith, & Tull, 2018). La majorité de ces sites sont également ouverts, c'est-à-dire non fermés ou non protégés, rendant plus simple l'accès aux coupables et/ou aux véhicules (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010).

ii. La surveillance

Ensuite, de nombreux sites cités ont peu de surveillance, de présence humaine ou d'éclairage, ce qui donne le sentiment au coupable de ne pas avoir de risque d'être vu commettant l'acte et ainsi de ne pas être pris sur le fait (Brandt, 2017 ; Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Wright, Smith, & Tull, 2018).

iii. L'état visuel de la zone

Un manque d'entretien d'un site (ne pas entretenir la végétation, laisser un bâtiment tomber en ruine ...) (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010) donne un sentiment de délaissement et d'absence de contrôle de la zone. En plus de ce manque d'entretien, il peut aussi y avoir des signes existants de désordre social (graffiti, vandalisme) et donner une impression de laisser-aller et d'impunité aux personnes commettant des incivilités (Wright, Smith, & Tull, 2018).

3. Le type de déchets jetés :

Les déchets jetés sont de tous types et touchant à tous les déchets possibles : (Annexe 1)

- les déchets de matériaux de construction ou de démolition (Brandt, 2017 ; Situ, 1998) ;



Figure 5: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets de construction, Genaux Julie, 2020

- les appareils ménagers électriques (téléviseur, réfrigérateur, machine à laver) ou les meubles encombrants et les déchets ménagers (Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Matsumoto & Takeuchi, 2011 ; Situ, 1998) ; et



Figure 7: Photo prise de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets encombrants, Genaux Julie, 2020



Figure 6: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets ménagers, Genaux Julie, 2020

- les déchets végétaux (Brandt, 2017 ; Situ, 1998), les déchets dangereux ou biomédicaux (Brandt, 2017 ; Situ, 1998) et des pièces automobiles et pneus usés (Brandt, 2017).



Figure 11: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets végétaux, Genaux Julie, 2020



Figure 10: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets dangereux, Genaux Julie, 2020



Figure 9: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de pneus usés, Genaux Julie, 2020



Figure 8: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de pièces automobiles, Genaux Julie, 2020

(Pour davantage d'illustrations des différents types de déchets, Annexe 1)

Ces types de déchets sont également divisés en deux catégories de dépôts en fonction du geste et de l'intention du coupable. Un déchet « laissé tomber par inadvertance » et souvent de petite taille est qualifié de « déchet sauvage » ou de déchet à la volée (Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.). En revanche, lorsque le geste est intentionnel et vise à éviter les coûts d'élimination légaux, il s'agit d'un dépôt clandestin ou de dépôt illégal de déchets (Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.).

4. Le type de coupable :

Les coupables de ce type d'acte sont très diversifiés et se trouvent dans plusieurs catégories de la population :

- les ménages (Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006), il s'agit des résidents autour des zones touchées par les incivilités (Hodsman & Williams, 2011), ces coupables ont entre 18 et 74 ans et sont majoritairement des hommes (Situ, 1998), souvent avec une faible éducation (Wright, Smith, & Tull, 2018) ;
- les entreprises comme des rénovateurs, des entreprises individuelles ou encore des commerciaux (Brandt, 2017 ; Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006) ; et,
- les criminels organisés ou professionnels avec par exemple des entreprises de nettoyage imposteurs qui éliminent des déchets illégalement (Brandt, 2017 ; Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006).

5. Causes

Le souhait des coupables d'éviter les frais d'élimination légale fait partie d'une des nombreuses causes qui poussent les coupables à passer à l'acte. Nous avons des causes sociales, économiques et des problèmes d'application des lois.

a) Causes sociales

En ce qui concerne les causes sociales, elles sont liées à un manque de conscience des responsabilités légales, ou un manque de connaissance des lois (Hodsman & Williams, 2011 ; Partoune, 2018 ; Situ, 1998 ; Wright, Smith, & Tull, 2018). Mais aussi à de la paresse, ou un manque de civisme volontaire (agissements en ayant conscience de l'illégalité du geste, par paresse d'atteindre les sites légaux) (Hodsman & Williams, 2011 ; Situ, 1998). Il existe également un problème pour certaines populations d'un manque d'accès aux moyens d'élimination légaux, que ce soit par la distance (Brandt, 2017), le manque de moyen de transport (Hodsman & Williams, 2011) ou un temps trop long entre deux collectes (Hodsman & Williams, 2011 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006).

b) Causes économiques

Au niveau des causes économiques, la principale est un souhait d'éviter les frais liés à l'élimination légale des déchets (Brandt, 2017 ; Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Tasaki, et al., 2007 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Wright, Smith, & Tull, 2018), que ce soit pour éviter les frais des plus grosses infrastructures d'élimination ou les frais liés à une redevance incitative (redevance par poids de déchet ou par sac) (Brandt, 2017 ; D'Amato, Mazzanti, Nicolli, & Zoli, 2018 ; François, 2008 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Wright, Smith, & Tull, 2018).

c) Application des lois

Toutes ces causes sont elles-mêmes liées à un même phénomène : le manque d'application des lois ou de forces de dissuasion (Brandt, 2017 ; Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Situ, 1998). Ce manque de forces légales de dissuasion a pour conséquence de donner aux coupables le sentiment d'impunité dans le cas où ils se feraient attraper, les avantages d'une action illégale prennent ainsi le dessus sur les risques (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; François, 2008). Ce manque d'application se traduit aussi visuellement lorsqu'un lieu présente déjà des traces d'incivilités (vandalisme, graffiti, dépôts de déchets...) renforçant le sentiment d'impunité du coupable (Brandt, 2017 ; Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014 ; Wright, Smith, & Tull, 2018).

6. Conséquences

Les conséquences de l'acte d'incivilité environnementale sont multiples, touchent à toutes les parties de la société, et sont souvent ignorées par les coupables.

a) Conséquences environnementales

Les conséquences environnementales sont évidentes que ce soit par contamination des sols ou des eaux par des matériaux dangereux ou par dégradation des certains déchets ou encore par l'ingestion de déchets par la faune (Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Partoune, 2018 ; Smith, Jacobson, & Webb, 2004 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.) et représentent un risque pour la santé des êtres vivants (animaux, dont l'être humain, et végétaux).

b) Conséquences sociales

Une deuxième conséquence touche à la sphère sociale. Un des problèmes majeurs est la présence d'un crime qui crée un attrait ou un sentiment d'impunité pour de futurs autres coupables, le crime attirant le crime (Hodsman & Williams, 2011 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006).

Un autre problème est causé par l'ambiance qui se dégage de ces dépôts et qui atteint négativement le cadre de vie des populations habitant à proximité de la zone touchée. Cette ambiance provoque chez ces populations un sentiment de peur, d'insécurité associé à un taux de criminalité élevé et une sensation de déclin général du quartier (Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Partoune, 2018 ; Smith, Jacobson, & Webb, 2004 ;(Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Be Wapp, Wallonie plus

propre, s.d.). Cela peut avoir des conséquences sur le bien-être des personnes habitant autour de la zone touchée (Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.). Les déchets peuvent aussi s'avérer dangereux pour adultes et enfants en cas de chutes (Smith, Jacobson, & Webb, 2004).

c) Conséquences économiques

La dernière conséquence touche à la sphère économique, et principalement à une diminution des valeurs foncières dans les zones touchées par les incivilités environnementales (Brandt, 2017 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006). Le problème étant que la présence de ces déchets rend l'environnement moins attractif, diminuant les investissements financiers dans la zone, le tourisme et l'intérêt qui y est porté (Brandt, 2017 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006).

Un deuxième impact économique touche les autorités en charge du ramassage qui voient augmenter leurs zones de ramassages et les frais de traitement associés. Soit ces autorités augmentent les taxes pour faire face au problème, soit l'argent utilisé ne sera pas disponible pour les autres services (Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.).

7. La perception des incivilités dans le paysage

Pour comprendre comment les incivilités environnementales sont perçues, commençons par la base en reprenant les critères matériels (visuels) qui jouent un rôle sur la perception et le vécu⁴.

a) Rôle dans le champ visuel

Les incivilités environnementales ont d'abord et en priorité un rôle sur le contenu du champ visuel et dans l'organisation visuelle du paysage. Elles ont une influence sur les textures et couleurs présentes dans le champ de vision de l'observateur, et apportent une impression artificielle au paysage (Hallet, Belayew, Froment, Urban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996). Leur présence, par leurs différences avec leur contexte, est en contraste avec le reste de ce qui est vu, portant ainsi l'attention sur elles. Dans certains cas, ces incivilités ont un effet de dominance sur les autres éléments composant le paysage et écrasent le paysage par leur présence.

Les incivilités sont facilement perçues dans le paysage, comme un élément qui dénote dans son contexte.

b) Le ressenti

Lorsque vient la phase d'interprétation de ce qui est vu et du ressenti, les incivilités environnementales sont traduites mentalement comme une trace indésirable de la présence d'un autre en tant qu'agression territoriale (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005), ou comme comportement antisocial (Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006). Cette présence indésirable d'agression génère de l'angoisse et du stress (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005), car elles sont interprétées comme un signe de déclin de l'ordre moral et social d'un lieu et l'angoisse ressentie face à elles est causée par la peur de l'imprévisibilité des criminels (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005). Les conséquences directes de ces sentiments d'angoisse et de stress sont la peur et l'insécurité (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005 ; Matsumoto & Takeuchi, 2011 ; Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006).

⁴ Pour une illustration de l'influence des différents types de dépôts sur la perception paysagère, voir annexe 12 : intégration des différents types de dépôts dans le paysage des terrils et influence sur l'expérience paysagère.

c) La représentation mentale

L'influence négative des déchets sur les sentiments joue un rôle majeur dans la phase de représentation mentale de ce paysage, les incivilités prenant une ampleur disproportionnée dans l'image mentale que l'individu se fait du paysage observé.

Cette image mentale, si elle devient similaire chez de nombreuses personnes, mène à un phénomène de catégorisation du lieu. Une qualité, positive ou négative, est attribuée au lieu (et à son nom) en fonction de ses caractéristiques physiques et ses éléments sociaux (aussi nommé « l'effet adresse⁵ »), cette qualité peut parfois devenir l'identité du lieu (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014). Ainsi, lorsque le nom du lieu est cité, le public se représente directement cette qualité comme étant la définition du lieu, jouant un rôle dans la représentation mentale collective. Dans le cas des incivilités environnementales, les qualités qui sont associées au lieu ne sont pas positives et ont un impact conséquent sur la représentation mentale générale de ce lieu.

Les conséquences qui suivent ce phénomène sont déjà connues, nous les avons déjà vues dans la section « conséquences » (conséquences sociales et économiques).

d) L'impact des incivilités environnementales pour les habitants qui les vivent au quotidien

En plus d'affecter le ressenti, la perception paysagère et le vécu des individus, les incivilités environnementales ont un impact sur les communautés qui vivent autour du lieu où elles sont présentes. L'impact des incivilités est alors différent de celui du paysage comme expérience nouvelle (cfr chap 2). La relation que les habitants entretiennent avec leur paysage quotidien/familier est basée sur de l'attachement, mais elle peut être altérée par la présence des incivilités environnementales (Partoune, 2018). Cette altération est provoquée lors de la visualisation/perception des incivilités présentes dans un paysage qui est familier à l'observateur (Partoune, 2018).

Dans un premier temps, les incivilités créent une confrontation entre les valeurs de l'individu, ses souvenirs, et le décalage de ce qu'il voit (dépôt de déchet) (Partoune, 2018). Cette confrontation est à l'origine de fortes réactions émotionnelles de la part de l'habitant, d'autant plus fortes que l'attachement au paysage est lui-même fort (Partoune, 2018).

En plus de toucher à l'attachement de l'habitant, les incivilités dégagent une ambiance inquiétante qui affecte l'habitant en provoquant un sentiment de perte de contrôle dans l'espace dans lequel il vit, générant de l'angoisse et de la peur (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005).

Le paysage familier/quotidien devient alors désagréable à vivre et l'habitant risque de vivre ce paysage comme une épreuve négative et peut lui devenir indifférent si le problème n'est pas résolu (Partoune, 2018).

⁵ Ce terme est une traduction depuis l'anglais. Le terme utilisé dans la source est « The address effect », P89 .

Chapitre 4 : Contextualisation du travail - la ville de Charleroi

Ce quatrième chapitre assoit la recherche dans un contexte. Il présente le lieu qui est le sujet de l'étude ainsi que les enjeux paysagers liés aux terrils de Charleroi et aux incivilités environnementales qui y ont lieu. Avec cette contextualisation, tous les points importants définissant notre question de recherche auront pu être étudiés.

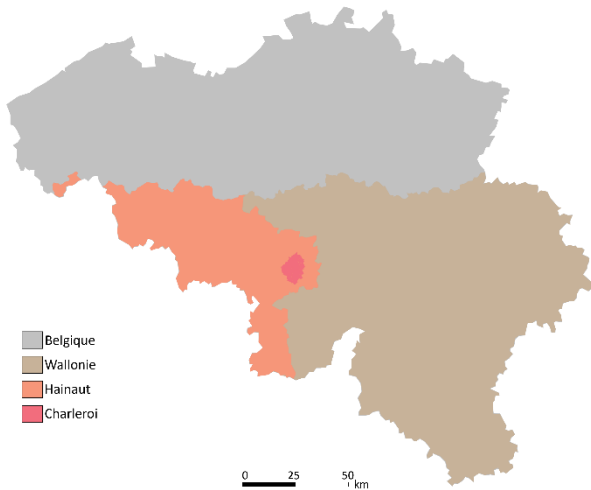


Figure 12: carte de la Belgique situant la ville de Charleroi, Genaux Julie

1. Charleroi

a) **Point géographie :** Charleroi est une ville belge située en Wallonie, dans la province du Hainaut.

Sa superficie est de 102,95km² pour 202 267 habitants (Figure 12) (Remisz, Van De Voorde, & Berra, 2020). Elle est composée de 15 communes : Charleroi, Marcinelle, Couillet, Dampremy, Goutroux, Marchienne-au-pont, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Jumet, Gosselies, Lodelinsart, Ransart, Roux, Gilly et



Figure 13: Carte de la ville de Charleroi, ses 15 communes et les 3 cours d'eau, Genaux Julie

et Montignies-sur-Sambre (Remisz, Van De Voorde, & Berra, 2020) (Figure 13).

b) **Point paysage :** Charleroi se situe dans l'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre, qui correspond à des territoires marqués par l'urbanisation et l'industrie (CPDT, 2012 ; Cooparch-r.u., 2012).

c) **Point hydrologie :** Elle est également située dans le sillon Haine-Sambre et Meuse qui parcourt la Belgique de Dour à Verviers en passant par Mons, Charleroi, Namur et Liège. Des cours d'eau, spécialement la Sambre, ont fortement influencé le relief de la ville en y creusant différentes vallées. Nous avons 3 cours d'eau principaux qui ont donné leur nom aux 3 vallées : l'Eau d'Heure, le Piéton et la Sambre. De nos jours, le canal Charleroi-Bruxelles a pris la place du Piéton (Cooparch-r.u., 2012).

d) **Point géologie :** Le sous-sol de ce sillon Haine-Sambre et Meuse est à l'origine de la physionomie actuelle et de l'histoire industrielle et sociale de la ville. Ce sous-sol est très riche en matières premières, dont le charbon. Pour Charleroi, il s'agit principalement de grès et de schistes houillers formés au carbonifère (origine du charbon). En couplant la présence de cours d'eau importants en tant que moyen de transport et la présence des matières premières, la ville réunissait les conditions idéales pour de nombreuses activités, dont les charbonnages, la sidérurgie, la métallurgie et les verreries (CPDT, 2012).

e) **Point social :** Ce contexte industriel a permis à la ville de s'ériger comme la plus riche de son époque (19^e siècle). Mais cette richesse ne servait pas à la population, le prolétariat, vivant dans des

conditions d'extrême pauvreté et forcé à travailler dans des conditions dangereuses et extrêmes (Delcourt & Hauteclair, 2011, pp. 19-25). Ces conditions sont à l'origine de nombreux mouvements populaires et de la lutte sociale ouvrière. Cet héritage culturel est une part essentielle qui fait partie de la mémoire collective de la ville et de ses habitants, nourrie par les descendants de ces nombreux mineurs et ouvriers (Delcourt & Hauteclair, 2011, pp. 19-25). Le souvenir le plus mémorable, remarquable et observable dans la ville est la présence des terrils aux quatre coins de la ville et en nombre important, ils définissent le visage de la ville (Piret & Van Den Berge, 2006).

2. Les terrils

a) Qu'est-ce que c'est un terril ?

Les terrils sont des collines artificielles typiques des zones industrielles où l'activité minière était intense. Ces monticules sont composés d'une accumulation de stériles (les déchets qui n'étaient pas exploitables, dont le schiste, la houille, les psammites et le grès houiller), que les mineurs ont remontés depuis les mines de charbon (Delcourt & Hauteclair, 2011). Leur nom leur vient de leur composition estimée à l'époque comme stérile, certaines régions le prononcent encore avec le L de fin, rappelant facilement le terme « stérile » (Raes & Bosteels, 2006). Cependant, à Charleroi, le terme « terril » se prononce « terri ». En fonction des endroits, ils portent aussi le nom de crassiers (nord de la France). Étant issus d'activités humaines, ce sont des collines artificielles dont la surface était nue, mais qui ont été colonisées par la nature avec le temps (Delcourt & Hauteclair, 2011).



Figure 14: Photographie du terril Saint Charles à Marcinelle, Genaux Julie, hiver 2020

Ils sont aujourd'hui considérés comme des sites d'activité économique désaffectés. Ils sont divisés en 3 catégories en fonction des possibilités d'exploitation : la classe A pour les terrils qui ne peuvent pas être mis en exploitation pour des raisons environnementales ou urbanistiques ; la classe B pour les terrils qui ne peuvent pas être exploités ; la classe C pour les terrils pouvant potentiellement être exploités. Certains ont même été classés en tant que réserve naturelle, empêchant ainsi toute exploitation/destruction des milieux naturels qui y sont présents (Delcourt & Hauteclair, 2011).

Certains terrils portent cette marque d'une réexploitation après la fermeture des charbonnages associés. Cette marque est visible à leur morphologie. Nous avons 4 morphologies de terrils en fonction de différentes périodes d'exploitation minière (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Raes & Bosteels, 2006).

Il y a d'abord les terrils coniques, créés au 20e siècle, dont la forme vient de la manière de déposer les matières au sommet par des wagonnets sur rails. Leur hauteur avoisine en général les 60m. Il y a ensuite les terrils à crête, dont le déversement s'est effectué dans une direction donnée, et non depuis le même point, quand la hauteur dépassait les 60m. Avec un déversement des déchets sur plusieurs flancs, il y a les terrils digités. Enfin, il y a les terrils qui ont

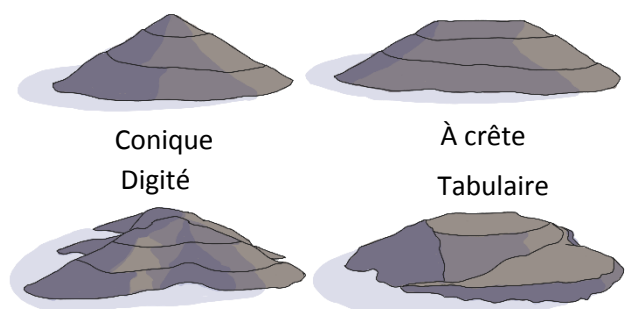


Figure 15: illustrations des morphologies de terrils (Julie Genaux), source : Nos terrils, leur vraie nature (Delcourt Johann, Hauteclair Pascal)

subi un remaniement, une réexploitation à partir de 1975. Leur sommet a été aplati et les pentes sont plus faibles. Ce sont les terrils tabulés (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Raes & Bosteels, 2006)(Figure 15).

b) Pour Charleroi

À Charleroi, plus de 100 terrils ont été créés durant toute la période d'exploitation minière. Le dernier charbonnage à fermer était celui du Roton à Farciennes (bassin de Charleroi) en 1984 (Delcourt & Hauteclair, 2011). Cependant, la plupart des activités charbonnières carolos ont fermé les unes après les autres un peu avant les années 1970 et la réexploitation des terrils a débuté peu après. Cela fait donc plus de 50 ans que la colonisation végétale s'y est mise en place (Delcourt & Hauteclair, 2011).

De nombreux terrils ont été arasés et réexploités depuis, leur nombre a ainsi diminué. Aujourd'hui nous comptons plus de 45 terrils encore existants et dispersés dans les différentes communes (Annexe 2). Ces terrils représentent 6% du territoire de la ville (environ 6,12 km²).

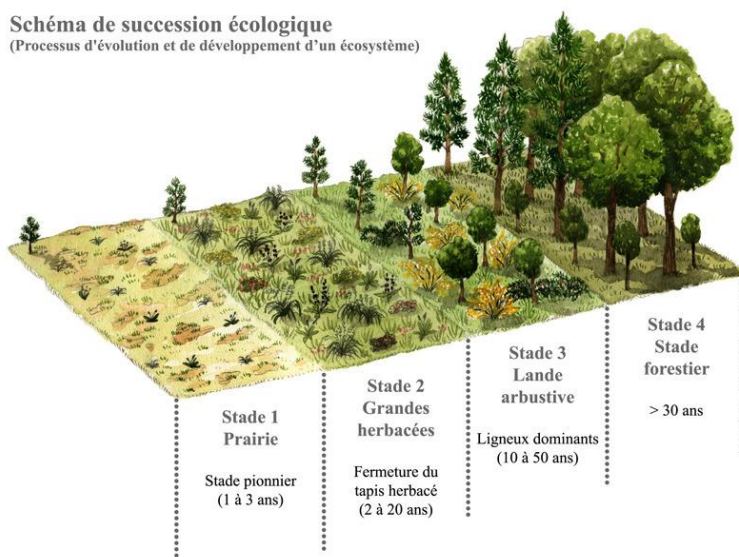
c) L'écologie

Autrefois considérés comme stériles, les terrils font aujourd'hui preuve d'une grande richesse écologique grâce à la colonisation végétale qui a eu lieu au fil des décennies suivant les derniers dépôts.

Leur richesse provient de la colonisation végétale. Celle-ci a débuté dès l'arrêt des dépôts, mais il a fallu entre 5 et 10 ans pour que la nature commence réellement à s'installer (Raes & Bosteels, 2006).

Tous les terrils n'en sont pas au même stade écologique, souvent dû à leur réexploitation dans les années 1980 et/ou à la possible combustion qui peut encore avoir lieu dans leur cœur (terril Saint Charles à Ransart). Beaucoup de terrils sont néanmoins aujourd'hui arrivés à un stade arbustif, voire à un stade forestier, assez avancé, offrant de nombreuses zones boisées à la ville. Ce ne sont cependant pas des milieux stables et ils évoluent avec le temps (Delcourt & Hauteclair, 2011).

Les différents stades de succession écologique sont : le stade pionnier, le stade herbacé, le stade



arbustif, le stade jeune forêt, le stade forêt âgée (Delcourt & Hauteclair, 2011). Ces différents stades prennent eux-mêmes un certain temps pour passer de l'un à l'autre. Pour arriver à un stade forestier, il faut bien souvent compter plus de 30 ans (Figure 16).

Certains terrils offrent des milieux atypiques comme des roselières, des prairies humides, des prairies fleuries Une gestion est parfois mise en place pour conserver certains stades écologiques et les

Figure 16: Illustration des successions écologiques, Florence Dellerie

empêcher de passer à un autre (Delcourt & Hauteclair, 2011). Cette diversité de milieux attire une faune riche allant des insectes, aux oiseaux et aux mammifères. Ils constituent de ce fait un des poumons verts de Charleroi.

d) Le paysage

Au niveau paysager, les terrils constituent un vestige visible du passé charbonnier de la ville de Charleroi. Ils jouent un rôle dans la composition du paysage en la ponctuant de nombreux reliefs et

attirent le regard. Leur forme et leur taille typiques et différentes pour chacun sont également un point de repère dans le paysage urbain (Piret & Van Den Berge, 2006).

Ils offrent aux habitants des poches de verdure dans un tissu urbain dense et sont de formidables lieux de balade.

i. L'importance paysagère des terrils et leur reconnaissance :

Les terrils sont à notre époque reconnus comme des témoins de l'histoire des exploitations minières, charbonnières et de leur évolution. Ils représentent symboliquement les spécificités et la dangerosité du travail de la mine (exemple du Bois du Cazier) des 19e et 20e siècles, en tant que souvenirs des évolutions de la condition ouvrière et de la création des mouvements syndicalistes et socialistes (UNESCO, s.d.).

Leur forme de paysage évolutif et vivant en fait des temples du temps qui passe, ils deviennent les marques et les reliques d'anciens espaces spécifiques d'une autre époque (UNESCO, s.d. ; CPIE Chaîne des terrils, s.d.).

La France en est d'ailleurs un bon exemple, surtout dans le Nord-Pas-de-Calais. Depuis 1989 la CPIE Chaîne des Terrils s'attèle à la mise en valeur du patrimoine minier naturel et à la sensibilisation autour de ces éléments. L'UNESCO a classé en 2012 le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais comme paysage culturel évolutif. Parmi tous les éléments classés, il y a 51 terrils français. La CPIE, fière de cette reconnaissance, travaille à la valorisation de ces terrils et participe au projet Interreg (Destination terrils) qui a pour but de réunir les terrils wallons aux terrils français (UNESCO, s.d. ; CPIE Chaîne des terrils, s.d.) dont ceux de Charleroi.

Les terrils sont reconnus par l'UNESCO pour leur importance en tant que paysage évolutif et trace matérielle du passé.

ii. Le paysage et le tourisme :

Les terrils sont également un atout pour le tourisme de la ville, grâce à leurs intérêts historiques, paysagers et environnementaux (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Raes & Bosteels, 2006). De nombreuses visites y sont organisées que ce soit par Espace Environnement ou des guides ambassadeurs. Certains sites sont aménagés pour faciliter les visites comme le Bois du Cazier, et un grand sentier de randonnée parcourant toute la ville et permettant d'explorer certains terrils les plus connus (le GR 412) (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Raes & Bosteels, 2006 ; Marchal, 2019).

Un projet transfrontalier est en train de se mettre en place, le projet Interreg Va « Destination terrils » dont les objectifs sont la valorisation des terrils et favoriser le développement d'un tourisme durable (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Raes & Bosteels, 2006 ; Interreg, s.d. ; Marchal, 2019).

3. Les incivilités environnementales sur les terrils de Charleroi

a) Les incivilités sur les terrils – service propreté de la ville

À Charleroi, le ramassage des incivilités environnementales est à la charge du service propreté de la Ville. Nous avons interviewé deux personnes en charge du service : Roberto Amella, chef du service et Patrick Gilles, contremaitre, pour avoir un état des lieux de leur service par rapport au problème des incivilités environnementales sur les terrils.

Équipes : Le service est constitué de 90 personnes pour l'extraring (toutes les communes en dehors des limites du ring, sauf celle de Charleroi) et de 70 personnes pour l'intring. Lorsqu'il s'agit des incivilités environnementales sur les terrils, les équipes se composent en général de 3 à 4 personnes, et lorsqu'il faut ajouter un camion-grappin, 2 personnes par camion sont requises (Amella & Gilles, 2019).

Ramassage : Le ramassage des incivilités sur les terrils n'est pas systématique. Il faut pour cela qu'un signalement ait été fait auprès de la commune. Certains terrils ont cependant droit à un enlèvement des dépôts de manière régulière (1 fois par semaine), et cela dans un but touristique, car ce sont les plus fréquentés. Il s'agit d'un terril à Dampremy (Piges) et deux à Marchienne-au-pont (Bayemont Saint-Charles et Saint Théodore nouveau) (Amella & Gilles, 2019).

Déchets : Les déchets ramassés sont majoritairement constitués d'inertes, déversés par des entreprises qui refusent de payer pour évacuer légalement les déchets de construction, et des ordures ménagères, déversées par des particuliers qui ne veulent pas payer les sacs spécifiques TIBI. Les encombrants représentent une part moins importante des déchets, mais sont tout de même présents, ils sont en général déversés par des particuliers ayant un manque de motivation pour se rendre jusqu'aux sites de dépôt légal/parc à containers, dont la limite est de 1m³ de déchets par jour par personne (Amella & Gilles, 2019).

Localisation des dépôts : La plupart des déchets sont déposés aux pieds des terrils et se retrouvent plus rarement sur les hauteurs. Les encombrants sont majoritairement retrouvés au pied des terrils tandis que les ordures ménagères (en sac poubelle) peuvent se retrouver plus loin ou plus haut. Cependant, il arrive fréquemment de retrouver des encombrants dans des coins reculés des terrils, rendant le nettoyage plus compliqué pour les équipes, car elles n'ont pas toujours la capacité de se rendre là où les déchets ont été déchargés. Sans compter que les terrils ne sont pas toujours praticables pour les équipes de nettoyage à cause de la pente (Amella & Gilles, 2019). La pente, la largeur du chemin, la pluie et la boue sont des facteurs physiques qui rendent le nettoyage plus compliqué que pour d'autres friches ou autres terrains à nettoyer (Amella & Gilles, 2019).

Les dépôts en chiffre : Ces déchets ramassés sur les terrils représentent jusqu'à 35% du tonnage annuel des dépôts illégaux ramassés dans toute la ville. Cela représente 300 tonnes de déchets par an. Concernant le budget, cela coûte jusqu'à 38.005,43 €. (Amella & Gilles, 2019) (Annexe 6).

Le service propreté est conscient qu'un accès facile aux voitures et autres véhicules rend plus aisé le déversement de déchets. Pour contrer ce problème, il a installé des dispositifs (rochers, blocs de béton ...) pour empêcher les véhicules d'accéder aux terrils (Amella & Gilles, 2019). Ces dispositifs ont montré leur efficacité avec une diminution de 80 tonnes de déchets par an, diminuant ainsi le pourcentage du tonnage annuel des déchets illégaux ramassés sur terrils de 35% à 18% (Amella & Gilles, 2019) (Annexe 6 pour davantage de détails).

b) État des lieux *in situ* et inventaire des incivilités environnementales pour les 45 terrils

Dans le cadre de ce travail de recherche. Nous nous sommes rendus *in situ* sur les 45 terrils de la ville de Charleroi pour réaliser un état des lieux et un constat des incivilités environnementales présentes sur ces sites. L'objectif de cet inventaire est d'avoir un état des lieux le plus récent possible et concret de la situation dans laquelle se trouvent les terrils de la ville, en complément des informations obtenues auprès du service propreté de la ville. Nous avons pu mettre sur papier une description de chaque site et des incivilités dont ils sont victimes, couplées à un relevé systématique et à des prises de photos (Annexe 7).

Cet inventaire terrain a été effectué entre octobre 2019 et juillet 2020. La méthodologie est expliquée dans la partie III : matériel et méthode. Seules les communes de Charleroi (centre) et Goutroux ne possèdent aucun terril sur leur territoire.

i. Chiffres :

Au total, 598 dépôts ont été inventoriés sur les 45 terrils visités (Figure 17).

83 dépôts sont des déchets de construction.

106 dépôts sont des déchets encombrants.

292 dépôts sont des déchets ménagers.

16 dépôts sont des déchets végétaux.

9 dépôts sont des déchets dangereux.

92 dépôts sont des pièces automobiles.

Les déchets de construction sont principalement des gravats de briques.

Les déchets encombrants sont principalement des meubles et du mobilier de jardin.

Les déchets ménagers sont principalement des sacs poubelles et des outils ménagers.

Les dépôts dangereux sont des déchets ayant un risque de blessure pour la faune et les humains.

Les dépôts de pièces automobiles sont majoritairement des pneus, et quelques carcasses de voitures brûlées. Pour un exemple de chaque type de dépôt, voir l'annexe 1.

ii. Accessibilité :

Certains terrils sont moins touchés que d'autres par les incivilités grâce à leur accès difficile. D'autres ont visuellement moins de déchets, mais sont régulièrement nettoyés par les équipes communales (Annexes 3, 4 et 5).

Pour exemple, les 3 terrils du site du Bois du Cazier, site touristique, ont un accès facile et une forte proximité à la route (même avec les grillages qui ferment le site aux véhicules pour le terril sud) et pourtant ils ne subissent presque aucun dépôt (les seuls dépôts présents sont des canettes et bouteilles en plastique) (Annexe 7). Ces terrils sont régulièrement nettoyés et ont une plus forte fréquentation au niveau des visiteurs, il est ainsi moins facile de déverser des déchets sans être vu.

Il y a également les terrils de Marchienne-au-pont et Dampremy qui participent au GR 412 – chemin de Grande Randonnée (le Bayemont Saint Charles, le Saint Théodore nouveau et le Saint Théodore ancien), ils ont un accès très facile à pied et leur pied est à proximité direct de la route. Pourtant, peu de dépôts y sont visibles. Le partenariat de ces terrils avec le service propreté de la ville est responsable de cette faible présence de dépôts (Annexe 7 pour les fiches par terrils et annexes 3 et 5 pour l'accessibilité, ainsi que les annexes 4 et 5 pour le nombre de dépôts).

En revanche, des terrils étant facilement accessibles aux véhicules, au moins pour une partie du site, subissent davantage de dépôts. Des terrils comme le Martinet, en particulier le pied du terril à la rue de Fontaine-l'Évêque, sont exceptionnellement touchés par des dépôts en très grand nombre et de toutes sortes. Un terril comme celui de l'Épine, qui a différents accès faciles pour les véhicules, est plus enclin à voir un grand nombre de dépôts se développer au niveau de ses zones accessibles, et pour des dépôts de taille plus importante (encombrants) (Annexe 5).

iii. Morphologie :

Durant cet inventaire, nous avons constaté l'influence de la facilité d'accès sur le nombre croissant de dépôts. Nous avons remarqué que plus un terril a un accès facile pour les véhicules (accès légal ou

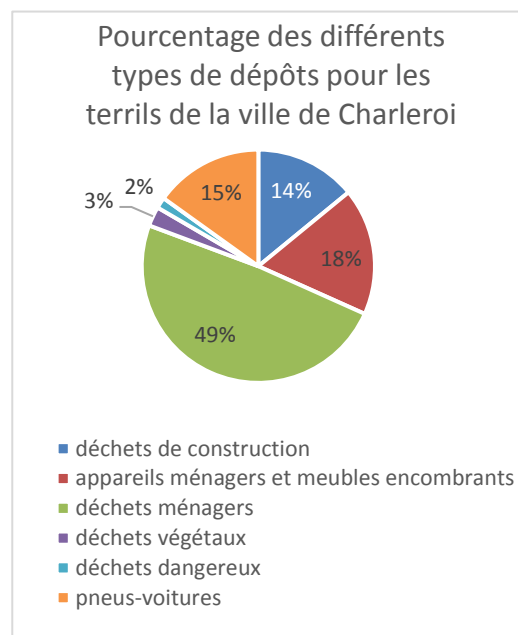


Figure 17: diagramme circulaire présentant les différents types de dépôts pour les terrils de la ville de Charleroi (%), source : inventaire terrain réalisé entre octobre 2019 et juillet 2020, Genaux Julie

non), plus le nombre de dépôts est élevé et plus la taille de ces dépôts est importante, allant jusqu'à des tas d'encombrants avec des meubles.

Cette facilité de déversement des déchets en fonction de l'accessibilité aux véhicules est visible sur plusieurs cartes de l'inventaire des terrils (Annexe 7). Nous constatons que les dépôts se trouvent majoritairement aux endroits des terrils qui longent des routes, et sont ainsi facilement accessibles aux voitures (voir terrils 5-Chemonceau, 6-Belle-Vue, 7-Hamendes ancien, 9-Sart-les-Moines, 12-Vallée, 17-Noire mécanique, 36-Blanchisserie, 37-Sambre, 40-Martinet et 41-Piges pour des exemples en Annexe 7).

Nous avons également constaté que la morphologie du terril a une influence sur la facilité d'accès (Figure 18). En effet, un terril conique, par ses pentes fortes, est plus difficile à parcourir pour déverser des déchets qu'un terril tabulaire ou aplani/rasé. Les terrils coniques sont victimes de davantage de dépôts à leur pied tandis que les terrils tabulaires et aplanis/rasés sont victimes de déversements sur toute leur surface (Annexe 7, terrils tabulaires/aplanis touchés sur toute leur surface : terrils 1-Siège Saint Louis, 8-Grand conti, 13-Saint Xavier 2, 16-Sacré Français/Warchat, 25-Epine et 31-Naye-à-Bois ; et pour les terrils coniques touchés à leur pied : les terrils 6-Belle-Vue, 11-Saint Charles, 12-Vallée, 14-Saint Xavier3, 23-Résolu 2, 27-Hiercheuses, 28-Hauchies, 32-Bois-du Hameau, 36-Blanchisserie, 40- Martinet et 41-Piges).

Lorsque l'accessibilité est facile pour les piétons, nous avons constaté une dominance de déchets ménagers comme des sacs poubelles, des canettes (surtout de bière) et d'autres petits déchets plastiques. Cette accessibilité à pied est aussi plus facile lorsque les terrils sont tabulaires ou aplanis, grâce à leurs pentes plus faibles.

Malgré l'absence relative de dépôt sur certains rares terrils, tous les terrils visités sont victimes de déchets à la volée. Ce sont de petits déchets, souvent des canettes, des bouteilles ou des emballages en plastique, que l'on retrouve partout. Nous supposons que cette présence accrue de ce type de déchets n'est pas seulement visible sur les terrils, mais également sur l'ensemble du territoire de la ville.

Nous avons aussi été surpris de la présence sur presque tous les terrils de pièces automobiles, surtout des pneus. Nous n'avons pas trouvé d'explication pour cette présence accrue.

c) La résolution du problème des dépôts illégaux pour la ville

Le signalement d'un dépôt par la population de la ville peut se faire :

- sur le site internet de la ville (www.charleroi.be), dans l'onglet « vivre », puis « environnement et propreté » et enfin « propreté ». De là, il est possible de remplir un formulaire de signalement de dépôt ;
- en téléphonant à un numéro vert (0800 24 063) renseigné sur la même page internet que le formulaire de signalement ; et
- en envoyant un mail à proprete@charleroi.be, renseigné sur la même page que le formulaire.

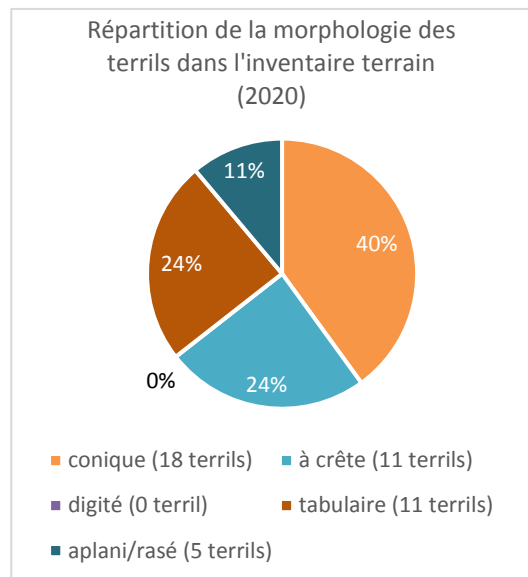


Figure 18: Diagramme circulaire présentant la répartition des morphologies de terrils dans l'inventaire terrain, en pourcentage, Genaux Julie, 2020

i. Manque de communication et opérations fastidieuses

Peu de sensibilisation est actuellement mise en place concernant la propreté publique et les possibilités de participation de la population pour la résolution du problème. L'ASBL Bewapp est cependant en train de travailler à la sensibilisation du public wallon (Amella & Gilles, 2019).

Les différents outils de signalement sont peu connus de la population et les démarches à faire pour trouver les informations et pouvoir communiquer un signalement sont peu instinctives et fastidieuses pour une population non informée. De plus, le site internet informe que les possibilités de signalement concernent principalement les dépôts sur la voie publique. Les terrils ne sont en général pas repris dans la voie publique. Il est également possible de signaler un dépôt sur un terrain privé. En nombre de plaintes, les terrils ne représentent qu'une petite partie :

- en 2019, sur 1166 plaintes de dépôts illégaux, 6 étaient pour des terrils ;
- en 2018, sur 1480 plaintes, 12 étaient pour des terrils ; et,
- en 2017, sur 1136 plaintes, 2 étaient pour des terrils (Talamelli, 2019).

Ces chiffres nous montrent que malgré la présence importante des incivilités environnementales (déchets illégaux) sur tous les terrils de la ville, peu de personnes prennent la peine de signaler les dépôts.

ii. Manque de main-d'œuvre

Le service propreté de la ville gère les signalements de dépôts. Il dispose de 90 personnes pour les 14 communes de la ville (la commune de Charleroi centre est exclue, car elle possède déjà une équipe de 70 personnes qui lui est propre). Cette équipe doit gérer la prise en compte des signalements pour toute la ville et en priorité ceux concernant la voie publique. Les dépôts illégaux ramassés sur les terrils représentent 18% à 35% du tonnage annuel du ramassage de déchets illégaux de la ville. Les 82% à 65% du tonnage des déchets illégaux restants sont ainsi ramassés en dehors des terrils, le personnel et le service sont donc déjà fort occupés sans prendre en compte les terrils. Le service peut ainsi manquer de main-d'œuvre pour répondre à tous les signalements ou toutes les constatations sur terrils (Amella & Gilles, 2019).

iii. Terrils privés ou publics

Certains terrils présents sur le territoire de la ville sont des propriétés privées ou appartiennent à la Région wallonne. Les signalements de dépôts pour ces sites ne peuvent donc pas être pris en charge par le service de la ville (Amella & Gilles, 2019).

iv. Une impression de négligence

En couplant les possibilités de signalement peu connues de la population, le manque de main-d'œuvre du service de la ville et un manque de possibilité d'intervention du service, la population de la ville peut avoir l'impression que rien n'est fait pour résoudre le problème des incivilités environnementales sur les terrils.

PARTIE II : HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

1. La problématique du travail

En se basant sur la question de recherche : « les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère des individus ? », il a été possible, dans les chapitres précédents, d'appréhender de manière théorique l'influence des incivilités environnementales sur la perception paysagère d'un observateur.

Les incivilités environnementales, au-delà d'être un problème de civilité, sont un problème qui touche les sphères environnementales, sociales et économiques de la société (Brandt, 2017). Leur présence apporte une impression de perte de contrôle de son environnement de vie/familier auprès de l'observateur (Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005). Cette impression génère du stress et de l'angoisse (en fonction du degré de gravité et du lieu). Cette présence criminelle entraîne de facto un risque d'augmentation de ces incivilités⁶. Leur présence donne l'impression aux coupables d'une impunité et mène à davantage d'incivilités au même endroit (Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006). La perte de contrôle de l'espace, si rien n'est fait pour éliminer rapidement les traces d'incivilités environnementales, est bien réelle. Cette angoisse et ce stress se transforment ainsi en peur et en insécurité (Webb, Marshall, Czarnomski, & Tilley, 2006 ; Félonneau & Lannegrand-Willems, 2005 ; Hodsman & Williams, 2011 ; Matsumoto & Takeuchi, 2011). L'observateur ressent des sentiments négatifs lorsque ces incivilités se manifestent dans son environnement familial.

La littérature existante a permis ce constat : les incivilités environnementales ont pour conséquence majeure de créer un sentiment négatif auprès de l'observateur du paysage touché.

Mais, ce sentiment négatif peut-il lui-même amener à d'autres conséquences ?

Dans le cas d'un habitant/usager d'un paysage, une nouvelle expérience de celui-ci peut entrer en conflit avec ses souvenirs et son image mentale existante si le paysage a été modifié d'une façon ou d'une autre (Bigando, 2013). Dans le cas de la présence nouvelle des incivilités environnementales, l'expérience influencée négativement peut entrer en contradiction avec l'expérience positive vécue antérieure du même paysage. Les souvenirs positifs se confrontent à la nouvelle perception du lieu (Bigando, 2013). Un conflit se crée entre les deux et l'élément perçu comme négatif est rendu dominant par la comparaison avec le souvenir de l'expérience précédente (Hallet, Belayew, Froment, Urban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996). Face à cette contradiction entre souvenir et perception, la relation entre l'habitant et son paysage peut-elle être influencée à cause de la présence des incivilités ? L'attitude de cet habitant envers le paysage touché est-elle influencée par la présence des incivilités ?

Ces questions n'ont pas encore reçu de réponse dans la littérature. C'est pourquoi nous allons tenter d'y répondre au travers de ce travail.

Notre problématique porte sur les impacts de la présence d'incivilités environnementales dans un paysage. La présence de ces incivilités crée **en général** un sentiment négatif chez l'observateur envers le paysage touché, et influence négativement sa perception paysagère. Nous ne connaissons pas

⁶ Phénomène de « la vitre brisée », ou « broken window » dans le texte original. Phénomène expliquant que si la présence d'une dégradation, incivilités environnementales, n'est pas rectifiée en enlevant l'incivilité, la présence visible de cette incivilité attire d'autres crimes. L'absence de rectification du problème indique aux malfaiteurs que personne ne s'intéresse à la zone et qu'ils sont ainsi « libres » de commettre d'autres incivilités. « *Fly-tipping: Causes, incentives and solution* », par Webb B, Marshall B., Czarnomski S. et Tilley N.

encore l'influence de ces incivilités et du sentiment négatif qu'elles provoquent sur l'attitude d'habitants envers leurs paysages familiers touchés par le problème.

Contexte :

Pour concrétiser la recherche, le travail porte sur une ville, une population et un paysage précis. Il s'agit de la ville de Charleroi, les carolos et les terrils. Nous savons déjà que ces sites naturels sont touchés par les incivilités environnementales, mais nous ne connaissons pas encore leur influence sur les carolos.

Il est intéressant dans ce cas précis de déterminer si le phénomène touche les carolos et leurs paysages de terrils. Ensuite, il est possible de déterminer si ces carolos ont un changement d'attitude envers ce terril à cause de la présence de ces incivilités, cela permettrait de comprendre l'influence que ce problème peut avoir sur le ressenti paysager et les pratiques paysagères de ces individus.

Il s'agit donc de confirmer ou réfuter que les incivilités environnementales, présentes en nombre sur les terrils de Charleroi, créent un sentiment négatif auprès de l'observateur, **carolo**, pour le paysage du terril touché. Il est également important de déterminer si ces incivilités et le sentiment négatif qui en découle peuvent mener à un changement d'attitude de l'habitant envers le paysage de terril touché par les incivilités.

Les incivilités environnementales touchent les terrils de Charleroi. Celles-ci créent en général un sentiment négatif de l'observateur envers le paysage touché, et influencent négativement la perception paysagère.

Le sentiment qu'elles provoquent auprès des habitants de Charleroi n'est pas connu, pas plus que l'influence à long terme sur la perception paysagère et l'attitude de ces habitants.

2. Les hypothèses de travail

La question de recherche principale que nous nous étions posée comme point de départ de la recherche était celle-ci : les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère des individus ? Nous tentons de répondre à cette question au travers du travail en nous basant sur trois hypothèses :

- 1) Le sentiment ressenti par les habitants de Charleroi (carolos) face aux incivilités environnementales présentes sur un terril est négatif.
 - L'objectif lié à cette hypothèse est de déterminer si un sentiment négatif est ressenti par les habitants de Charleroi, et de déterminer ce sentiment.
- 2) L'attitude de l'observateur par rapport au terril touché par les incivilités est influencée par la présence de ces incivilités.
 - L'objectif lié à cette deuxième hypothèse est de déterminer si les incivilités ont une influence sur l'attitude à long terme de l'observateur par rapport au terril touché, et déterminer s'il y a un changement d'attitude.
- 3) Le type de déchet qui compose le/les dépôt(s) dérange de manière différente les observateurs.
 - L'objectif lié à cette troisième hypothèse est de déterminer le type de déchet qui dérange le plus l'observateur, et qui pourrait avoir le plus d'influence sur le ressenti et l'expérience paysagère.

Sous-hypothèses :

Nous avons plusieurs sous-hypothèses qui forment les différentes étapes qui permettront de confirmer ou réfuter les hypothèses principales.

- Les carolos sont attachés à leurs terrils
- Le sentiment ressenti face à un paysage de terril est positif
- Le sentiment ressenti face à des incivilités environnementales est négatif
 - Objectif : comparer les deux ressentis afin de détecter une différence

⇒ Hypothèse 1

- Les incivilités environnementales ont une influence sur la réaction et le comportement des individus
- Les incivilités environnementales ont un impact sur l'attitude de l'individu par rapport à un paysage de terril touché par ces incivilités
 - Objectif : déterminer l'impact sur l'attitude⁷ par rapport aux terrils touchés

⇒ Hypothèse 2

- Il y a un type de déchet qui est plus dérangeant et un autre qui l'est peu

⇒ Hypothèse 3

- Les particularités/spécificités personnelles des répondants ont une influence sur la perception et l'attitude (âge, sexe/genre, profession et éducation)

3. L'importance de la question pour Charleroi

Les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère ?

Charleroi est une ville vécue par deux types d'individus : les habitants et les touristes. Il est important de situer la question par rapport à ces deux types de pratiquants de la ville. La recherche se concentre sur l'importance de la question pour les habitants, mais le tourisme reste un point important qui pourrait être développé en suite de ce travail.

a) Le tourisme :

Pour les touristes, ou le tourisme en général, Charleroi essaye depuis quelques années de rénover son image publique, de redevenir une métropole rayonnante et changer d'image pour passer du « pays noir » au « pays vert » (Charleroi Bouwmeester; Ville de Charleroi, 2015). Cette volonté de changement est visible jusque dans le nouveau logo de la ville rappelant son histoire industrielle (une couronne à trois piques rappelant les industries et les terrils de la ville) (Charleroi Bouwmeester, 2015). Les terrils font actuellement partie du tourisme de la ville avec pour sujet l'environnement et la nature. Il existe

⁷ Nous distinguons ici les deux termes « réaction » et « attitude » en nous basant sur leur définition du Larousse. Le dictionnaire nous précise qu'une réaction est un comportement suscité en réponse à un stimulus extérieur, tandis qu'une attitude est un système stable et organisé de dispositions cognitives vis-à-vis d'une situation évaluée comme désirable ou indésirable (Larousse). Dans le contexte des incivilités environnementales présentes dans un paysage, la réaction représente le comportement de l'individu au moment donné où il voit des incivilités environnementales. L'attitude, quant à elle, est la disposition mentale que l'individu va adopter envers le paysage touché par les incivilités après avoir vu les incivilités. La réaction est donc un événement qui a lieu dans un temps court, à un moment donné, et l'attitude dans un temps long, avec des conséquences sur le long terme.

également un projet transfrontalier (Interreg destination terrils) qui a pour but de valoriser ce patrimoine écologique et de valoriser un tourisme plus responsable sur ces terrils (Delcourt & Hauteclair, 2011 ; Marchal, 2019).

Cependant, comme nous l'avons vu avec l'inventaire terrain des 45 terrils de la ville, tous sont touchés par le problème des incivilités environnementales, de manière plus ou moins importante. Si ces incivilités ont une influence (négative) sur la perception paysagère, le vécu paysager et la représentation paysagère, il y a un fort risque d'effet négatif sur le ressenti général de l'expérience paysagère vécue. Cette expérience paysagère va déterminer l'image mentale et la réputation que le touriste associera au nom de la ville « Charleroi ». Si cette image est négative, la réputation sera négative. En fonction de l'ampleur du tourisme sur les terrils et de l'ampleur des incivilités environnementales, cette réputation peut très facilement devenir une part de l'image qui sera associée à la ville de manière collective.

Si les incivilités jouent un rôle dans la représentation paysagère, elles joueront un rôle dans la réputation de la ville. Cette réputation pourrait avoir des répercussions touristiques et économiques sur la ville.

b) Les habitants de la ville :

Les terrils constituent un cadre de vie, un paysage familier, des poches de verdure dans le tissu urbain et déterminent une part de l'identité des carolos. Ils représentent autant un paysage, qu'une histoire collective et un environnement naturel commun.

Si les incivilités environnementales ont une influence (négative) sur la perception paysagère, le vécu paysager et la représentation paysagère, il y a un fort risque d'effet négatif sur l'appréciation de cet élément-cadre de vie pour les habitants. Si les habitants apprécient négativement cet environnement (considéré comme sale et dangereux) ils vivront de manière négative leur cadre de vie, ressentant de l'angoisse et du stress de manière régulière (voire quotidienne). En plus de diminuer la valeur du cadre de vie des habitants et de diminuer leur bien-être, cela risquerait de mener à un rejet de ces éléments paysagers, signifiant ainsi de rejeter une partie du patrimoine historique et naturel de la ville.

c) L'importance de la réponse à la question :

Connaitre la réponse à la question de l'influence des incivilités environnementales sur la perception paysagère est important, afin :

- d'anticiper les effets sur le tourisme vert et l'image de la ville, avec un risque de répercussion économique ; et,
- d'anticiper les effets négatifs des incivilités environnementales sur le bien-être des habitants de la ville.

De nombreuses solutions sont d'ailleurs déjà connues par différents chercheurs comme le contrôle ou la limitation de l'accès à un site en installant des dispositifs de fermeture physique (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Situ, 1998); augmenter la surveillance que ce soit par du gardiennage ou l'installation des caméras (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Tasaki, et al., 2007); l'éducation, la prévention et la sensibilisation en forgeant une sensibilité, un raisonnement et un système de valeurs, ainsi qu'en éduquant aux conséquences légales (Crofts, Morris, Wells, & Powell, 2010 ; Partoune, 2018 ; Situ, 1998) ; renforcer l'application des lois environnementales via l'augmentation des amendes pour déversement illégal (Situ, 1998 ; Tasaki, et al., 2007) ; la réduction des frais pour l'élimination

légale des déchets (Tasaki, et al., 2007). Ces solutions pourraient être mises en place en adaptant au contexte et à l'impact démontré des incivilités.

En répondant à la question, il est possible de mettre le doigt sur un phénomène négatif de grande ampleur, permettre une anticipation des possibles problèmes et ouvrir la réflexion sur de possibles solutions. Avec ce travail, nous espérons apporter une partie de réponse en permettant de savoir si les incivilités environnementales ont une influence sur la perception paysagère des habitants d'une ville, en déterminant cette influence, en indiquant où les incivilités deviendraient critiques (inventaire de terrain) et de quelle manière elles affectent les habitants. Avec ces connaissances en plus, la ville pourrait tenter d'apporter des solutions plus précises et ciblées au problème.

4. L'importance de la question pour les paysagistes

Les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère ?

Dans le cadre d'un aménagement paysager ou d'une valorisation paysagère d'un élément paysager existant, réfléchir au contexte du projet, autant au niveau économique, social et environnemental est important pour permettre d'ancrer le projet au mieux dans ce contexte et permettre sa valorisation par le public.

Cependant, si les incivilités environnementales ont une influence négative sur la perception paysagère, le vécu paysager et la représentation paysagère, tout un projet paysager entier peut être dévalorisé et rejeté par les observateurs, sans compter sur la mauvaise réputation à laquelle le lieu et l'aménagement seront associés (sécurité, danger ...). Le public pourrait rejeter tout un aménagement à cause des sentiments négatifs associés à ces incivilités. Ce rejet pourrait aller jusqu'à des dégradations de l'environnement aménagé.

Pour un paysagiste, il est important d'intégrer dans sa réflexion le problème des risques liés aux incivilités environnementales. Il est important de connaître tous les risques et d'avoir conscience des éléments à prendre en compte pour créer un projet qui favorisera le moins possible le développement d'incivilités environnementales.

Avec ce travail, nous espérons apporter une partie de réponse à la question et des informations pour les paysagistes quant aux risques liés aux incivilités environnementales et aux facteurs physiques qui mèneraient à un développement plus facile de celles-ci. Avec la réponse à la question de recherche, il est possible d'intégrer une réflexion supplémentaire dans le processus de création d'un projet paysager dans le but d'intégrer au mieux le projet dans son contexte et d'apporter un cadre de vie qualitatif aux habitants.

5. La méthodologie de réponse à la question de recherche

Les incivilités environnementales ont-elles une influence sur la perception paysagère ?

Pour répondre à cette question de recherche et confirmer ou réfuter les hypothèses émises, nous avons fait le choix d'apporter des réponses à partir d'un questionnaire proposé à la population de Charleroi. Cette méthode quantitative a pour objectif de nous apporter une partie du point de vue de cette population par rapport au problème des incivilités environnementales sur les terrils de Charleroi.

Cette méthode est construite en différents points et étapes qui permettent de structurer la recherche et de développer une méthode la plus adaptée à notre sujet de recherche (Figure 19) au moyen de différents outils et techniques. Vous pouvez retrouver ces étapes en détail dans la partie III : Matériel et méthode.

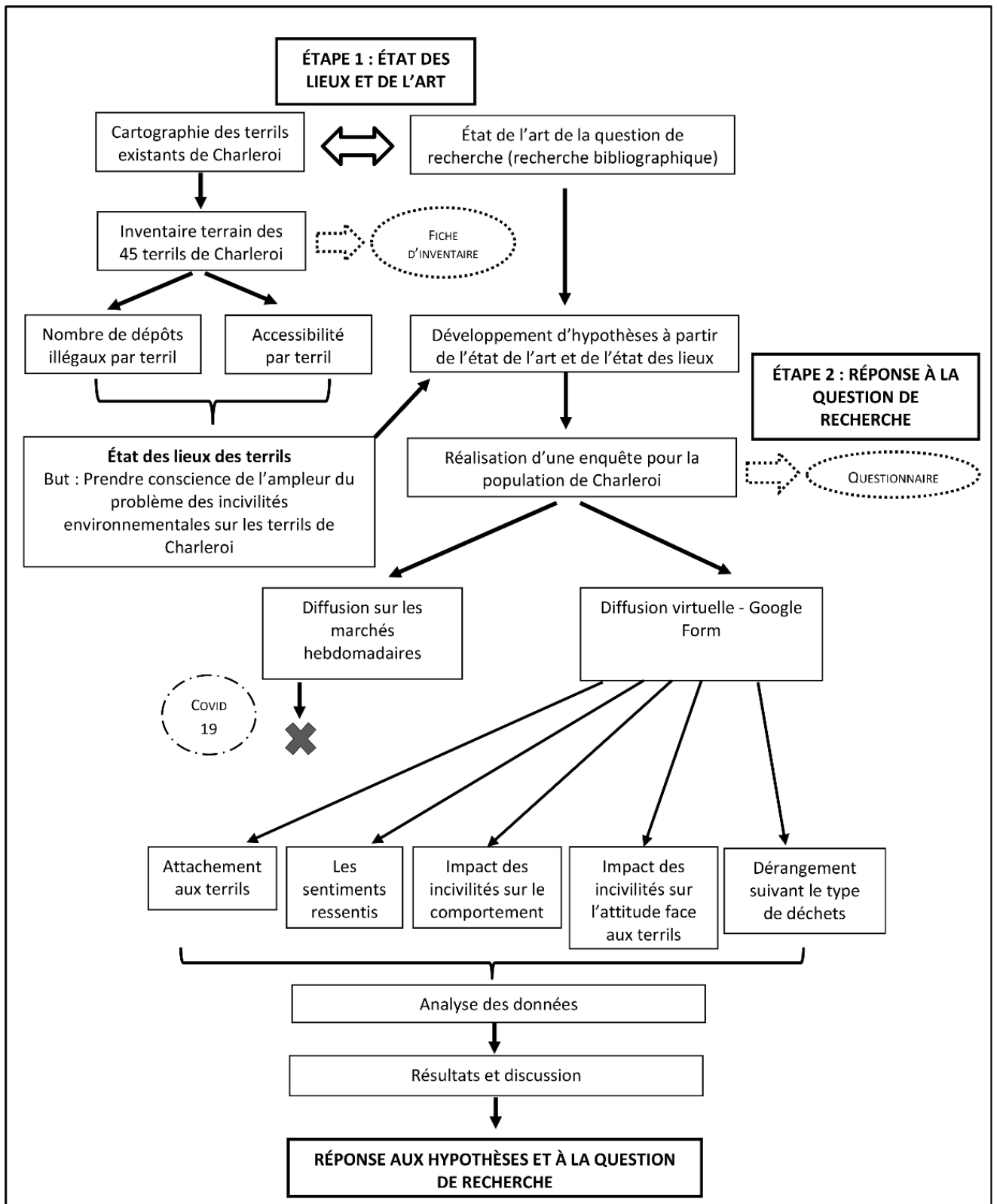


Figure 19: Représentation graphique de la structure du travail et des étapes de la méthodologie, Genaux Julie

PARTIE III : MATÉRIEL ET MÉTHODE

1. Inventaire terrain

a) Cadre théorique :

Dans le cadre de l'état des lieux des incivilités environnementales sur les terrils de la ville de Charleroi, nous avons interrogé le service propreté de la ville. Les personnes interrogées nous ont fourni des chiffres en tonnage et en coût concernant les dépôts illégaux qu'ils ramassent par an. En complément de ces chiffres, nous avons décidé de réaliser un inventaire de terrain afin d'avoir un état des lieux concret de chaque terril de la ville. Cet inventaire est un complément aux informations obtenues auprès du service propreté (cfr chapitre 3).

Il a pour but de fournir des informations concrètes, précises et localisées sur l'état de chaque terril de la ville concernant les dépôts qui y sont présents, leur nombre, le type de déchet, leur localisation sur le terril et l'accès aux sites (Annexe 7).

b) Le site de l'étude :

La recherche du travail concerne la ville de Charleroi. Nous avons limité la zone de travail aux limites des 15 communes qui composent la ville : Charleroi, Marcinelle, Couillet, Dampremy, Goutroux, Marchienne-au-pont, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Jumet, Gosselies, Lodelinsart, Ransart, Roux, Gilly et Montignies-sur-Sambre.

c) L'échantillonnage :

Avant de commencer le travail de terrain, il a fallu cibler les terrils qui sont les sujets de l'inventaire.

Pour cela, nous avons utilisé une carte de la Wallonie répertoriant tous les terrils existants et rasés, disponible sur Walonmap. Cette carte est nommée « Terrils (Version 2018) -Série » appartenant au Service public de Wallonie (SPW) créée le 01 juillet 2018. Elle est disponible sur le géoportail de Wallonie au lien suivant : <https://geoportail.wallonie.be/catalogue/6d797e66-a388-425c-84c4-b02aa37d2658.html>.

À partir de cette carte, nous avons cherché tous les terrils qui existent encore de nos jours, sous forme entière, remaniée ou aplanie.

Nous nous sommes également limités aux terrils portant un nom, permettant ainsi de les identifier plus facilement lors de l'inventaire.

45 terrils ont été détectés comme correspondant à la recherche (Annexe 2). Deux communes de la ville n'ont montré aucune présence de terril, les excluant ainsi de l'inventaire. Il s'agit des communes de Charleroi et de Goutroux.

d) La collecte des données :

Période : L'inventaire terrain et la collecte des données d'incivilités environnementales sur les terrils se sont déroulés d'octobre 2019 à juillet 2020, avec une interruption de mars à juin due à la pandémie de la Covid 19 et au confinement. Il s'est ainsi déroulé sur 6 mois effectifs.

Critères d'inclusion ou d'exclusion : Comme dit plus tôt, l'inventaire s'est fait uniquement sur les terrils présents dans la limite des 15 communes de la ville, qui possèdent un nom et qui existent encore

sous une forme entière, remaniée ou aplanie. Les terrils en dehors des limites de la ville ou ne possédant pas de nom propre ont été exclus de l'inventaire.

Outils d'inventaire : Afin d'effectuer un inventaire le plus complet possible, nous avons utilisé un outil permettant un relevé systématique des dépôts de déchets sur les terrils : une fiche systématique (Annexe 8)

La fiche d'inventaire terrain est en format A5 pour faciliter le travail sur terrain.

Pour réaliser cette fiche, nous nous sommes basés sur les facteurs de risque de développement d'incivilité environnementale, dont nous avons parlé dans le chapitre 2. Nous avons considéré la présence d'une route et l'accessibilité aux voitures, l'ouverture du site aux piétons et véhicules, la présence humaine (proximité d'habitations), la risque d'être vu/pris sur le fait (éclairage et proximité d'habitations).

Les critères à remplir pour un inventaire systématique sont :

- la date du relevé ;
- le nom du terril ;
- le quartier, lorsqu'il est connu ;
- la commune ;
- le numéro de la photo pour chaque dépôt ;
- la localisation du/des déchets sur le terril ;
- le type de déchet et son matériau (cases à cocher et description à apporter)
 - o ordure ménagère ;
 - o encombrant ;
 - o déchets de construction ;
 - o mélange ;
- l'état du dépôt/déchet ;
- la dangerosité du dépôt/déchet ;
- l'évaluation de l'impact visuel du dépôt/déchet (représenté par 3 smileys)
 - o peu visible (smiley neutre) ; 😐
 - o visible (smiley pas content) ; 😞
 - o très visible (smiley fâché) ; 😡
- la distance du dépôt/déchet par rapport à la voirie ;
- l'éclairage du site ;
- la proximité d'habitations ; et,
- la présence d'un dispositif de fermeture physique pour empêcher l'accès aux véhicules.

En accompagnement de cette fiche d'inventaire, des photos ont été prises pour chaque dépôt rencontré. Le numéro de la photo est associé au numéro du dépôt de la fiche.

Pour réaliser les photos, un appareil photo Sony, alpha 6000 et un smartphone Android ont été utilisés. Le smartphone permettait la géolocalisation des photos et l'appareil photo Sony apportait une qualité de photo suffisante pour l'inventaire. Les dépôts ont ainsi été pris en photo deux fois.

Méthode d'inventaire : L'inventaire s'est déroulé à pied, en présence de 2 personnes (l'étudiant et un accompagnant).

En prévision du travail terrain, une carte du terriil à inventorier était imprimée afin de localiser tous les sentiers et chemins connus pour ledit terriil, et avoir un aperçu de son accessibilité du terriil.

Pour réaliser la collecte de données, nous nous sommes rendus une fois sur chaque terriil inventorié et avons exploré toutes les zones accessibles. Certains terriils étaient totalement accessibles et ont pu être inventorierés sur l'entièreté de leur surface, d'autres n'avaient qu'une accessibilité partielle et d'autres encore n'étaient pas accessibles.

Pour chaque dépôt rencontré, nous nous sommes arrêtés afin de le photographier, deux fois (une fois avec chaque appareil), et nous avons rempli la fiche d'inventaire terrain avant de continuer (fiche d'inventaire terrain, Annexe 8).

e) L'analyse :

Une fois l'inventaire terrain d'un terriil effectué, nous avons créé une carte sur le logiciel QGIS Desktop 3.10.7 reprenant tous les terriils de Charleroi faisant partie de l'inventaire.

Des couches vecteurs ont été utilisées pour localiser chaque dépôt inventorié, associé à la photo prise sur terrain en reprenant les informations de localisation obtenues grâce au service de géolocalisation des photos du smartphone.

Nous avons ensuite réalisé une fiche par terriil reprenant les informations de la fiche d'inventaire en ajoutant une carte du terriil avec la localisation des dépôts et la morphologie du terriil et l'accès, qui ne pouvait être prise en compte qu'après avoir pu aller sur terrain (Annexe 7).

Les données récoltées ont permis de réaliser des cartes reprenant le nombre de dépôts et l'accessibilité par terriil, en déterminant une échelle de gravité du nombre de dépôt et de l'accès (Annexes 3, 4 et 5).

- L'échelle de criticité du nombre de dépôts indique la criticité de l'impact paysager des dépôts illégaux par rapport au paysage des terriils. Plus la note de criticité est élevée, plus le paysage sera impacté négativement par la présence des dépôts.
- L'échelle de criticité de l'accessibilité indique la criticité du risque de développement de dépôts illégaux sur les terriils, en fonction de leurs différents types d'accès. Plus la note de criticité est élevée, plus l'accès sera facile et augmentera le risque de voir se développer des dépôts illégaux.

Pour le nombre de dépôts, nous avons déterminé une échelle de criticité d'impact paysager à 5 niveaux. Entre 0 et 5 dépôts, la criticité était très faible ; entre 6 et 10 dépôts, la criticité est faible ; entre 11 et 20 dépôts, la criticité est moyenne ; entre 21 et 30 dépôts, la criticité est élevée ; pour plus de 31 dépôts, la criticité est très élevée (Annexes 3 et 5).

Pour l'accessibilité, nous avons déterminé une échelle de criticité du risque de développement de dépôts illégaux à 5 niveaux. Un accès fermé aux voitures et aux piétons est une criticité très faible ; pour un accès voiture fermé avec un accès piéton ouvert, mais difficile, la criticité est faible ; pour un accès voiture fermé, mais un accès piéton ouvert, la criticité est moyenne ; pour un accès voiture ouvert (proximité d'une route aux abords du terriil) et un accès piéton difficile, voire fermé (aucun chemin ou trottoir à proximité), la criticité est élevée ; pour un accès aux voitures ouvert et un accès piéton ouvert et facile, la criticité est très élevée (Annexes 4 et 5).

Pour lire les résultats de cet inventaire, nous vous invitons à retourner au chapitre 3 et aux annexes 3, 4 et 5.

2. Enquête et questionnaire

a) Cadre théorique

L'appréciation paysagère d'un individu est influencée par la perception et l'expérience vécue du paysage. En fonction de ce qui est perçu et du vécu, les souvenirs sont influencés positivement ou négativement.

Les incivilités environnementales jouent un rôle dans la perception et l'expérience du paysage. Elles modifient le champ visuel de l'individu et peuvent créer un contraste avec leur contexte. Ce contraste peut être interprété négativement par l'observateur et influencer négativement ses sentiments.

Ces incivilités sont présentes sur tous les terrils de Charleroi et leur influence sur les carolos n'est pas connue. L'objectif de ce travail est de déterminer le sentiment ressenti par ces carolos face aux incivilités environnementales présentes dans les paysages de terrils et d'identifier l'influence qu'elles ont sur la perception paysagère et sur l'attitude des carolos par rapport à ces terrils.

Nos hypothèses du travail sont celles-ci :

- 1) Le sentiment ressenti par les habitants de Charleroi (carolos) face aux incivilités environnementales présentes sur un terril est négatif.
 - L'objectif lié à cette hypothèse est de déterminer si un sentiment négatif est ressenti par les habitants de Charleroi, et déterminer ce sentiment.
- 2) L'attitude de l'observateur par rapport au terril touché par les incivilités est modifiée/influencée par la présence de ces incivilités.
 - L'objectif lié à cette deuxième hypothèse est de déterminer si les incivilités ont une influence sur l'attitude de l'observateur par rapport au terril touché, et déterminer s'il y a un changement dans l'attitude.
- 3) Le type de déchet qui compose le/les dépôt(s) dérange de manière différente les observateurs.
 - L'objectif lié à cette troisième hypothèse est de déterminer le type de déchet qui dérange le plus l'observateur, et qui pourrait avoir le plus d'influence sur le ressenti et l'expérience paysagère.

Sous-hypothèses :

Nous avons plusieurs sous-hypothèses auxquelles qui forment les différentes étapes qui permettront de confirmer ou réfuter les hypothèses principales.

- Les carolos sont attachés à leurs terrils
 - Le sentiment ressenti face à un paysage de terril est positif
 - Le sentiment ressenti face à des incivilités environnementales est négatif
 - Objectif : comparer les deux ressentis afin de détecter une différence
- ⇒ **Hypothèse 1**
- Les incivilités environnementales ont une influence sur le comportement des individus
 - Les incivilités environnementales ont un impact sur l'attitude de l'individu par rapport à un paysage de terril touché par celles-ci.
 - Objectif : déterminer l'impact sur l'attitude par rapport aux terrils touchés
- ⇒ **Hypothèse 2**
- Il y a un type de déchet qui est plus dérangeant et un autre l'est peu
- ⇒ **Hypothèse 3**

- Les particularités/spécificités personnelles des répondants ont une influence sur la perception et l'attitude (âge, sexe/genre, profession et éducation)

b) Le choix des cibles (carolos)

Tout d'abord, les objets de l'étude sont les terrils de Charleroi, touchés par les incivilités environnementales. L'étude consiste à connaître l'influence que ces incivilités peuvent avoir sur la perception paysagère d'un individu qui fréquente ces lieux. Il faut ainsi définir l'expérience et le ressenti de ces individus.

Afin d'avoir des individus à étudier qui ont déjà pu faire l'expérience de ces terrils, et certainement avoir vécu les incivilités qui y sont présentes, les habitants de la ville de Charleroi sont les cibles privilégiées. Par habitants nous entendons toutes les personnes qui habitent dans les 15 communes de la ville.

Vu le nombre de terrils (45) et de communes (15), il serait impossible dans ce travail de cibler la population par commune ou par terrils, en ayant des échantillons représentatifs pour chacun (minimum de 30 répondants par catégorie de population – âge, genre, ... - et un idéal de 80 minimum pour le total de tout un questionnaire afin d'assurer une certaine représentativité (Berthier, 2012)), la population n'est ainsi pas ciblée de manière plus précise qu'« habitant de Charleroi ».

Il n'y a pas davantage de critères de sélection, car chaque habitant de Charleroi, quel que soit son âge, genre, appartenance sociale ou culture a déjà pu ou peut faire l'expérience des terrils.

De plus, les terrils font partie intégrante de tout le paysage de Charleroi et nous considérons que tous les habitants savent ce qu'est un terril. La question ne sera donc pas posée.

c) La collecte des données (réalisation de l'enquête)

Le travail des hypothèses se fait à partir d'une enquête sous forme d'un questionnaire, proposé à la population de Charleroi. Ce choix de questionnaire est la méthode la plus efficace pour connaître l'avis d'une population et pouvoir en tirer des conclusions. Des entretiens en tête à tête avec les personnes à interroger n'ont pas été réalisés, car cela aurait demandé des moyens impossibles : interroger un petit nombre de personnes, mais en sélectionner plusieurs par commune (15 communes) ou par communauté autour des terrils (45 terrils). De plus, le questionnaire a été développé en période de Covid 19, rendant impossible des entretiens en face à face pour des raisons sanitaires.

Le choix méthodologique est celui du questionnaire quantitatif. Il est structuré en quatre volets correspondant à des thématiques distinctes, chacun consacré au travail d'une hypothèse. Cette méthode de récolte quantitative permet de collecter des données pour analyser l'appréciation du paysage des terrils et des incivilités environnementales dans un paysage, et le comportement des répondants face à des incivilités environnementales.

i. La structure du questionnaire :

Le questionnaire a été construit de manière à amener progressivement les répondants vers le sujet des incivilités afin de les influencer le moins possible dans leurs réponses. La partie signalétique est située en fin de questionnaire afin d'éviter de brusquer les répondants avec des questions trop personnelles d'entrée de jeu. Ils devraient ainsi être enclins à y répondre avec moins d'appréhension.

La première section concerne l'appréciation des terrils et de leur paysage. Elle est constituée des questions 1 à 7 (Annexe 10). Le but de cette section est de comprendre le rapport que le répondant a avec les terrils et l'appréciation qu'il a du paysage. Cela permet d'identifier l'attachement des carolos à leurs terrils. Cette information peut avoir une influence sur leur sentiment face aux incivilités présentes sur ces terrils.

La deuxième section concerne l'appréciation des incivilités environnementales. Elle est constituée des questions 8 à 9 (Annexe 10). Une fois que les sentiments de base face au paysage des terrils sont connus (section précédente), il est possible de comparer ce sentiment avec celui ressenti face aux incivilités environnementales.

- ⇒ Ces deux premières sections permettent de répondre à la première hypothèse en déterminant si les incivilités environnementales ont une influence sur la perception paysagère et les sentiments ressentis par les répondants. Elles permettent également de déterminer le sentiment ressenti face à ces incivilités.

La troisième section concerne la réaction et l'attitude des répondants face aux incivilités environnementales. Elle est constituée des questions 10 à 16 (Annexe 10). Le but de cette section est de déterminer la façon dont le répondant estime qu'il réagit en étant confronté aux incivilités environnementales.

- ⇒ Cette troisième section permet de répondre à la deuxième hypothèse en déterminant si les incivilités environnementales ont une influence sur l'attitude des répondants, en général et par rapport aux terrils touchés.
- ⇒ Une partie de cette troisième section sert également à répondre à la troisième hypothèse. Cela concerne les questions 13 à 16. Le but de cette partie est de pouvoir déterminer si un type de déchet en particulier dérange davantage le répondant. Cela permet de savoir si le type de déchet qui compose le dépôt peut avoir une influence sur la perception paysagère.

La quatrième et dernière section est la partie signalétique, celle qui renseigne sur la personne ayant répondu au questionnaire. Cette partie sert à observer si des différences se marquent entre les différents âges, sexes/genres, professions, éducations.

Pour la question concernant le statut socioprofessionnel, la nomenclature fournie par l'INSEE concernant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) a été utilisée comme base. Elle a cependant été simplifiée.

- ⇒ Objectif : L'objectif de cette partie est de pouvoir décrire le répondant. Certaines de ses caractéristiques pourraient expliquer certaines réponses de questions (Berthier, 2012).

Questionnaire photographique : Étant donné les conditions de Covid 19 (confinement et distanciation sociale) qui ont lieu pendant la création de ce travail, des photos de paysages et non des expériences sur terrain ont été privilégiées comme illustrations et support visuel. Cela ne cause théoriquement pas de problème pour les résultats du questionnaire, car selon Yves Francois Le Lay (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005), les photographies servent de substitut à une expérience *in situ* (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005) en ne créant aucune différence statistique entre les deux types d'expériences paysagères. Les photographies ont cependant été prises et choisies par nos soins pour apporter des représentations des paysages de terrils et d'incivilités les plus représentatives de ce qui a été constaté sur terrain lors de l'inventaire (voir chapitre 3 partie I et partie III).

Les deux photos des questions 6 et 8 sont différentes, mais construites sur une même base de limites visuelles (les différents plans) et de composition paysagère (en omettant les incivilités) avec une perspective similaire. Elles représentent toutes les deux des caractéristiques typiques des terrils :

- le relief et la pente ;
- la présence de végétation diversifiée variant entre herbacées et arbres ;
- des sentiers laissant voir la couleur du sol, sombre et noire, due à aux matériaux de base (houille, charbon, ...) ; et,
- la représentation d'un paysage naturel (dominance de végétation et faible présence humaine, excepté pour la photo les concernant)



Figure 21: Photo présentée dans la question 8 du questionnaire, 2020 (Genaux Julie)



Figure 20: Photo présentée dans la question 6 du questionnaire, 2020 (Genaux Julie)

Ainsi, il est possible de comparer les sentiments ressentis pour les deux photos sans avoir à prendre en compte un biais d'appréciation différent en fonction du paysage des deux photos (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005).

Les quatre photos utilisées à la question 13 ont été créées de manière à diminuer le plus possible le risque de biais à cause de l'appréciation du paysage de fond. Nous avons ainsi sélectionné une photo prise durant l'inventaire terrain qui montrait un paysage de terril suffisamment représentatif (voir critères au-dessus), et nous y avons ajouté nous-mêmes différentes images de dépôts. Ainsi, il était possible d'illustrer quatre types de dépôts et d'avoir un retour sur le dérangement qu'ils occasionnent aux observateurs sans risquer un biais dans l'appréciation de ce paysage (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005).



Figure 22: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 1, Genaux Julie



Figure 23: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 2, Genaux Julie



Figure 25: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 3, Genaux Julie



Figure 24: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 4, Genaux Julie

Vous pouvez retrouver les questions et le questionnaire en annexe 10

ii. La soumission du questionnaire

-Sur les marchés de Charleroi

La méthode de soumission originelle devait être une diffusion en présentiel sur les marchés hebdomadaires de la ville de Charleroi. Nous expliquons plus bas pourquoi cette méthode n'a pas pu être mise en place.

Les marchés communaux :

La ville possède 11 marchés par semaine, certains ont lieu au même endroit, mais plusieurs fois par semaine : Tous les marchés se font de 8h à 13h, sauf le marché du dimanche qui a lieu de 8h à 14h

Objectif :

L'objectif était de se rendre à chaque marché de la ville afin de toucher le public le plus large et venant de tous les coins de la ville.

Cette méthode n'est évidemment pas parfaite au niveau de la représentativité des répondants (pas de « vrai » hasard), et nous en étions conscients (Berthier, 2012), mais l'ampleur de la ville, son nombre de communes (15), et du nombre de terroirs (45) ne permettait pas de travailler sur une diffusion plus ciblée et plus stricte.

Un second objectif était de pouvoir toucher un minimum de 200 personnes (carolos) pour l'ensemble de l'enquête sur les marchés.

Matériel :

Stand : La présence sur ces marchés se serait faite sous la forme d'un stand, où la population peut s'arrêter pour répondre au questionnaire. Le stand aurait été formé par 2 tables en L et d'une pergola (comme protection contre les intempéries). Des affiches étaient prévues pour signaler le sujet du stand.

Questionnaires : Le questionnaire aurait eu une diffusion sous forme papier, sur le stand. Des feutres et stylo-bics sont disponibles pour le public. Le questionnaire est composé des mêmes questions que le questionnaire que nous avons présenté plus haut. Il serait imprimé au format A4, le nom de chaque marché est indiqué ainsi que la date et le numéro du questionnaire (Annexe 9).

Photos : Les photos seraient imprimées en plusieurs exemplaires (au moins 5) afin de permettre à plusieurs personnes de les utiliser en même temps. Elles seraient en format A5, plastifiées, numérotées et utilisées comme support visuel pour certaines questions. Ce format a été défini grâce à la clarté qu'il apporte sur les photos et son aspect pratique par sa taille réduite.

Autorisation :

Pour se rendre sur ces marchés, il est nécessaire d'avoir une autorisation communale afin de réserver un emplacement fixe et prévenir les services de police de notre présence. Notre projet avait été accepté le 11 mars 2020 par le service communal, avec l'autorisation de madame Malter Chantal, responsable du service Commerce de la ville de Charleroi.

Nous avons ainsi l'autorisation de nous rendre sur tous les marchés de la ville.

L'emplacement qui nous avait été réservé faisait 3m sur 3m.

Période de diffusion :

Il était prévu d'étaler la diffusion de fin mars à mi-avril, sur deux semaines et de débiter le 28 mars 2020 par les marchés du week-end, et devait se dérouler jusqu'au 10 avril 2020.

Problème :

Malheureusement, le confinement dû au début de la pandémie de la Covid 19 a été déclaré à partir du 16 mars 2020. Notre autorisation n'a pas été annulée, mais reportée à un moment inconnu.

Mi-avril, n'ayant toujours aucune nouvelle d'une possibilité de se rendre sur les marchés dans des conditions sanitaires correctes pour les intervenants et pour la population, nous nous sommes tournés vers une méthode alternative. Le format du questionnaire originel est à retrouver en annexe 9.

-Via internet

Afin de contrer le problème de confinement et de distanciation sociale mis en place à cause de l'épidémie Covid 19 et l'incertitude de pouvoir aller sur les marchés communaux en 2020, nous avons choisi une méthode alternative de diffusion du questionnaire.

Nous avons opté pour une diffusion en ligne.

Le questionnaire imaginé à l'origine pour une diffusion en présentiel et avec un questionnaire papier a été réimaginé afin de convenir à une diffusion en ligne.

Matériel :

Nous avons utilisé l'outil disponible à partir de la suite Google, l'outil Google Form.

Cet outil permet de proposer des photos et images directement avec les questions, nous avons choisi cette option afin de ne pas supprimer les supports photographiques prévus dans le questionnaire originel. Nous avons adapté la forme du questionnaire et ses questions à un support virtuel.

Le questionnaire a ensuite été diffusé à partir des réseaux sociaux, avec de nombreux foyers de partage touchant différentes sphères de la population carolo (les questions sont disponibles en annexe 10).

Objectif :

L'objectif est similaire à celui prévu avec le questionnaire à diffusion sur les marchés. C'est-à-dire toucher un minimum de 200 répondants carolorégiens. Comme pour la méthode de diffusion sur les marchés, la méthode en ligne ne permet pas une vraie représentativité grâce à un « vrai » hasard de sélection de la population (Berthier, 2012). Nous en sommes également conscients, mais avons opté pour cette méthode à cause des difficultés dues au covid 19 et à l'impossibilité pour ce travail de toucher de manière plus représentative des habitants plus ciblés de la ville (méthode par commune ou par localisation autour des terrils impossible à cause du nombre conséquent de communes et de terrils).

Période de diffusion :

Le questionnaire a été diffusé à partir du 1er juin 2020 jusqu'au 1er juillet 2020. Sur cette période, 216 réponses ont été obtenues, venant de Carolorégiens.

d) Traitement des données brutes**i. Profils et représentativité des personnes sondées**

Pour avoir un aperçu de la représentativité des répondants du questionnaire, nous opérons une analyse des répondants par genre et par âge, en comparaison aux chiffres de la ville en 2018. Nous choisissons ainsi les populations qui sont suffisamment représentées. Le traitement statistique des données obtenues dans le questionnaire ne pourra se faire que si le nombre de répondants par catégorie signalétique représente au minimum 30 personnes (Berthier, 2012).

Nous considérons ici les personnes interrogées au travers d'un questionnaire diffusé en ligne à partir d'un réseau social. Les données ne concernent que les habitants de la ville de Charleroi.

Nous pouvons observer dans le tableau (tableau 3) ci-dessous les statistiques pour les habitants de Charleroi sondés en 2020 en comparaison avec celles de l'entièreté des habitants de la ville en 2018.

	Sondage sur les carolos		Charleroi	
Répartition hommes/femmes	Sondés 2020		Ville 2018	
Homme	85	40%	98438	47%
Femme	128	60%	109282	53%
Total	213	100%	209360	100%
Catégories d'âge	Sondés 2020		Ville 2018	
0-19 ans	3	1%	52600	25%
20-39 ans	101	47%	51116	24%
40-65 ans	87	41%	67673	32%
Plus de 65 ans	24	11%	37278	18%
Total	215	100%	208667	100%

Tableau 1: tableau présentant les effectifs de répondants pour le genre et l'âge, données du questionnaire en 2020 et de la ville de 2018 (effectifs et %)

(Exclusion des « 0-19 ans »)	Sondage sur les carolos		Charleroi	
Répartition hommes/femmes	Sondés 2020		Ville 2018	
Homme	85	40%	74184	48%
Femme	128	60%	80936	52%
Total	213	100%	155120	100%
Catégories d'âge	Sondés 2020		Ville 2018	
20-39 ans	101	48%	51116	33%
40-65 ans	87	41%	67673	43%
Plus de 65 ans	24	11%	37278	24%
Total	212	100%	156067	100%

Tableau 2: Tableau présentant les effectifs de répondants pour le genre et l'âge, données du questionnaire en 2020 et de la ville de 2018 (effectifs et %). Exclusion de la catégorie d'âge "0-19 ans"

Pour assurer une représentativité minimum des répondants du questionnaire, nous avons décidé d'éliminer les répondants de 0 à 19 ans, car nous n'avons obtenu que trois répondants pour cette tranche d'âge. Le tableau 2 présente les effectifs en excluant cette tranche d'âge.

Au niveau de la répartition des sexes, sur 213 répondants, on constate une **sur-représentation des femmes** (+7% par rapport aux chiffres fournis par la ville de Charleroi). Il y a également une sous-représentation des hommes (-7%). Cela s'est avéré avoir peu ou pas d'influence sur les réponses obtenues durant le sondage (vérifications effectuées par le tests statistiques du khi carré – Annexe 12).

Au niveau de la représentativité des catégories d'âges, une petite explication est nécessaire pour appréhender certains chiffres. Le questionnaire a été diffusé grâce aux réseaux sociaux. **Les jeunes entre 20 et 39 ans sont sur-représentés** (+ 23%) (Tableau 1), en supprimant la catégorie des « 0-19 ans », nous obtenons une surreprésentation de +15%. Cela peut être expliqué par le milieu de diffusion du questionnaire qui a beaucoup tourné dans des sphères d'âge similaire (20-39 ans) et la présence

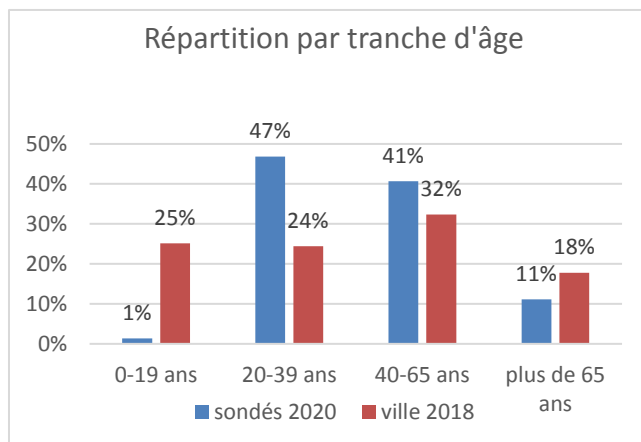


Figure 26: diagramme présentant la répartition des répondants par tranche d'âge

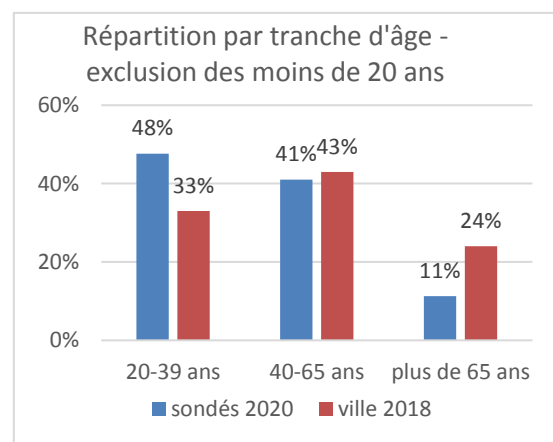


Figure 27: diagramme présentant la répartition des répondants par tranche d'âge, en excluant la tranche des 0-19 ans

importante de cette tranche d'âge sur les réseaux sociaux. Les **40-65 ans sont également sur-**

représentés (+9%), en supprimant la catégorie des « 0-19 ans », nous obtenons une **sous-représentation** de -2%, il s'agit ainsi de la catégorie la mieux représentée du questionnaire. **Les plus de 65 ans sont en revanche sous-représentés** (-7% avec les « 0-19 ans » et -13% sans les « 0-19 ans »). Cela peut être dû à un manque d'accès aux ordinateurs et aux réseaux sociaux, il est ainsi plus difficile d'atteindre cette population au travers des réseaux sociaux.

Dans nos répondants, nous obtenons moins de 30 individus (Berthier, 2012) pour la catégorie d'âge des plus de 65 ans, 24 pour être exact. Nous sommes conscients du problème de fiabilité et de représentativité des réponses de cette tranche d'âge. Lorsque les analyses par catégorie d'âge seront réalisées, nous y serons attentifs, et les résultats seront considérés comme une tendance au moment de l'enquête auprès de la population carolo de cette tranche d'âge.

ii. *Marge d'erreur :*

Notre sondage possède une marge d'erreur, que nous décrivons ci-dessous.

En considérant un niveau de confiance de 95% (niveau habituel retenu dans les enquêtes) l'intervalle de confiance est de 14%, pour une marge d'erreur de 7%⁸. Par exemple, pour une réponse à une question avec un résultat de 50% de répondants (sur un total de 212), cette réponse a 95% de chance d'être choisie par 43% à 57% (voir tableau en note de bas de page).

iii. *Tri à plat des données*

Le tri à plat représente ici la distribution des effectifs et des pourcentages pour les modalités de réponse de chaque question.

iv. *Tri croisé*

Le tri croisé ou multivarié est utilisé pour la sous-hypothèse concernant l'influence des caractéristiques personnelles (les informations signalétiques) de chaque répondant sur les réponses des questions. Nous utilisons les 4 informations signalétiques que sont l'âge, le genre, le statut socioéconomique et l'éducation comme possibles facteurs d'influence sur les réponses du questionnaire. Ces informations sont également confirmées par la littérature comme étant des facteurs ayant une influence sur la subjectivité et la sensibilité des individus :

- l'éducation (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996) (Priego, Breuste, & Rojas, 2008) (question 22) ;
- le sexe/le genre (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996) (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005) (question 19) ;

⁸ IC= $[f-(1/\sqrt{n}) ; f+(1/\sqrt{n})]$

IC= intervalle de confiance

f = fréquence = (nombre de répondants pour une réponse/ nombre de répondants total de la question)

n= Nombre de répondants à la question

Conditions : $n \geq 30$; $n \cdot f \geq 5$; $n \cdot (1-f) \geq 5$

Réponse avec un résultat de 50% des répondants (106 répondants sur un total de 212)

$n=212$; $f=106/212=0,5$

IC= $[0,5 - (1/\sqrt{212}) ; 0,5 + (1/\sqrt{212})] = [0,43 ; 0,57] = [43\% ; 57\%]$ intervalle de 14 %

	Niveau de confiance	Pourcentage obtenu	Intervalle de confiance	Marge d'erreur	Marge inférieure	Marge supérieure
Réponse à une question	95%	50%	14%	7%	43%	57%

- l'âge (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996) (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005) (question 20) ; et,
- le statut socioprofessionnel (Le Lay, Piégay, & Cossin, 2005) (Droz & Miéville-Ott, 2005) (Bigando, Entre le social et le sensible, l'émergence d'un paysage ordinaire, 2004) (question 21).

Ces facteurs sont testés sur les questions permettant de répondre aux hypothèses et sous-hypothèses.

Quels facteurs peuvent avoir une influence sur la sensibilité paysagère ?			
Facteurs d'influence	(Questions carolos)	Sous-hypothèses	(Questions carolos)
1. La formation/éducation	Q 22	1) L'attachement aux terrils	Q1+Q2+Q3+Q4+Q5
2. Le genre	Q19	2) Sentiments ressentis - Sentiment par rapport au paysage d'un terril - Sentiment par rapport à un paysage touché par les incivilités	Q6
3. L'âge	Q20		Q8
4. Le statut socioprofessionnel	Q21	3) Réaction par rapport à un dépôt de déchets	Q10
		4) Attitude par rapport à un dépôt de déchets sur un terril	Q11
		5) Type de déchet le plus gênant	Q13

Tableau 3: tableau présentant les différents facteurs possible d'influence et les questions du questionnaire associées, ainsi que les sous-hypothèses qui seront croisées avec ces facteurs et leurs questions du questionnaire associées

Chaque facteur d'influence est ici croisé avec chaque question impliquée dans nos sous-hypothèses. Nous obtenons ainsi des combinaisons de questions. Afin de les analyser, nous effectuons des analyses multivariées. Ces analyses sont réalisées sous la forme d'un test statistique qui est le test du χ^2 (Annexe 11). Ce test permet de valider ou réfuter un lien entre les variables que nous combinons. Cela nous permet de détecter les facteurs qui ont une influence réelle sur la sensibilité paysagère des répondants.

v. Traitement des questions ouvertes

Dans le questionnaire nous avons posé différentes questions ouvertes afin d'approfondir les raisons qui ont poussé les répondants à opter pour une ou l'autre réponse. C'est le cas des questions 3, 11, 12 et 14 (Annexe 10).

Pour traiter les réponses obtenues avec ces questions, nous avons travaillé les données à partir de mots-clés et concepts-clés contenus dans les différentes réponses écrites.

Toutes les réponses ont été lues, puis les différents mots-clés et concepts-clés similaires et communs ont été identifiés.

Plusieurs catégories de réponse ont ensuite été créées à partir de ces mots et concepts-clés. Chaque réponse a été répartie dans ces catégories.

Un tableau a ainsi été obtenu reprenant les catégories de réponse et le nombre de répondants correspondant à chaque catégorie.

PARTIE IV : RÉSULTATS

1. Hypothèse 1 : Le sentiment ressenti par les habitants de Charleroi (carolos) face aux incivilités environnementales présentes sur un terriil est négatif

a) Les carolos sont attachés à leurs terrils

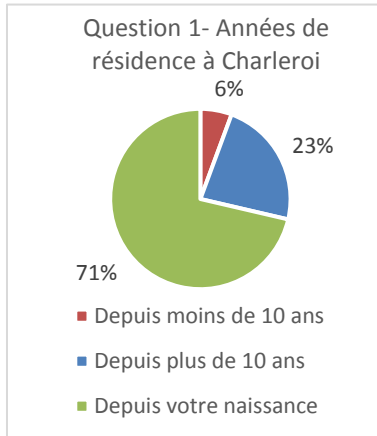


Figure 30: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 1 : les années de résidence à Charleroi, en pourcentage

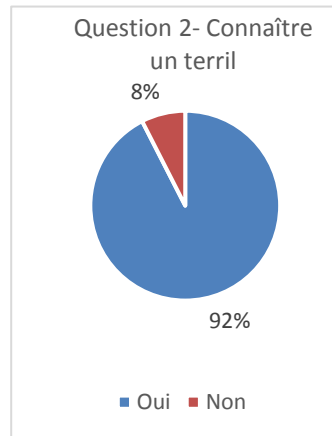


Figure 29: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 2 : connaître un terriil, en pourcentage

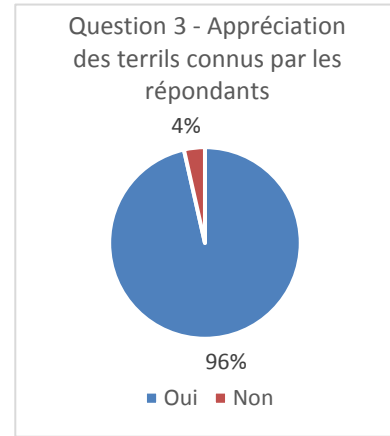


Figure 28: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 3 : appréciation des terrils, en pourcentage

Grâce aux résultats de la question 1 (Figure 30), nous savons que la plus grande partie de nos répondants pour le questionnaire sont des carolos de naissance et que la partie restante est composée surtout de personnes habitant à Charleroi depuis plus de 10 ans. Nous pouvons donc considérer cette population comme ayant un vécu et des souvenirs en lien avec la ville de Charleroi.

Nous savons aussi grâce aux questions 2 et 3 que presque tous nos répondants connaissent un ou plusieurs terrils (Figure 29), et qu'ils les apprécient (Figure 28). Cette appréciation ne représente l'avis que des répondants qui connaissent déjà un ou plusieurs terrils. Ceux qui n'en connaissent pas (8%) n'ont pas pu exprimer leur avis pour l'appréciation des terrils.

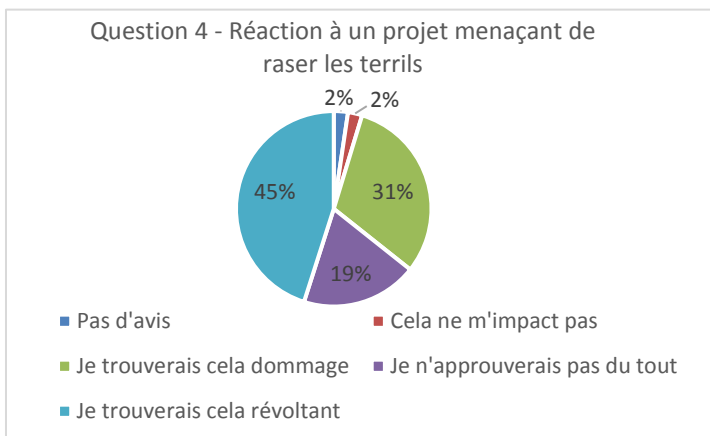


Figure 32: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 4 : réaction à un projet menaçant de raser les terrils, en pourcentage

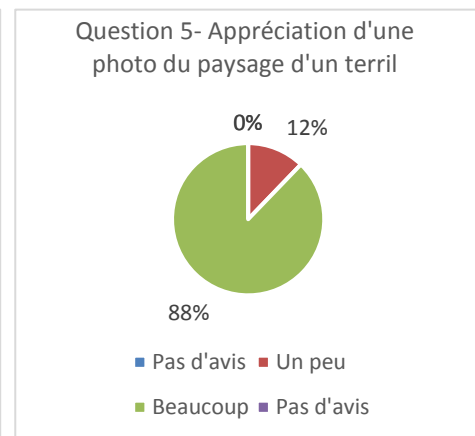


Figure 31: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 5 : appréciation d'une photo d'un terriil, en pourcentage

Nous avons pu mesurer le niveau d'implication envers la présence des terrils dans Charleroi, à l'aide de la question 4 (Figure 32). Sous la forme d'un projet hypothétique menaçant de raser tous les terrils de la ville, nous avons observé que la grande majorité des répondants, 95%, n'approuverait pas ce projet qui menacerait de leur retirer tous les terrils. Ce résultat est obtenu en regroupant les réponses « je trouverais cela dommage », « je n'approuverais pas du tout » et « je trouverais cela révoltant ».

Les niveaux d'implication sont néanmoins différents et plus ou moins forts. Un peu moins d'un tiers des répondants qui réagissent négativement ont une réaction faible (ils trouveraient cela dommage), moins d'un cinquième aurait une réaction d'opposition (ils n'approuveraient pas du tout) et presque la moitié aurait une réaction d'opposition forte (ils trouveraient cela révoltant).

Enfin, grâce à la question 5 (Figure 31), nous avons constaté que tous nos répondants apprécient le paysage des terrils, et surtout de manière forte.

À l'aide des résultats des cinq questions que nous venons de voir, nous savons que la grande majorité des carolos :

- connaissent et apprécient les terrils de Charleroi ;
- ont une réaction négative quant à la possible perte de ces sites ; et,
- apprécient fortement le paysage de ces terrils.

Ces différents résultats nous permettent d'affirmer que les terrils constituent un élément important dans la vie des carolos, et que nos répondants y sont attachés.

i. Les facteurs d'influence sur les réponses

Comme nous l'avons expliqué dans la partie III, nous souhaitons savoir si certaines caractéristiques de nos répondants peuvent avoir une influence sur les réponses qu'ils auront choisies. Comme possibles caractéristiques d'influence, nous avons sélectionné des informations signalétiques que les répondants nous ont données dans les questions 19 à 22, qui sont le genre, l'âge, la situation socioprofessionnelle et l'éducation.

Lors de notre test statistique (χ^2)⁹ pour vérifier la possible influence de ces caractéristiques sur le choix des réponses, les 4 caractéristiques ont été testées sur les 5 questions dont nous avons parlé plus haut.

Il s'avère qu'ici, seul l'âge a démontré une influence sur le choix des réponses, et seulement pour la question 5 (appréciation d'une photo du paysage de terril).

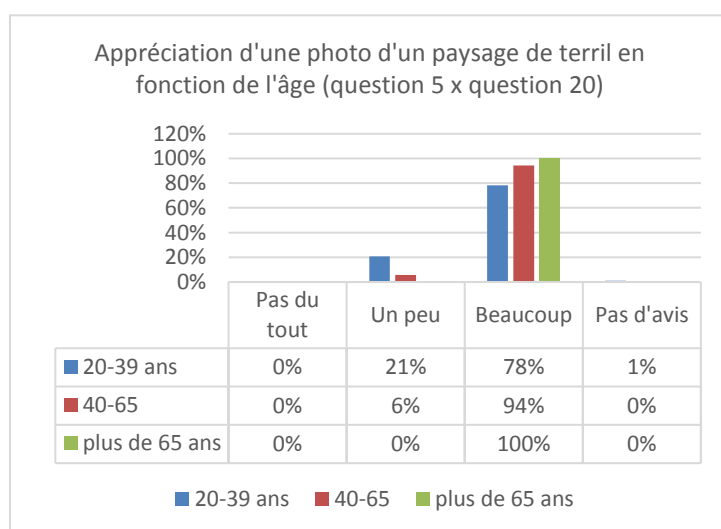


Tableau des effectifs	Pas du tout	Un peu	Beaucoup	Pas d'avis	total
20-39 ans	0	21	79	1	101
40-65	0	5	83	0	88
plus de 65 ans	0	0	24	0	24
					213

Figure 33: diagramme présentant le niveau d'appréciation d'une photo d'un paysage de terril en fonction de l'âge, en pourcentage et effectifs

Grâce au tableau ci-dessus (figure 30), nous pouvons observer que l'âge a une influence sur le niveau d'appréciation de la photo du paysage des terrils¹⁰. Nous observons que plus l'habitant est âgé, plus il apprécie le paysage de manière forte.

⁹ Le calcul effectué pour le test statistique du χ^2 est illustré avec un exemple dans l'annexe 11.

¹⁰ Comme nous l'avons expliqué dans la partie III, le nombre minimal de répondants requis est 30 (Berthier, 2012). Pour la population des plus de 65 ans, nous n'avons obtenu que 24 répondants. Ce public est plus

Cela est confirmé par la proportion plus élevée des plus de 65 ans à avoir répondu « beaucoup ». La tranche d'âge la plus jeune est ainsi celle qui apprécie le moins.

Malgré ces différences de niveau d'appréciation en fonction de l'âge, aucun des répondants n'a choisi la réponse « pas du tout », montrant clairement que tous les répondants, quel que soit leur âge, apprécient au moins « un peu » le paysage de terril.

La tranche des plus de 65 ans apprécie de manière plus forte le paysage des terrils.

i. Le type d'intérêt envers les terrils

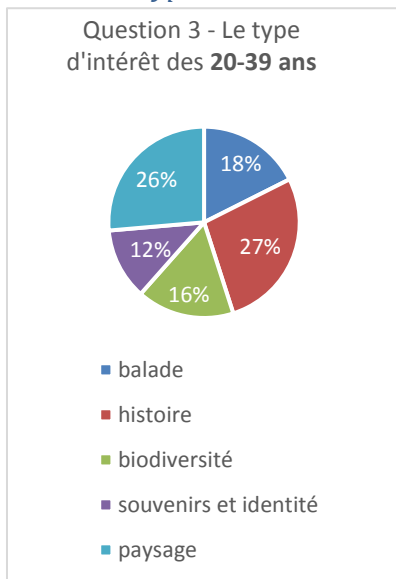


Figure 36: diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers les terrils pour les 20-39 ans

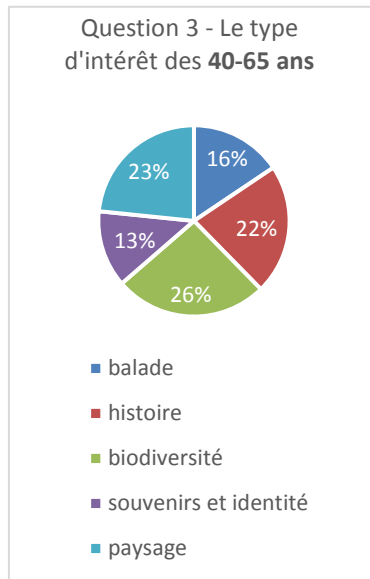


Figure 35: diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers terrils pour les 40-65 ans

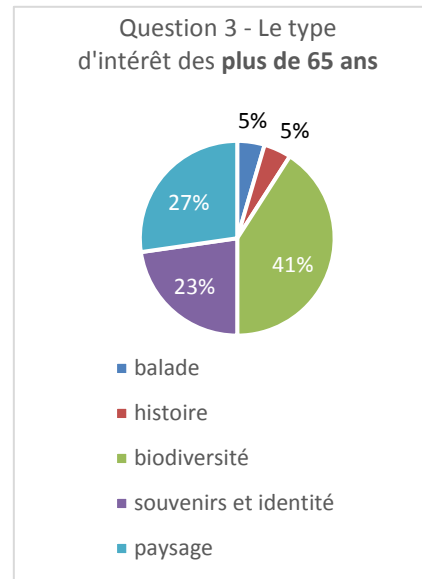


Figure 34: diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers terrils pour les plus de 65 ans

L'âge nous a permis de mettre en évidence le fait que les répondants les plus âgés, les plus de 65 ans, ont un intérêt plus fort envers les terrils que les répondants les plus jeunes, 20-39 ans.

Cette différence entre les âges peut être due au type d'intérêt que chacune porte aux terrils.

Dans un premier temps nous observons que les tranches d'âge des 20-39 ans et 40-65 ans ont des niveaux d'intérêt similaires (Figure 36 et Figure 35), mis à part l'intérêt pour la biodiversité qui est plus fort pour les 40-65 ans. Cependant, des différences importantes sont à noter en comparaison avec la tranche des plus de 65 ans (Figure 34).

En effet, la balade et l'histoire sont deux intérêts qui sont ressentis de manière observable pour les deux tranches d'âge les plus jeunes, mais qui sont presque absents pour la tranche d'âge la plus âgée.

En contrepartie, la tranche d'âge la plus âgée est celle qui a le plus d'intérêt envers la biodiversité, presque la moitié des répondants. Elle a également un intérêt nettement plus fort que les deux autres

difficile à toucher par les méthodes de diffusion virtuelles. Mais n'ayant pas de possibilité de les toucher de manière différente et dans la mesure où leur nombre est proche du nombre requis, nous avons décidé de ne pas rejeter les informations apportées concernant cette tranche d'âge de la population carolo, dont il est possible de discuter.

tranches concernant l'intérêt pour les souvenirs et l'identité. Nous observons aussi que plus le répondant est âgé, plus son intérêt pour la biodiversité est fort.

En revanche, un type d'intérêt est stable pour les trois tranches d'âge, il s'agit de l'intérêt pour le paysage. Pour les 3 tranches, il s'agit d'un quart des répondants, ce qui en fait le deuxième intérêt le plus fort, les 3 tranches confondues. Cela confirme les résultats de la question 5 (figure 28) quant à l'appréciation du paysage et le fait que tous les répondants l'apprécient fortement sans distinction.

La tranche la plus jeune est ainsi intéressée en priorité par l'histoire puis par le paysage. La tranche des 40-65 ans est d'abord intéressée par le paysage puis par l'histoire. Et la tranche la plus âgée est d'abord intéressée par la biodiversité puis par le paysage.

Ces intérêts marqués pour le paysage, l'histoire, la biodiversité et les souvenirs-identité traduisent un véritable attachement des carolos envers leurs terrils, attachement qui varie en fonction de l'âge et du type d'intérêt porté aux terrils.

En tenant compte du type du type d'attachement, nous savons que :

- la tranche d'âge la plus âgée est plus intéressée et attachée aux terrils que les deux autres tranches d'âges plus jeunes ;
- qu'elle l'est en priorité pour leur biodiversité, et en partie pour les souvenirs et l'identité qui y sont liés ;
- Plus le répondant est âgé, plus il est intéressé par la biodiversité des terrils et moins il l'est pour les balades et l'histoire ; et,
- Le paysage est un type d'intérêt fort ressenti par tous les répondants.

b) Le sentiment ressenti face au paysage de terril est positif

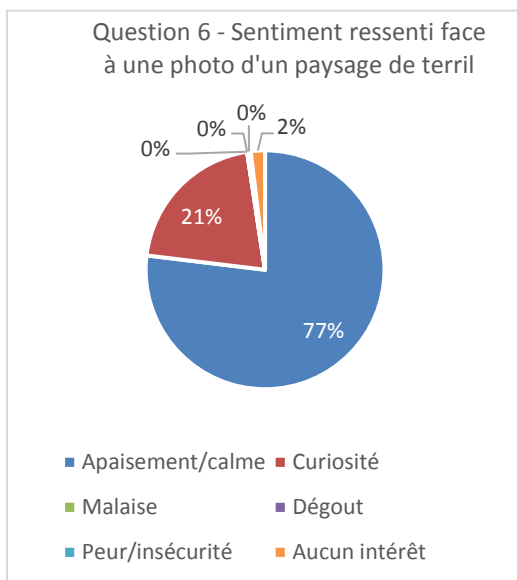


Figure 37: photographie présentée dans le questionnaire pour la question 6, Genaux Julie

Figure 38: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 6 : sentiment ressenti face à une photo d'un paysage de terril, en pourcentage

La photo de paysage de terril montrée dans le questionnaire (Figure 37) a été utilisée, car elle représente significativement différentes caractéristiques typiques des terrils de la ville. Ces caractéristiques sont :

- le relief et la pente ;
- la présence de végétation diversifiée variant entre herbacées et arbres ;

- des sentiers laissant voir la couleur du sol, sombre et noire, due aux matériaux de base (houille, charbon, ...) ; et,
- représentation d'un paysage naturel (dominance de végétation et faible présence humaine).

Avec cette image comme support paysager, les résultats de la question 6 nous montrent que le sentiment ressenti par les répondants est majoritairement de l'apaisement/calme pour les trois quarts, et une petite partie de curiosité pour un quart des répondants. Les sentiments ressentis sont tous les deux positifs.

Ces résultats corroborent une étude de Sandrine Manusset, ethnoécologue, sur l'impact psychosocial des espaces verts dans les espaces urbains. Cette étude nous explique que les espaces verts ont un impact positif sur la santé mentale en jouant un rôle sur l'apaisement des habitants, apaisement que nous retrouvons comme sentiment principal ressenti face à notre photographie de terril. Elle nous dit que la présence de nature permet une diminution de l'angoisse et une augmentation du bien-être ainsi qu'une meilleure capacité de régulation du stress. Elle nous confirme également que ces sentiments et effets psychologiques sont aussi obtenus avec une exposition visuelle via une photographie de paysage naturel (Manusset, 2012).

Cette correspondance entre nos données et l'étude de Sandrine Manusset nous prouve également que malgré le fait que les terrils sont des constructions humaines et des collines artificielles, ils sont considérés par la population carolo comme des paysages naturels.

Il est donc démontré que la totalité des répondants ressent un sentiment positif envers le paysage de terril présenté.

Les facteurs d'influence sur les réponses

Pour cette question, seule la caractéristique de l'âge a démontré avoir une influence sur le sentiment ressenti face au paysage de terril.

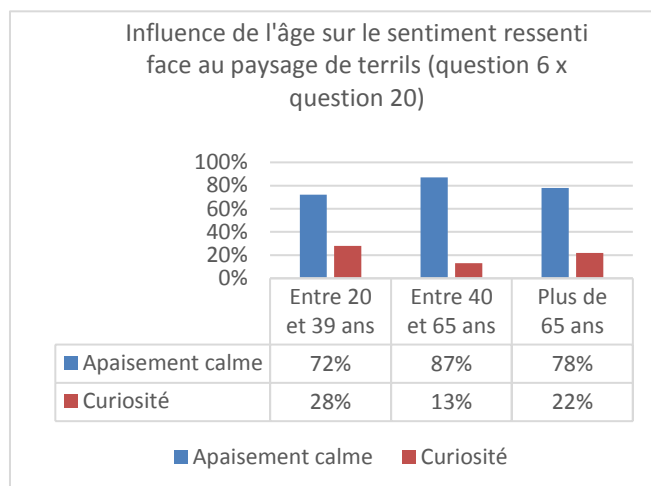


Tableau des effectifs	Entre 20 et 39 ans	Entre 40 et 65 ans	Plus de 65 ans
Apaisement calme	68	73	18
Curiosité	27	11	5
total	95	84	23
			202

Figure 39: diagramme présentant l'influence de l'âge sur le sentiment ressenti face au paysage de terrils, en pourcentage et effectifs

Grâce au tableau ci-dessus (Figure 39), nous pouvons observer que la tranche d'âge la plus jeune (20-39 ans) de nos répondants est celle qui ressent le plus de curiosité. En comparant avec les deux autres tranches d'âge, les plus jeunes ressentent de la curiosité de + 6% à +15% par rapport aux plus de 65 ans et 40-65 ans.

La tranche la plus jeune (20-39 ans) est donc la tranche d'âge la plus curieuse envers le paysage de terril montré, suivie de la tranche des plus de 65 ans.
Cependant, la dominance reste pour tous un sentiment d'apaisement/calme.

c) Le sentiment ressenti face à des incivilités environnementales est négatif

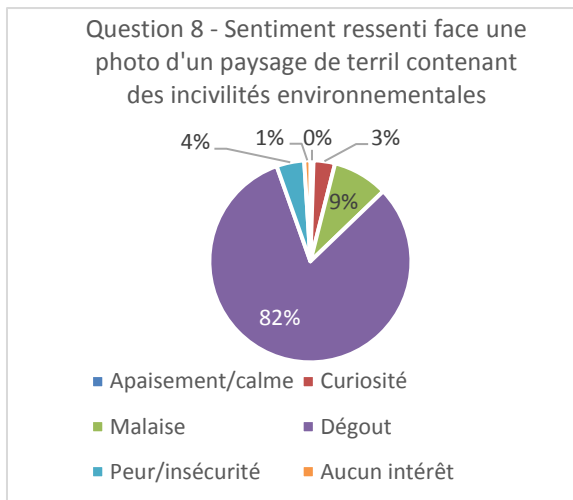


Figure 40: photographie présentée dans le questionnaire pour la question 8, Genaux Julie

Figure 41: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 10 : réaction face à un dépôt de déchets, en pourcentage

La photo de paysage de terril touché par les incivilités montrée dans le questionnaire (Figure 40) représente les mêmes caractéristiques typiques de terrils que la photo précédente (Figure 37) :

- Le relief et la pente ;
- La présence de végétation diversifiée variant entre herbacées et arbres ;
- Des sentiers laissant voir la couleur du sol, sombre et noire, due à aux matériaux de base (houille, charbon, ...) ; et,
- représentation d'un paysage naturel (dominance de végétation et faible présence humaine)

Elle est de plus construite avec une structure similaire à la photo précédente. La différence majeure par rapport à la photo précédente est la présence de dépôts de déchets. Ces déchets sont des déchets ménagers, des déchets de pièces automobiles et des déchets de construction. Cela est représentatif de la réalité de terrain constatée lors de l'inventaire des terrils (cfr chapitre 4).

Avec cette image comme support, les résultats de la question 8 nous montrent que le sentiment ressenti par les répondants est majoritairement du dégoût, et une partie de malaise. Une très faible quantité de répondants ressent de l'insécurité face à la photo.

95% des répondants ressentent des sentiments considérés comme négatifs, on constate qu'il s'agit d'une très grande majorité.

La totalité des répondants a un sentiment négatif face à cette photo, on notera l'absence presque totale de sentiments positifs. Étant donné que nos deux photos sont comparables à l'exception des dépôts visibles, nous pouvons affirmer que ce sont bien les incivilités qui sont responsables de ce sentiment.

Les facteurs d'influence sur les réponses

Parmi les quatre caractéristiques testées, aucune n'a démontré d'influence sur les réponses des carolos. Cette absence de facteur d'influence nous montre que tous les publics sont affectés par la présence des incivilités environnementales, sans distinction d'éducation, de culture, de genre, d'âge ou de catégorie socioprofessionnelle. Les incivilités sont ainsi un élément considéré comme créant un sentiment de dégoût, une répulsion envers les incivilités environnementales.

Aucune caractéristique n'a donc d'influence sur le sentiment ressenti face à un paysage de terriil touché par les incivilités environnementales. Tous les répondants ressentent un sentiment négatif (dégoût), sans distinction en fonction des caractéristiques personnelles.

Les incivilités environnementales sont donc bien un élément considéré comme créant un sentiment négatif, une répulsion pour tous.

COMPARAISON DES SENTIMENTS ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 1

Face à un paysage de terriil, élément auquel les répondants carolos sont attachés et pour lequel ils ont un certain intérêt, ces répondants ont ressenti majoritairement de l'apaisement/calme et de la curiosité. Ce sont des sentiments positifs qui traduisent leur attrait envers ce type de paysage.

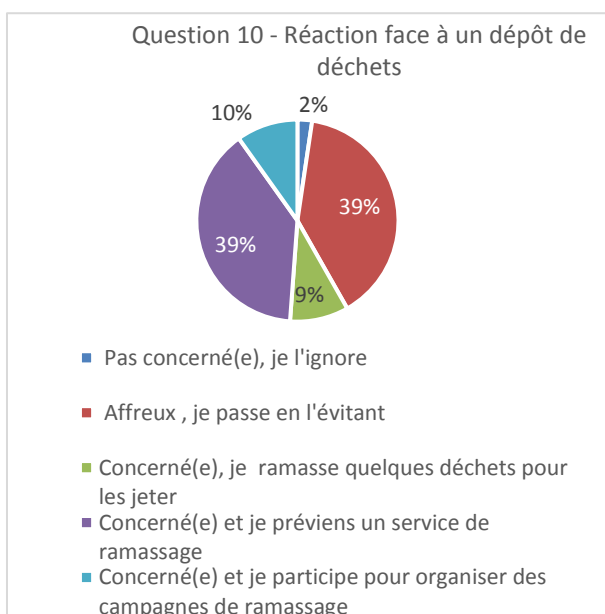
Cependant, lorsque des incivilités se rajoutent à un paysage de terriil, les sentiments ressentis passent du positif au négatif. En effet, les incivilités influencent les sentiments de manière à passer d'un ressenti d'apaisement/calme à, très majoritairement, du dégoût et du malaise. Les incivilités environnementales jouent ainsi un rôle dans le sentiment que l'observateur ressentira face au paysage. Cette influence est négative. Ce constat d'une transition d'un sentiment positif à un sentiment négatif dû à la présence des incivilités environnementales permet de confirmer notre première hypothèse.

Hypothèse 1 : le sentiment ressenti par les habitants de Charleroi face aux incivilités environnementales présentes sur un terriil est négatif

⇒ Confirmation : oui, le sentiment ressenti par les carolos face aux incivilités environnementales présentes sur un terriil est négatif. Ce sentiment est du dégoût.

2. Hypothèse 2 : L'attitude de l'observateur par rapport au terriil touché par les incivilités est influencée par la présence de ces incivilités

a) Les incivilités environnementales ont une influence sur le comportement des individus



La réaction correspond ici au comportement que le répondant adopte au moment précis de la visualisation du dépôt. C'est donc un événement qui se passe sur du court terme.

Face à un dépôt de déchets, nous constatons que les répondants carolos sont plus de la moitié (58%) à se sentir concernés, mais avec des niveaux d'implication et de passivité différents (Figure 42).

Actif : deux réactions sur les trois concernées peuvent être considérées comme actives, car elles nécessitent une activité physique pour réaliser l'acte.

Figure 42: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 10 : réaction face à un dépôt de déchets, en pourcentage

Avec un niveau d'implication faible, il y a la réaction de ramasser quelques déchets¹¹.

Avec un niveau d'implication élevé, il y a la participation à des campagnes de ramassage.

Passif : Plusieurs réactions sont considérées comme passives, c'est-à-dire qui ne nécessitent pas d'activité physique pour réaliser l'acte. Cependant, une seule sur les trois montre une implication dans la résolution du problème.

Ne pas être concerné et ignorer, ainsi que trouver cela affreux et passer en évitant traduisent un niveau d'implication nul. En revanche, la réaction de prévenir un service de ramassage a un niveau d'implication élevé.

Autant pour l'acte passif que pour l'acte actif, nous retrouvons des réactions signifiant une volonté d'améliorer la situation en trouvant une solution pour faire disparaître, si pas totalement, au moins en partie le dépôt vu. Entre le niveau d'implication élevé passif et actif, certaines nuances sont à distinguer.

En fonction de la réflexion du répondant, participer à des campagnes de ramassage montre une implication personnelle dans toutes les étapes de la résolution du problème et est la meilleure solution pour que le problème soit résolu au mieux. Cependant, lorsque le dépôt est jugé comme trop important pour des équipes de volontaires, il peut sembler plus judicieux de faire appel à des services compétents qui possèdent le matériel adéquat pour répondre aux différentes situations avec davantage d'efficacité.

Cependant, une réaction de participation à des campagnes de ramassage est une réaction sur un plus long terme pour la personne réagissant, car elle s'implique dans toutes les étapes de nettoyage, tandis qu'avec la réaction de prévenir un service de ramassage, c'est le service qui prendra le relais dans la résolution du problème et l'individu ayant téléphoné se sentira déchargé de la responsabilité de résoudre le problème.

En distinguant ces nuances, nous considérons que la réaction de participation à des campagnes de ramassage traduit un investissement plus fort que l'action de prévenir un service.

Malgré la quantité de répondants plus faible dans le niveau d'implication élevé (campagnes de ramassage), nous constatons, en ajoutant le pourcentage de répondants du niveau d'implication moyen (prévenir un service), que nos répondants ont un véritable souhait de s'impliquer dans la résolution du problème de la présence de déchets. La majorité de nos répondants carolos se sentent ainsi concernés et prêts à réagir face aux dépôts. Ce pourcentage n'est cependant que théorique et reste dans le cadre d'un sondage, et non pas d'une expérience sur terrain. Les comportements pourraient être différents sur terrain.

La majorité des répondants se sent concernée par la présence d'un dépôt de déchets et a une réaction qui traduit un souhait d'apporter une solution au problème de la présence du dépôt. Les incivilités ont donc une influence sur le comportement des carolos.

¹¹ Nous considérons ici une différence d'implication entre l'action de ramasser quelques déchets pour les jeter et l'action de participer ou organiser des campagnes de ramassages. L'action de ramasser quelques déchets montre une implication à un moment donné, mais ne permet pas de résoudre complètement le problème de la présence de dépôts et déchets. L'implication se fait sur un court terme. L'action de participer ou organiser des campagnes de ramassage montre une implication et un investissement sur le long terme pour résoudre le problème, avec davantage d'assurance de voir le problème résolu.

Les facteurs d'influence sur les réponses

Pour cette question, une caractéristique a démontré avoir une influence intéressante sur la réaction face à un dépôt de déchets : l'âge.

Au niveau de l'âge :

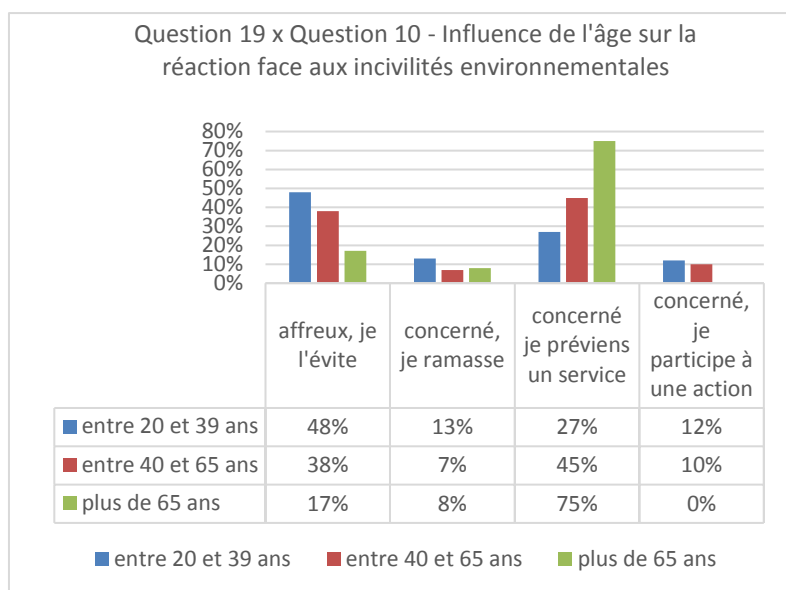


Tableau effectifs	affreux, je l'évite	concerné, je ramasse	concerné, je prévois un service	concerné, je participe à une action	total
20 -39 ans	46	12	26	12	96
40-65 ans	33	6	39	9	87
plus de 65 ans	4	2	18	0	24
					207

Figure 43: diagramme présentant l'influence de l'âge sur la réaction face aux incivilités environnementales, en pourcentage

Nous constatons avec le diagramme ci-contre (Figure 43) que la tranche d'âge

la plus jeune (20-39 ans) est la moins impliquée pour résoudre le problème des incivilités.

La tranche d'âge la plus âgée est en revanche la plus impliquée, malgré son absence dans les réactions demandant une activité physique.

Cette absence de cette tranche d'âge dans les réactions demandant une action physique peut être expliquée par les limitations physiques et physiologiques qu'impose le vieillissement comme la fatigue lors de l'exercice, des difficultés à exécuter certains mouvements, etc. (Renaud & Bherer, 2005) et qui sont subies plus ou moins différemment en fonction des individus. Malgré ces limitations physiques, cette tranche âgée ne reste pas sans réagir et choisit l'option passive avec le plus haut niveau d'implication. Cela traduit une volonté de la part de cette tranche de trouver la meilleure solution au problème en fonction de son état physique.

Cette influence de l'âge et donc de la condition physique est également observable avec la tranche d'âge la plus jeune. Cette tranche d'âge est celle qui est la moins impliquée dans la résolution du problème, mais les répondants qui réagissent le font activement et sont plus nombreux que les autres tranches d'âge dans ces réactions (ramassage et campagnes de ramassage). Pour le niveau d'implication le plus élevé (campagne de ramassage), il s'agit de cette catégorie qui a le plus de répondants à réagir.

Ce manque de réaction global de la tranche d'âge la plus jeune, et les réactions centrées sur de l'actif plus importantes, peut être expliqué par les préoccupations de cette tranche d'âge.

Selon Jean-François Miralles, Julien Joanny, Eva Gaillat et Olivier Andrique (2006), les réactions des jeunes sont motivées par des préoccupations qui ont lieu dans leur vie quotidienne. Ils se sentent davantage touchés par un problème lorsqu'ils le fréquentent tous les jours. Nos répondants plus jeunes qui sont moins nombreux à réagir ressentent peut-être moins ce besoin de réaction, car ils ne fréquenteraient pas ces terrils de manière régulière et ne ressentent donc pas le besoin d'améliorer la situation. Cependant, il est dit aussi que lorsque les jeunes s'investissent pour résoudre un problème, c'est l'engagement au quotidien et sur un plus long terme qui les motive à réagir (Miralles, Joanny,

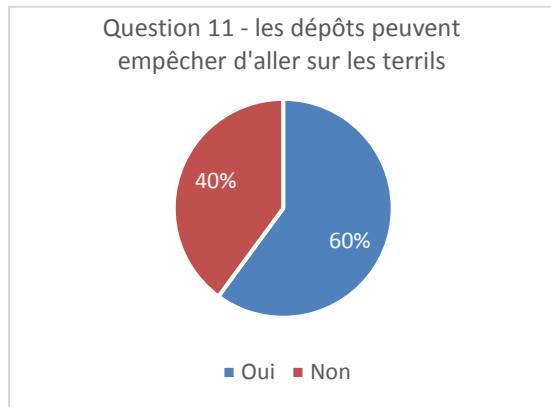
Gaillat, & Andrique, 2006). Un engagement collectif est également un aspect qui les motive à réagir (Miralles, Joanny, Gaillat, & Andrique, 2006). Il pourrait s'agir d'une explication pour notre constat de la présence des jeunes (20-39 ans) plus importante que les autres tranches d'âge dans des réactions de ramassage et de campagnes de ramassage.

La tranche d'âge la plus jeune (20-39 ans) est celle qui réagit le moins à la présence de dépôts. La tranche la plus âgée (plus de 65 ans) est celle qui réagit le plus.

L'âge est lié à la condition physique du répondant et la tranche la plus âgée, qui est la plus limitée physiquement, choisit une option moins impliquée, mais davantage adaptée à sa condition.

b) Les incivilités environnementales ont un impact sur l'attitude de l'individu par rapport à un paysage de terriil touché par ces incivilités

L'attitude représente ici l'impact cognitif des incivilités sur l'individu. Cela se passe sur du long terme.



Lorsque des incivilités sont présentes sur un terriil, nous observons que l'attitude de nos répondants est majoritairement influencée de sorte à ne pas retourner sur le terriil où ces dépôts sont présents (Figure 44).

Figure 44: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 11 : les dépôts peuvent empêcher d'aller sur les terrils, en pourcentage

La majorité des répondants ne retourne pas sur un terriil touché par les incivilités environnementales. Il y a donc une attitude de rejet du terriil touché.

i. Les facteurs d'influence sur les réponses

Pour cette question, une caractéristique a démontré avoir une influence sur l'attitude des répondants face à la présence de dépôts sur un terriil : le genre.

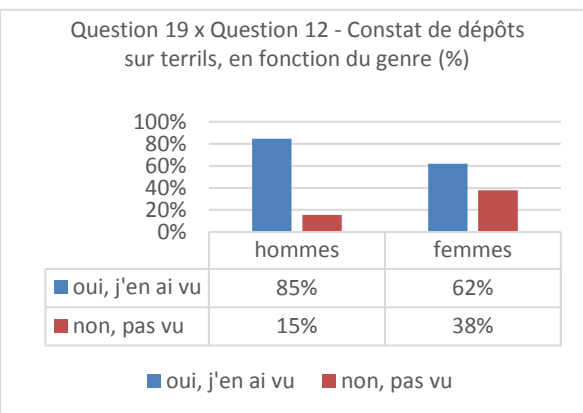


Tableau des effectifs	hommes	femmes
oui, j'en ai vu	71	80
non, pas vu	13	49
total	84	129
213		

Figure 45: diagramme présentant le constat de dépôts sur terrils en fonction du genre, en pourcentage

Tout d'abord, nous pouvons constater avec le diagramme ci-dessus (Figure 45) que la majorité des répondants a déjà pu observer la présence de

dépôts sur les terrils. Davantage d'hommes que de femmes ont pu faire ce constat.

Le changement d'attitude consistant à ne pas aller ou retourner sur un terrier touché par les incivilités environnementales touche davantage les femmes que les hommes (Figure 46). Ce qui implique que moins de femmes par rapport aux hommes sont prêtes à retourner sur un terrier touché par le problème.

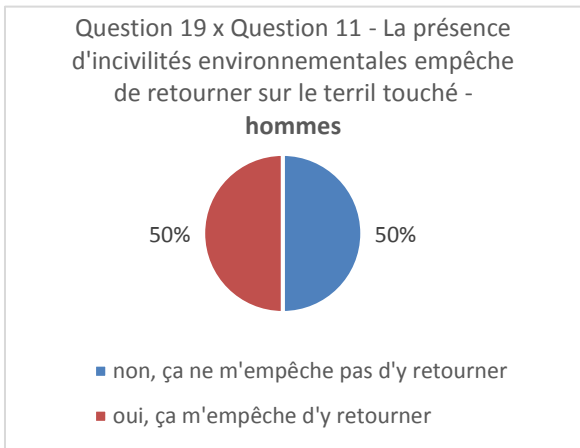


Figure 48: diagramme circulaire présentant les pourcentages d'hommes empêchés ou non d'aller sur un terrier touché par des incivilités environnementales (en %)

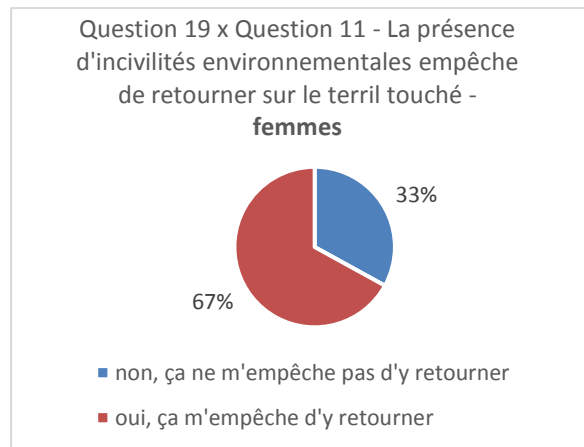


Figure 47: diagramme circulaire présentant le pourcentage de femmes empêchées ou non d'aller sur un terrier touché par des incivilités environnementales (en %)

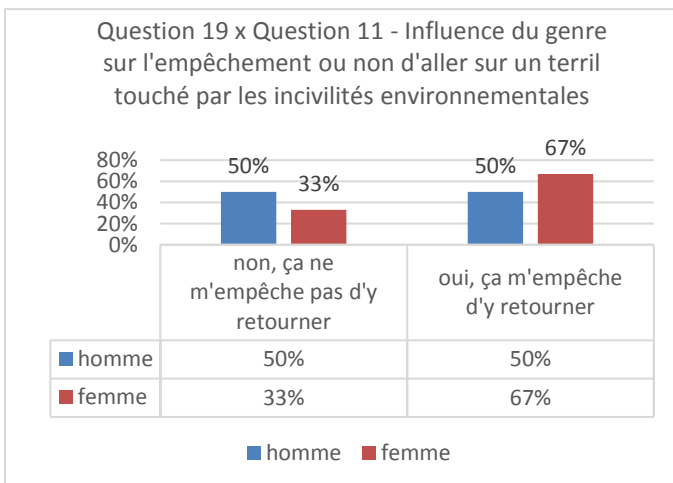


Figure 46: diagramme présentant l'influence du genre sur l'empêchement ou non d'aller sur un terrier touché par les incivilités environnementales, en pourcentage

Pour comprendre en quoi le genre a une influence sur la décision de retourner ou non sur un terrier en sachant qu'il est touché par les incivilités environnementales, nous pouvons regarder aux raisons qui poussent les répondants à ne pas y retourner ou à y retourner.

ii. *Les raisons de l'attitude (question ouverte 11 bis)*

Ne pas retourner sur un terrier

Les répondants ont pu expliquer les raisons principales qui les poussent à ne plus retourner sur un terrier touché par les incivilités environnementales, 4 raisons sont ressorties :

- L'insécurité ;
- Le dégoût ;
- Le sentiment de colère ; et,
- La perte d'intérêt.

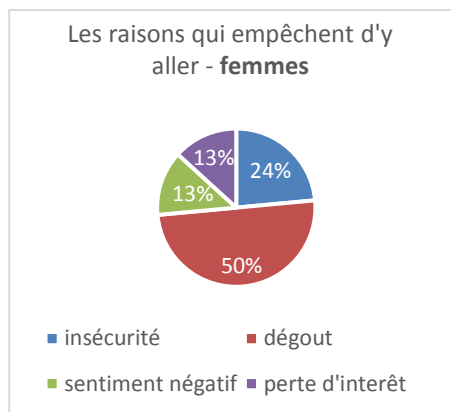
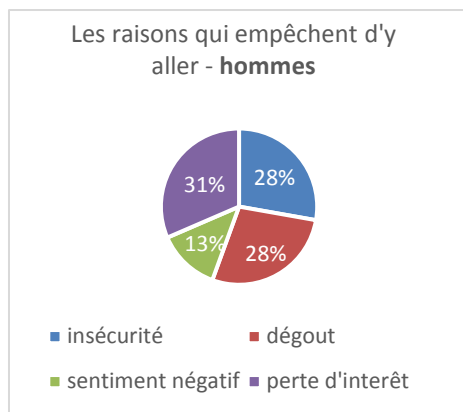


Figure 50: diagramme circulaire présentant les raisons qui empêchent les femmes d'aller sur un terrier touché par les incivilités environnementales (en%)

Figure 49: diagramme circulaire présentant les raisons qui empêchent les hommes d'aller sur un terrier touché par les incivilités environnementales (en%)

Le dégoût est la cause principale de rejet du terrier par les femmes, les hommes sont moins touchés. Ce sentiment de dégoût se manifeste surtout comme un dégoût du geste/du crime, un dégoût envers les déchets, la saleté, les possibles odeurs et les nuisibles associés (figures 47 et 46).

Le sentiment de colère est égal pour les deux sexes et se manifeste sous la forme de colère, de révolte, de déception, d'énervement et saturation/ras-le-bol des déchets.

L'insécurité est ressentie davantage par les hommes que par les femmes. Avec l'insécurité et le dégoût, elle est l'une des trois causes principales qui empêchent ces hommes de retourner sur un terrier. Cette insécurité est traduite par un sentiment de risque de danger ou d'agression dû à la visibilité des dépôts (et donc de l'acte criminel), ainsi que par la crainte d'un danger physique comme des blessures ou chutes à cause des déchets comme obstacles. Cette différence inattendue pour l'insécurité pourrait être expliquée par la proportion plus élevée de répondants hommes ayant déjà pu constater un ou plusieurs dépôts d'eux-mêmes (Figure 45).

La perte d'intérêt est ressentie par davantage d'hommes que de femmes. Cette perte d'intérêt est due à un effet « gâche fête » des dépôts, qui rendent une balade ou une visite moins profitable. Cette cause est la principale qui pousse les hommes à ne pas retourner sur un terrier en sachant qu'il est touché par les incivilités environnementales.

Ces raisons sont pour la plupart des répondants insurmontables et les amènent ainsi à rejeter les terriers touchés par le problème.

Retourner sur un terrier :

En ce qui concerne les répondants qui souhaitent retourner sur les terriers en sachant qu'ils sont touchés par les incivilités environnementales, 3 raisons principales ont été expliquées :

- La résignation ;
- La localisation ponctuelle des dépôts ; et,
- La motivation.

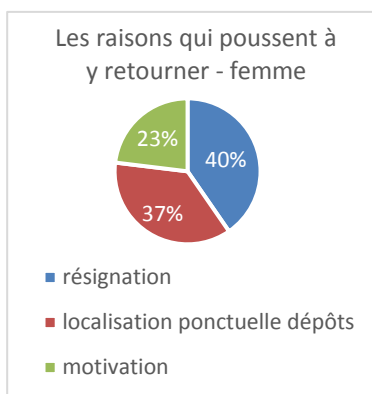
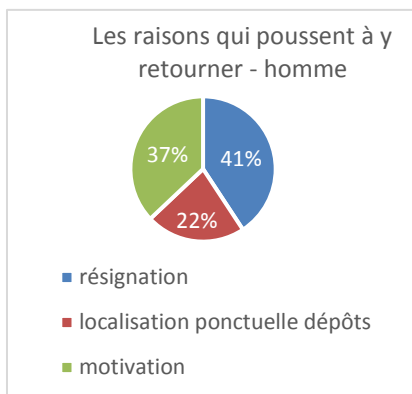


Figure 52: diagramme circulaire présentant les raisons qui poussent les femmes à aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en %)

Figure 51: diagramme circulaire présentant les raisons qui poussent les hommes à aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en %)

Les hommes et femmes sont presque à égalité en ce qui concerne la résignation. L'explication la plus courante de cette résignation est que les dépôts sont présents partout dans la ville et que s'arrêter/s'empêcher de profiter à cause d'eux les empêcherait de vivre au quotidien. Ils en voient autant en ville que sur les terrils et souhaitent ne pas s'arrêter de vivre pour ça.

La localisation ponctuelle des dépôts est retenue pour davantage de femmes que d'hommes. Il s'agit d'une des deux raisons principales pour les femmes. Les répondants des deux genres expliquent que d'après leurs observations sur site, les dépôts se situent rarement au-delà des entrées et points bas des différents sites et qu'une fois cette étape franchie, le reste des terrils est très profitable (Figure 51, Figure 52 et Figure 53).

Les femmes et hommes sont à égalité pour la motivation. La motivation est une des deux raisons principales pour les hommes. Ils expliquent leur motivation soit par leur amour des terrils qui les poussent à faire fi des dépôts, soit par leur volonté de marquer une présence sur le site pour dissuader les possibles pollueurs.

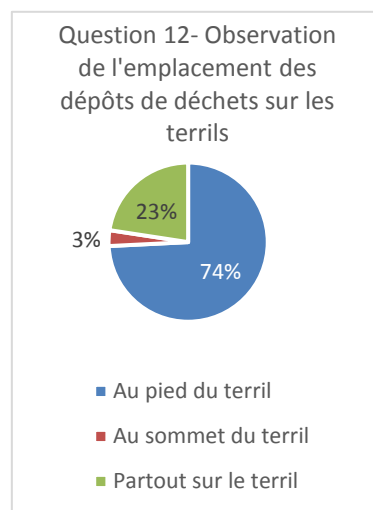


Figure 53: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 12 : observation de l'emplacement des dépôts de déchets sur les terrils, en pourcentage

En tenant compte des raisons qui poussent nos répondants à changer leur attitude par rapport à un terril touché par les incivilités, nous savons que :

Genre	Raisons principales du rejet d'un terril touché par les incivilités	Raisons principales de retourner sur un terril touché par les incivilités	Total
Homme	- Perte d'intérêt - Dégoût - Insécurité	- Résignation - Motivation	Ils sont autant à rejeter les terrils qu'à y retourner.
Femme	- Dégoût	- Résignation - Localisation ponctuelle des dépôts	Elles sont plus nombreuses à rejeter les terrils qu'à y retourner.
Total	Davantage de femmes que d'hommes rejettent les terrils touchés.	Les hommes sont plus enclins à retourner sur un terril touché que les femmes.	Il y a davantage de personnes rejetant les terrils touchés que de personnes qui y retournent.

L'attitude des carolos est donc influencée par la présence des incivilités sur les terrils. Leur attitude se transforme en un rejet du terril touché.

IMPACT DES INCIVILITÉS SUR L'ATTITUDE ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 2

Face à un dépôt de déchets, les répondants carolos se sentent majoritairement concernés par le problème et leur réaction, comportement au moment précis de la visualisation du dépôt, variera en fonction de leur niveau d'implication pour résoudre le problème. Malgré le niveau d'implication différent en fonction des répondants et de leur âge, nous avons pu constater que les incivilités environnementales les font majoritairement réagir.

Cependant, l'impact des incivilités sur le long terme est de pousser vers un rejet du lieu lorsque ces incivilités sont présentes sur un teruil, lieu pourtant sujet à un certain attachement de la part des carolos.

Ce rejet de la part des deux tiers des répondants est dû à différentes causes qui paraissent insurmontables à certains carolos et leur gâche toute l'expérience paysagère qu'ils peuvent avoir sur le teruil. Ils préfèrent ainsi ne pas retourner sur le teruil touché afin de ne pas ressentir de nouveau ce/ces sentiment(s) négatif(s) ou cette gêne.

D'autres, en revanche, minoritaires, continuent malgré tout d'y aller soit par résignation soit grâce à la localisation ponctuelle des dépôts, ils parviennent à s'abstraire de la présence de ces dépôts pour tenter de profiter au mieux de l'expérience paysagère que les terrils offrent. Les incivilités environnementales ont ainsi une influence sur l'attitude de certains carolos, leur provoquant un sentiment d'une expérience paysagère négative et les poussant à ne pas vouloir retourner sur les terrils touchés, à les rejeter.

Hypothèse 2 : L'attitude de l'observateur par rapport au teruil touché par les incivilités est influencée par la présence de ces incivilités

⇒ Oui, l'attitude de l'observateur par rapport au teruil touché par les incivilités est influencée par leur présence. Cette influence est négative et peut pousser au rejet du paysage touché.

3. Hypothèse 3 : Le type de déchet qui compose le dépôt peut déranger de manière différente les observateurs

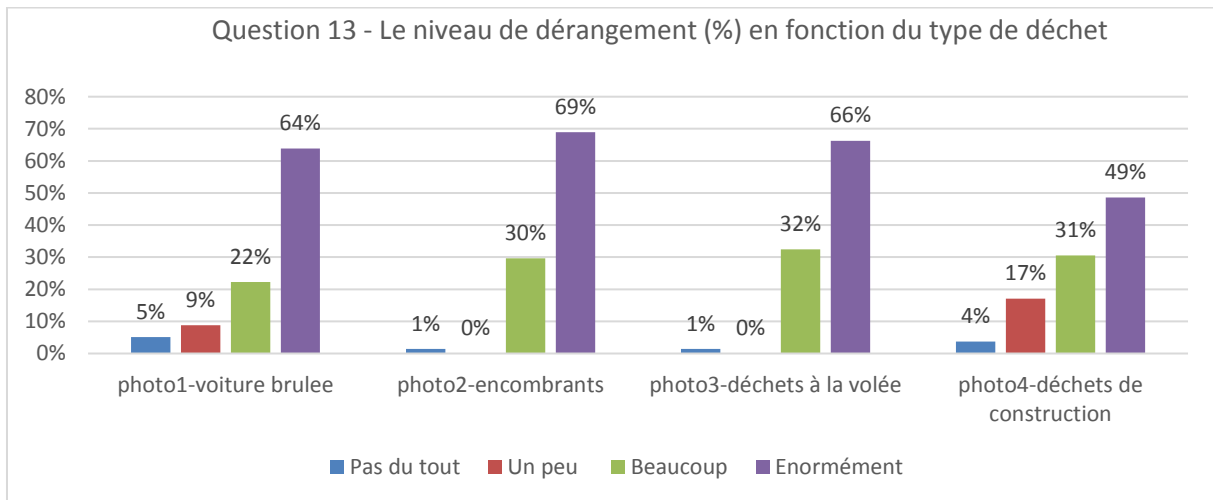
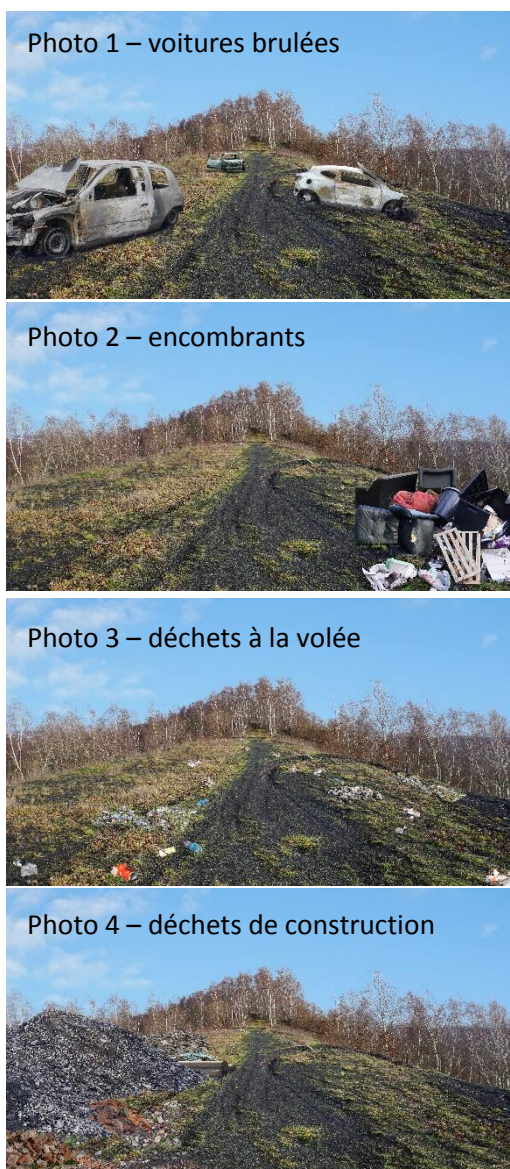


Figure 54: diagramme présentant le niveau de dérangement des individus (en %) en fonction du type de déchet



Les quatre photos présentées (Figure 55) reprenaient les mêmes critères de représentativité de paysage de terril que les photos présentées pour l'hypothèse 1. Nous avons utilisé une photographie de terril en base sur laquelle nous avons rajouté des images correspondant aux différents types de dépôts. Ces typologies correspondent à celles que nous avons constatées sur terrain lors de l'inventaire terrain et qui sont étayées par la littérature (cfr chapitre 3 et 4).

Ainsi construites, les différentes images illustrent les différents types de dépôt en évitant les biais d'appréciation du paysage.

Avec le diagramme ci-dessus (Figure 54), nous constatons que le déchet le moins dérangent est le type des déchets de construction. En revanche, les encombrants et les déchets à la volée sont ceux qui dérangent le plus.

a) Les raisons de cette différence de dérangement (question 14, question ouverte)

D'après les personnes interrogées, les voitures brûlées, qui ne sont pas le type de déchet qui dérange le plus, renverraient à un sentiment d'insécurité. Sentiment qui lui-même n'est pas dominant dans les raisons de ne pas retourner sur les terrils (voir partie précédente).

Concernant les autres types de déchets, ce qui dérange le plus est l'impression de paresse venant des pollueurs, car il existe des solutions légales pour la majorité des types de déchets qu'on retrouve. Sans compter sur le fait que,

Figure 55: les quatre photographies ayant servi de support visuel à la question 13, Genaux Julie

selon les répondants, se débarrasser de tels déchets de manière illégale peut demander davantage d'efforts que l'élimination légale. Les individus sont davantage choqués par le manque de civisme et le manque de respect de l'environnement venant des pollueurs que par le déchet lui-même. Il s'agirait davantage de la démarche volontaire d'un pollueur qui gêne le plus les individus.

C'est pour cela que les déchets à la volée dérangent moins que les tas d'encombrants, par leur petite taille et leur aspect dispersé, qui renvoient à un geste moins intentionnel de pollution que les tas d'encombrants.

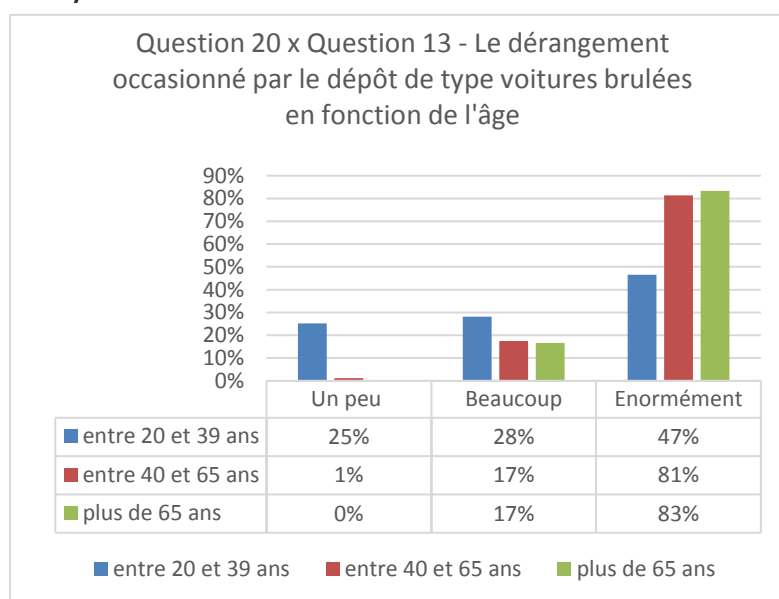
Cependant, ce sont les déchets de construction qui dérangent le moins autant au niveau de l'aspect que du geste. Leur apparence plus minérale leur donne un aspect moins dangereux et polluant pour l'environnement, gênant ainsi moins les individus dans leur perception du paysage¹².

Le type de déchet le moins dérangent est le type déchets de construction. Les types de déchets les plus dérangement sont les types déchets à la volée et déchets encombrants.
La démarche volontaire du pollueur qui est visible avec le dépôt est un élément qui dérange davantage les répondants.

b) Les facteurs d'influence sur les réponses

Pour cette question, une caractéristique a démontré avoir une influence sur le dérangement occasionné par les quatre différents types de déchets : l'âge.

1) Les voitures brûlées



Nous constatons avec ce diagramme à gauche (Figure 56) que les répondants les plus âgés sont les plus dérangés par le dépôt de type voitures brûlées.

La population des 40-65 ans a un résultat similaire.

En revanche, les répondants les plus jeunes sont ceux qui sont le moins dérangés par ce type de déchet.

Figure 56: diagramme présentant le dérangement occasionné par le dépôt de type voitures brûlées en fonction de l'âge, en pourcentage

Le type de dépôt « voiture brûlée » dérange de manière plus forte les tranches d'âges plus âgées des répondants.

¹² Pour une illustration de l'influence des différents types de dépôts sur la perception paysagère, voir annexe 12 : intégration des différents types de dépôts dans le paysage des terrils et influence sur l'expérience paysagère.

2) Encombrants et déchets à la volée

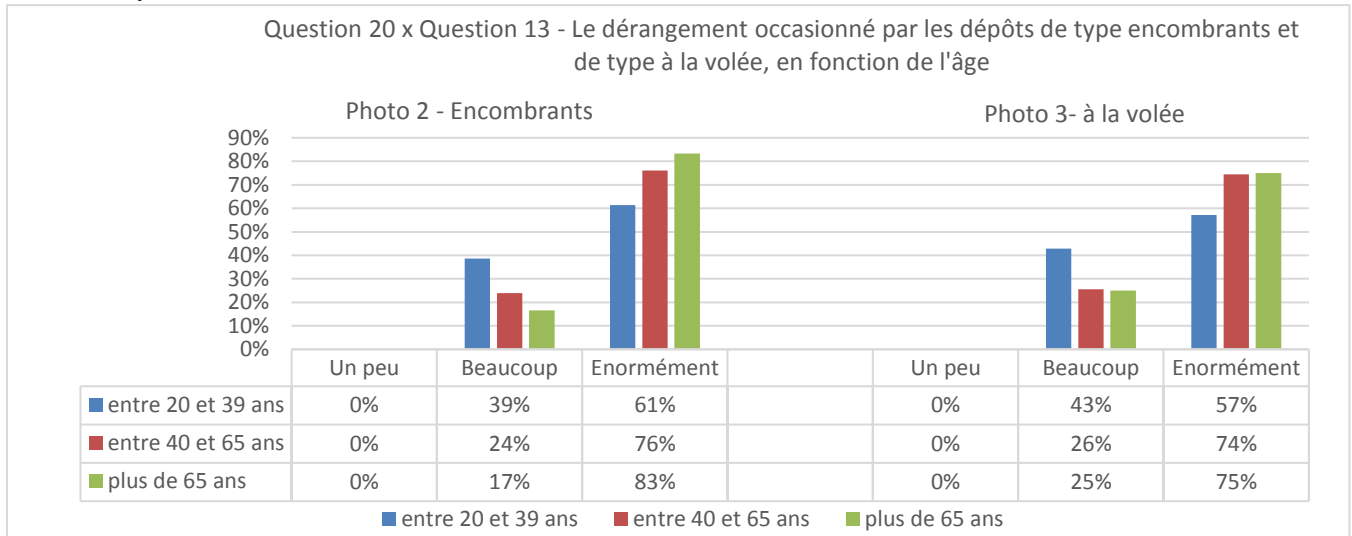


Figure 57: diagramme présentant le dérangement occasionné par les dépôts de déchets encombrants et à la volée en fonction de l'âge, en %

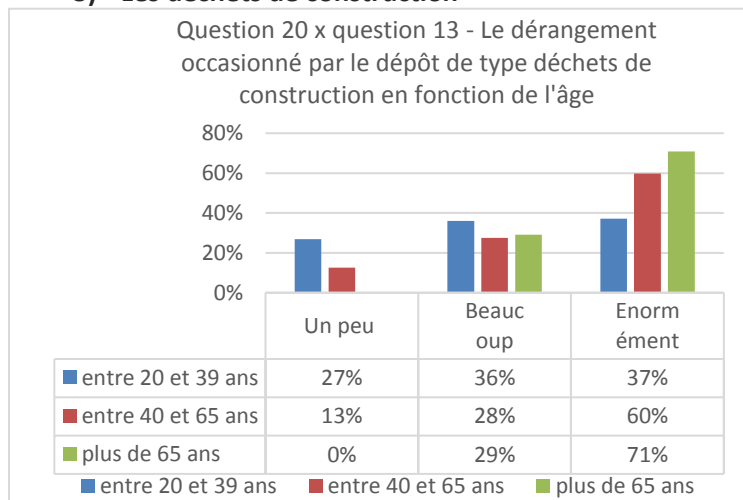
La Figure 57 rassemble les résultats des données des dépôts d'encombrants et de déchets à la volée à cause de leurs similitudes importantes en chiffres pour les trois tranches d'âges.

Avec ce diagramme (Figure 57), nous constatons que la population la plus âgée est la plus dérangée par les déchets encombrants et à la volée. Ces types de dépôt la dérangent de manière similaire à celle des voitures brûlées. En revanche, la tranche des 40-65 ans est moins dérangée par ces types de déchet. La tranche la plus jeune (20-39 ans) est davantage dérangée par ces deux types de déchets que par les voitures brûlées, mais elle reste malgré tout la tranche la moins fortement dérangée.

Des nuances sont observables entre les deux types de dépôts. Malgré leur évidente ressemblance sur le dérangement occasionné aux trois tranches d'âge, nous notons un dérangement moins fort des déchets à la volée que des déchets encombrants. Le type de dépôt d'encombrants est ainsi un dépôt dérangeant plus que le type de dépôt à la volée. Les raisons de cette différence ont été évoquées au début de la présentation des résultats de l'hypothèse 3, il s'agit de la démarche du coupable qui est interprétée par l'observateur. Cette différence est discutée plus en détail dans la partie V : discussion.

Les types de dépôts de déchets encombrants et à la volée dérangent davantage que les voitures brûlées. Les plus jeunes sont les moins dérangés et les deux tranches plus âgées sont les plus dérangées.

3) Les déchets de construction



Le diagramme à gauche (Figure 58) nous permet de constater que la tranche d'âge la plus âgée reste la tranche la plus dérangée par le dépôt. Elle est cependant moins dérangée pour les déchets de construction que pour les autres types de dépôts (encombrants, à la volée et voitures brûlées).

Figure 58: diagramme présentant le dérangement occasionné par le dépôt de type déchets de construction en fonction de l'âge, en pourcentage

La tranche d'âge des 40-65 ans est également moins dérangée par le type des déchets de construction. La tranche d'âge la plus jeune reste toujours la moins dérangée par le dépôt, mais est spécialement moins dérangée pour ce dépôt-ci (déchets de construction).

Le type de dépôt de déchets de construction dérange davantage les plus âgés que les plus jeunes. C'est cependant le type de dépôt qui dérange le moins les trois tranches d'âge.

En tenant en compte l'âge sur le dérangement occasionné par les différents types de dépôts, nous savons que :

- la tranche d'âge la plus âgée (plus de 65 ans) est celle qui est le plus dérangée par la présence des dépôts ;
- la tranche d'âge la plus jeune (20-39 ans) est la moins dérangée par la présence des dépôts ;
- les dépôts de déchets à la volée et d'encombrants sont ceux qui dérangent le plus les trois tranches d'âge ; et,
- les dépôts de déchets de construction sont ceux qui dérangent le moins les trois tranches d'âge.

LA COMPOSITION DES DÉPÔTS QUI DÉRANGENT ET CONFIRMATION DE L'HYPOTHÈSE 3

Face à quatre différents types de dépôts de déchets : les voitures brûlées, les encombrants, les déchets à la volée et les déchets de construction, nous avons pu observer une différence de dérangement d'un dépôt à l'autre et d'une tranche d'âge à une autre, permettant de déterminer le type de dépôt qui dérange le plus et celui qui dérange le moins.

Ainsi, nous avons constaté au niveau de l'âge que la tranche la plus jeune (20-39 ans) est la moins dérangée, de manière générale, par la présence des dépôts et déchets, tandis que la tranche la plus âgée (plus de 65 ans) est la plus dérangée. Cependant, les résultats des 40-65 ans et des plus de 65 ans sont similaires.

Au niveau du type de dépôt, nous avons constaté que les déchets de construction sont ceux qui dérangent de la manière la moins marquée. Les résultats pour les déchets à la volée sont similaires à ceux des encombrants, ce qui fait d'eux les déchets qui dérangent le plus.

Cependant, les impressions que laissent les déchets aux observateurs sont différentes. Les déchets type voitures brûlées renvoient à un geste criminel de la part du coupable et donnent un sentiment d'insécurité. Tandis que les autres types traduisent un comportement d'incivilité de la part du coupable, mais interprété comme un geste moins criminel et moins dangereux. Le sentiment des observateurs s'apparente alors davantage à de la colère et de l'agacement.

Hypothèse 3 : Le type de déchets qui compose le/les dépôt(s) peut déranger de manière différente les observateurs

- ⇒ Oui, le type de déchets qui compose le dépôt peut déranger de manière différente les observateurs. Les dépôts de type déchets à la volée et encombrants sont ceux qui dérangent le plus et les dépôts de type déchets de construction sont ceux qui dérangent le moins.

PARTIE V : DISCUSSIONS

1. Discussion des résultats

a) L'influence des informations de signalétique

Lors de l'analyse des résultats, nous avons pu constater l'influence de deux facteurs signalétiques sur les réponses obtenues de nos répondants. Il s'agit de l'âge et du genre.

L'âge a eu une influence sur presque toutes les étapes de réponse aux trois hypothèses. En étudiant son influence sur chaque hypothèse, nous remarquons que plus nos répondants sont âgés, plus ils apprécient les terrils et leur paysage. Ils réagissent davantage pour résoudre le problème des incivilités environnementales et sont les plus dérangés par la présence des incivilités sur un terril. Toutes ces observations permettent ce constat : la tranche la plus âgée des répondants est la plus attachée aux terrils de Charleroi. L'âge a ainsi une influence sur le niveau d'affection des répondants envers les terrils : plus le répondant est âgé, plus son affection/attachement envers les terrils sera importante.

Cependant l'âge n'a pas d'influence sur le ressenti face à un paysage de terril contenant des incivilités environnementales ni sur l'attitude que les répondants adoptent lorsque des incivilités y sont présentes. Cette absence d'influence de l'âge confirme que les incivilités environnementales ont bien une influence sur la perception paysagère de tous nos répondants. Si l'âge n'a pas d'impact sur l'attitude, le genre lui en a un. L'impact à long terme des dépôts varie en donc fonction du genre du répondant.

Les femmes sont plus enclines que les hommes à rejeter les terrils touchés par les incivilités. Le dégoût qu'elles ressentent pour le dépôt et pour l'acte incivil qu'il traduit les empêche de profiter de l'expérience paysagère du terril touché. Elles préfèrent alors ne pas y retourner pour ne plus être confrontées à ce sentiment de dégoût. Afin d'approfondir cette différence entre hommes et femmes, des entretiens qualitatifs peuvent être envisagés dans le futur, permettant de valider cette observation et mieux comprendre les différences entre les genres.

Malgré un attachement envers les terrils plus important de la part des plus âgés, les incivilités touchent la perception de tous nos répondants sans distinction, mais leurs conséquences sur un long terme sont plus importantes pour les femmes que les hommes.

b) Hypothèse 1

Lors de notre travail d'analyse de confirmation de l'hypothèse 1, nous avons pu tester une sous-hypothèse importante : les carolos sont attachés à leurs terrils. Cet attachement était détectable chez tous les répondants, mais avec quelques nuances liées à l'âge. Les terrils sont sujets à l'attachement des carolos, et la tranche d'âge la plus âgée y est davantage attachée que les deux autres, et prioritairement pour leur biodiversité et les souvenirs qui y sont liés.

Ces résultats ne sont pas surprenants, car ils ont une explication basée sur le vécu des répondants. Les personnes de plus de 65 ans ont grandi et vieilli en parallèle des changements écologiques des terrils (cfr chapitre 4), créant ainsi un attachement lié à l'expérience d'avoir vécu l'apparition de la biodiversité sur ces sites et l'évolution de leur paysage. Les souvenirs qui y sont liés sont donc nettement plus diversifiés que pour une personne ayant toujours connu les terrils verdoyants comme des forêts (les 20-39 ans).

i. La succession écologique comme spectacle

Pour appuyer cette explication, nous allons nous baser sur les différents stades de succession écologique des terrils et l'échelle du temps de la colonisation végétale (cfr chapitre 4). Nous allons prendre un exemple dont nous connaissons l'état à l'arrêt des charbonnages et l'état en 2020. Cet exemple sera le site du Martinet. Le Martinet a cessé son activité en 1967, laissant 3 terrils derrière lui, encore nus de toute végétation. Il est dit que les terrils ont très rapidement été colonisés par la végétation pionnière (cfr figure 15, chapitre 4) (Chemin des terrils, 2013).

Nous pouvons ainsi supposer que le stade pionnier devait déjà être présent vers 1970. Le stade suivant, les herbacées, devait être installé vers 1975 et sa fermeture par l'apparition des arbustes devait être vers 1980. La strate arbustive a dû évoluer pendant une petite dizaine d'années avant d'être dominée par des ligneux, vers les années 1990. Le dernier stade est le stade forestier avec le développement important des ligneux, que nous estimons vers les années 2000. Ainsi, en 2020, nous avons droit à un paysage forestier mature.



Figure 61: Photo des terrils du site Martinet, Roux, environs 1935, <http://www.quartierdumartinet.be/Les%20Terrils.htm>



Figure 60: Photo des terrils du site Martinet, Roux, automne 2009, <http://www.quartierdumartinet.be/Les%20Terrils.htm>



Figure 59: Photo des terrils du site Martinet, Roux, hiver 2020, Genaux Julie

ii. L'importance du vécu

Les habitants proches du Martinet n'ont pas seulement grandi et vieilli avec l'évolution des terrils, ils se sont aussi battus pour eux.

En effet, en 1978, la société Ryan Europe qui s'occupait de la réexploitation des anciens terrils afin de récupérer du charbon résiduel, l'orgnait le site du Martinet (Piret & Van Den Berge, 2006). Les habitants étaient déjà à l'époque très attachés à leurs terrils et à la nature qui y était présente, ils représentaient leur histoire sociale et leur paysage de vie, évoluant au fil des années. Face à la menace de destruction de leurs terrils, les habitants se sont mobilisés pendant 22 ans (jusqu'en 1997) pour empêcher l'exploitation (Piret & Van Den Berge, 2006). En 1997 la ville racheta le site et le classa en tant que réserve naturelle pour empêcher toute possible réexploitation (Piret & Van Den Berge, 2006).

La source de cet attachement déjà très fort 10 ans seulement après la fermeture du site dans le cas du Martinet, vient du vécu des individus avec ces terrils. Des expériences similaires ont pu être vécues pour d'autres terrils (Bayemont Saint Charles).

Les personnes de plus de 65 ans sont, pour certains, des enfants de mineurs ou d'ouvriers d'industrie, et parfois ont elles-mêmes travaillé pour les charbonnages. À la fermeture de ces sites, les terrils sont devenus les symboles de leur passé charbonnier, la mémoire de leur histoire.

En plus de cette part identitaire, faisant partie de la mémoire des carolos, les terrils sont devenus un cadre de vie. Au fil de leur évolution, ils sont devenus des sites naturels très prisés par les carolos, définissant leur paysage quotidien. Ils étaient des parcs, des lieux de balade, des lieux de jeux, des jardins, et toutes ces expériences paysagères vécues sur ces terrils ont participé à former un affect puissant envers ce que les terrils, de manière générale, représentent. Les terrils sont devenus des sites

associés à une mémoire, à des sentiments, des émotions, des expériences et sont devenus des lieux d'émotions et de souvenirs (cfr chapitre 2, le paysage comme expérience familière).

Les répondants de plus de 65 ans ont ainsi eu l'occasion de vivre de nombreuses expériences avec ces terrils, définissant une partie de leur identité et de leurs souvenirs. En plus de cette identité, assister à la transformation progressive de sites stériles vers une réserve naturelle est l'expérience de toute une vie. Ces nombreuses explications sont la raison pour laquelle les plus de 65 ans sont davantage attachés aux terrils que les plus jeunes.

iii. Discussion générale de l'hypothèse

Attachement

Avant de savoir si les incivilités sont réellement un problème qui a un impact négatif sur le sentiment ressenti, il est important de montrer que les terrils sont, de base, appréciés par les carolos autant en tant que symbole, cadre de vie et paysage (cfr partie IV : résultats) et sont sujets à un attachement fort venant de cette population. Cette information peut sembler évidente, **mais il est nécessaire de le démontrer** afin de détecter, par après, une différence dans le ressenti paysager lorsque des incivilités environnementales sont présentes.

Démontrer en premier l'attachement des carolos envers leurs terrils permet d'effectuer un étalonnage, nous déterminons le niveau d'implication émotionnelle de base des carolos envers ces sites, permettant ensuite d'évaluer les autres résultats en perspective de cet attachement fort.

L'implication de cet attachement avec les résultats obtenus pour les sentiments permet de savoir que malgré leur attachement fort, les carolos ne parviennent pas à ressentir un sentiment positif face à un paysage de terril touché par les incivilités environnementales. **Les incivilités ont donc une présence qui altère la perception paysagère et le vécu paysager des carolos envers leurs terrils.**

Cet attachement prend encore davantage d'importance lorsqu'il est mis en perspective avec l'attitude des carolos face à un terril qu'ils savent touchés par des incivilités. L'attitude de rejet des terrils est d'autant plus grave que les carolos sont de base très attachés. Le constat qui est réalisé en mettant ces deux données (attachement et attitude) en parallèle est que les incivilités environnementales ont une capacité de dérangement tellement importante qu'elles amènent les carolos à rejeter des sites auxquels ils sont fort attachés et pour lesquels ils ont un vécu puissant.

Vécu

Cet attachement a bien évidemment une influence sur l'appréciation que ces carolos ont d'une photo de terril, car cet attachement est né du vécu, des expériences et des souvenirs positifs des habitants avec les terrils. Observer une photo d'un paysage de terril leur rappelle ainsi les sentiments positifs qu'ils ont ressentis lors de leurs expériences antérieures sur des terrils. Visualiser la photo fait donc appel à leur propre vécu comme filtre cognitif et influence l'appréciation et le ressenti final du paysage observé. Le paysage des terrils est donc un paysage très apprécié par tous les âges, grâce au vécu de la population.

Cependant, la présence des incivilités environnementales dans un paysage connu par l'observateur entre en contradiction avec le souvenir ou l'image mentale que cet individu a du terril et l'amène à remarquer davantage cette présence indésirée de déchets.

Le vécu, représenté ici par l'image mentale et les souvenirs que les carolos ont des terrils, joue le rôle de filtre cognitif dans la perception. Dans le cas d'un paysage de terril touché par les incivilités environnementales, la perception débute par la vue du paysage et des incivilités environnementales. Ensuite a lieu le passage de ce qui est vu au travers des filtres cognitifs (cfr chapitre 2), auxquels se rajoute un **filtre de comparaison** avec l'image mentale que l'individu a d'un paysage de ce type. Cette comparaison oppose le paysage touché par les incivilités au paysage mental, le paysage observé entre ainsi en **contradiction** avec le paysage souvenir. Un **focus** d'attention est porté sur le(s) élément(s) qui entrent en contradiction avec l'image mentale, ces éléments sont ici les incivilités environnementales. Elles opèrent un dérèglement visuel chez l'observateur.

L'attention étant portée de manière disproportionnée sur les incivilités, elles deviennent un élément dominant dans le paysage perçu, et jugé négativement. Elles créent une perturbation des souvenirs/de l'image mentale.

En perturbant les souvenirs, les incivilités bouleversent l'élément auquel les carolos s'identifient, le paysage des terrils. Cela signifie alors une perturbation dans l'identité du carolo. Les incivilités interviennent donc comme une agression identitaire.

Les sentiments ressentis face à ces incivilités sur les terrils seront d'autant plus négatifs qu'ils touchent à l'identité des carolos.

Cette agression identitaire, associée au sentiment ressenti, peut être une cause supplémentaire à celles vues précédemment (cfr partie IV : résultats) pour un rejet des terrils touchés par les incivilités environnementales. Les carolos choisissent le rejet des terrils touchés comme moyen de protection contre cette agression.

Les incivilités se posent comme un problème qui modifie la perception et l'expérience paysagères, influençant négativement les sentiments ressentis face au paysage et jouant un rôle négatif sur le vécu et les souvenirs de l'expérience.

c) Hypothèse 2

i. *Discussion générale de l'hypothèse : des conséquences*

Les réactions et l'attitude

La confirmation de l'hypothèse 2 devait se faire en deux étapes afin d'appréhender de la manière la plus précise possible l'impact sur les carolos de la présence des incivilités environnementales sur les terrils. Ces deux étapes avaient pour objectif de déterminer l'impact de celles-ci sur la réaction des carolos et sur leur attitude après les avoir perçues et vécues. Les informations apportées durant les analyses ont permis de confirmer un impact des incivilités environnementales sur la population carolo.

Tout d'abord, rappelons la distinction entre réaction et attitude. Dans le contexte des incivilités environnementales présentes dans un paysage, la réaction représente le comportement de l'individu au moment donné où il voit des incivilités environnementales, les incivilités jouent alors le rôle d'un stimulus auquel l'individu va répondre au moment même en adoptant un comportement ou un autre. L'attitude, quant à elle, est la disposition mentale que l'individu va adopter envers le paysage touché après avoir vu ces incivilités. Cette attitude détermine le comportement au long terme que l'individu adopte concernant le paysage touché.

La réaction est donc un évènement qui a lieu dans un temps court et à un moment donné, et l'attitude a lieu dans un temps long, avec des conséquences sur le long terme.

Cette réaction permet de traduire le niveau d'implication et de sensibilité des répondants quant au problème des incivilités environnementales. Ce comportement se manifeste chez eux par le fait de se sentir concernés et par une volonté de résoudre le problème de la présence des incivilités environnementales. **Les incivilités environnementales ont ainsi un impact sur le comportement des carolos.**

Cette réaction se fait en parallèle de la perception des incivilités. Cette perception donne lieu à un ressenti et à des sentiments négatifs, qui ont différentes conséquences cognitives sur les carolos et modifient leur attitude vis-à-vis des incivilités. L'attitude de rejet des terrils que nos répondants adoptent traduit les conséquences cognitives que la présence des dépôts de déchets peut avoir sur eux. **Les incivilités environnementales ont donc un impact négatif sur l'attitude des carolos par rapport aux terrils touchés par les incivilités.**

Les conséquences :

Les incivilités environnementales ont différentes conséquences, sur le court terme et le long terme. Sur le court terme, elles provoquent une réaction et un comportement concerné, avec une volonté de résoudre le problème. Mais sur le long terme, elles provoquent une attitude de rejet du paysage touché, un comportement d'évitement du/des terril(s) touché(s).

Malgré une réaction immédiate qui traduit une volonté de résoudre le problème de la part de nos répondants, leur attitude finale est tout de même de ne pas retourner sur le terril touché. Cette attitude peut avoir plusieurs causes.

Tout d'abord il y a le manque de moyens d'intervention de la population. Les carolos sont assez démunis quant au fait d'apporter une solution (cfr chapitre 4). Lorsque les dépôts sont petits et d'ordre ménager, il est encore facile d'intervenir soi-même, mais lorsqu'il s'agit de gros dépôts comme des encombrants ou des voitures brûlées, même les campagnes de ramassage volontaires (soutenues par BeWapp avec un prêt de matériel comme des gants, des sacs poubelles et des pinces) sont insuffisantes. Les témoins des dépôts doivent alors faire appel aux services compétents. Cependant, les démarches pour la population afin d'effectuer un signalement de dépôt sont fastidieuses et aucun moyen rapide et facile n'est mis en place concernant les terrils. La population étant ainsi démunie dans ses moyens d'action, elle peut facilement être découragée malgré son envie de résoudre le problème.

De plus, les répondants vont sur les terrils dans un but de balade et avec un intérêt pour la biodiversité et le paysage (voir hypothèse 1). Leur but lorsqu'ils s'y rendent n'est pas de ramasser des déchets. La présence de ces déchets ayant un rôle déplaisant, angoissant et insécurisant, il est plus facile pour la population, faute de solution plus efficace, de choisir l'option de ne plus retourner dans ce paysage qui n'apporte plus les bénéfices de bien-être qu'il devrait, tel que l'apaisement et la réduction de l'angoisse (Manusset, 2012).

Dans cette situation, la relation que l'habitant entretient avec le paysage, non pollué par les dépôts, est altérée. L'habitant peut ressentir une certaine angoisse lorsqu'il se trouve dans un paysage touché par des déchets. Si rien n'est fait, cet habitant ressent en plus un sentiment de perte de contrôle sur ce paysage dont il est familier. Ce cadre de vie devient une source de sentiments négatifs, de malaise

et de mal-être. L'habitant peut ainsi décider de ne plus interagir avec ce paysage, le rejeter. Une part de l'identité de cet habitant est mise à mal par la présence de ces incivilités.

En plus de cet impact direct sur l'habitant, si la majorité de la population rejette les terrils, ces lieux seront de moins en moins fréquentés et il peut y avoir un manque de présence humaine sur les sites. Par présence humaine nous entendons autant les promeneurs que la présence implicite des services de ramassage qui, du fait de recevoir moins de signalements, interviendront moins sur les dépôts présents. Le phénomène de la « vitre brisée » (Nae, Suditu, Negut, Dumitrache, & Gheorghilas, 2014) se mettrait alors en place. La présence de dépôts illégaux non nettoyés et le manque de présence humaine inciteraient les possibles coupables à déverser des déchets là où il y en a déjà. Cela mènerait à une aggravation du problème d'incivilités. La conséquence finale étant une présence d'incivilités qui empire, un rejet et une altération d'un paysage naturel, identitaire et historique.

Le problème de la présence des incivilités environnementales dans un paysage a différentes conséquences sur le court et le long terme pour les habitants. Elles influencent un comportement concerné et une volonté de réaction. Mais face au manque de moyens pour résoudre le problème, les habitants finissent par choisir l'option de ne plus retourner sur les terrils, rejetant leur paysage. Ce rejet peut mener à une aggravation du problème d'incivilités et altérer de manière plus importante le paysage des terrils.

d) Hypothèse 3

Lors de l'analyse de nos résultats, nous avons pu confirmer l'hypothèse 3, affirmant que le type de déchet qui compose le/les dépôt(s) peut déranger de manière différente les observateurs.

En effet, nous avons constaté que les déchets encombrants et les déchets à la volée sont les types de déchets qui dérangent le plus les répondants, tandis que les déchets de construction sont le type de déchet qui dérange le moins.

De plus, grâce à ce que nous avons vu dans les chapitres 2 et 3, nous savons que ces dépôts de déchets, en plus de déranger la visualisation d'un paysage, ont une influence sur la perception et l'expérience paysagères. Leur influence se marque dans toutes les étapes de l'expérience paysagère en influençant la visualisation du paysage jusqu'à la création du souvenir/image mentale du paysage. Chaque type de dépôt aura une influence différente sur les divers étapes¹³.

i. *Le rôle dans le champ visuel*

Les incivilités ont surtout un effet sur le contenu du champ visuel et l'organisation visuelle du paysage. La texture, couleur, matériau des dépôts peuvent impacter le contenu du champ visuel en apportant un contraste avec leur contexte plus naturel, portant ainsi l'attention sur elles. À cela, nous pouvons rajouter leur apparence plus artificielle qui rentre en contradiction avec les lignes naturelles du paysage, créant un focus sur elles. Ces déchets auront donc un rôle dominant dans le paysage où ils se trouvent (Hallet, Belayew, Froment, Orban-Ferauge, & Van Der Kaa, 1996).

Déchets les plus dérangeants : Dans le cas des déchets à la volée et encombrants, leur texture, couleurs et matériaux artificiels rendent le paysage hétérogène, rompant la continuité et la logique

¹³ Pour une illustration de l'influence des différents types de dépôts sur la perception paysagère, Annexe 12 : intégration des différents types de dépôts dans le paysage des terrils et influence sur l'expérience paysagère.

naturelle de l'environnement dans lequel ils se trouvent. Ils prennent ainsi la dominance de ce qui est vu dans le paysage.

Déchets les moins dérangeants : Concernant les déchets de construction, leur impact visuel est beaucoup moins artificiel. Leur matériau étant principalement minéral, leur couleur et leur texture sont beaucoup moins en contraste avec le contexte. Leur présence n'est ainsi pas forcément dominante dans le paysage où ils se trouvent.

i. Le ressenti

Les incivilités environnementales ont comme influence sur le ressenti de provoquer de l'angoisse, de la peur et de l'insécurité auprès de leurs observateurs en donnant une impression de perte de contrôle de leur environnement voir de danger. Les sentiments ressentis sont influencés négativement.

Déchets les plus dérangeants : Les déchets à la volée et les encombrants auront un impact différent sur le ressenti. Les déchets à la volée sont de petites tailles et peuvent donner l'impression d'un geste non voulu lors du dépôt du déchet. L'impression qui en ressortira dégagera moins de peur, plutôt de l'agacement ou de l'énervement (cfr partie IV, hypothèse 3). Les déchets encombrants en revanche, traduisent un acte intentionnel et volontaire de la part d'individus avec un manque de civilité. Cette impression se traduira plus facilement par un sentiment d'angoisse et de peur. Leur impact sur la perception du paysage est ainsi très négatif.

Déchets les moins dérangeants : En contrepartie, les déchets de construction auront une influence moins négative. Leur présence dénote moins dans le contexte et le geste qu'ils traduisent dégoûte moins les observateurs. Les sentiments qui seront ressentis seront beaucoup plus neutres en allant davantage vers l'agacement.

ii. La représentation mentale

Le ressenti de l'observateur par rapport au paysage qu'il observe et expérimente déterminera le souvenir qu'il en aura. Si son ressenti est positif, ses souvenirs de l'expérience et l'image mentale qu'il aura du paysage vécu seront influencés positivement. Au contraire, si son ressenti est négatif, les souvenirs de l'expérience et l'image mentale du paysage seront influencés négativement (chapitre 2 et 3). Les incivilités environnementales et le ressenti négatif qu'elles provoquent détermineront un souvenir négatif et une image mentale où l'élément sujet du sentiment négatif prendra une place disproportionnée, donnant une identité négative au paysage associé à cet élément.

Déchets les plus dérangeants : Dans le cas des déchets à la volée, leur présence peut avoir une influence modérée. Le paysage vécu avec ce type d'incivilité sera jugé comme plus sale que les autres, donc plus négatif, mais peut ne pas gâcher l'expérience vécue. Cela dépendra de la sensibilité de l'observateur par rapport à ce type de déchet précis. La présence des déchets encombrants influence un sentiment plus négatif, et, en fonction de la fréquence de ce dépôt et sa taille, peut finir par déterminer le souvenir que l'observateur aura du lieu et son image mentale.

Déchets les moins dérangeants : Les déchets de construction, bien qu'étant également des déchets et faisant partie des dépôts, laisseront une impression moins forte et influenceront modérément le souvenir du paysage.

Dans certains cas, si le paysage subit trop d'incivilités et que les observateurs sont impactés dans leur représentation mentale, l'image peut devenir l'identité du lieu. Une qualité négative, liée aux incivilités, sera attribuée au paysage et mènera aux conséquences économiques que nous avons vues dans le chapitre 3.

Dans le cas des incivilités environnementales, nous pourrions presque parler d'intégration du dépôt dans le paysage. Plus le dépôt s'intègre bien dans le paysage (déchets de construction), moins il a d'impact sur la perception et le vécu paysagers. Au contraire, un dépôt qui dénote complètement de son contexte laisse une marque dans la perception, le vécu et les souvenirs du paysage observé (encombrants). L'intégration d'un dépôt dans son contexte et dans son paysage entraîne moins de conséquences sur la perception, le vécu et l'attitude quant au paysage touché.

iii. Discussion générale de l'hypothèse

La confirmation de l'hypothèse 3 ainsi que sa discussion sur base de la théorie vue en début de travail, concernant l'impact des différents types de déchets sur la perception paysagère et l'expérience vécue, permettent d'appréhender le problème des incivilités comme un problème plus complexe encore que « les dépôts de déchets influencent un sentiment négatif ». Savoir que chaque type de déchet a une influence différente sur la perception paysagère permet d'ouvrir la réflexion sur les moyens et possibilités de résoudre le problème des incivilités et de leur impact de la manière la plus méthodique et efficace possible.

Cette hypothèse permet d'apporter une information importante quant au type de déchet qui peut avoir l'impact négatif le plus important sur la perception paysagère, sur le ressenti, sur les souvenirs et sur l'identité du terroir et des habitants/ carolos qui le fréquentent et finalement sur le sentiment d'agression identitaire provoqué à plus long terme et au mal-être qui y sera lié. Cibler le type de déchet qui provoque le plus de sentiments négatifs et d'attitudes de rejet permet de résoudre les problèmes liés à ces déchets le plus rapidement possible.

Faire disparaître les types de déchets les plus dérangeants en priorité permet d'avoir un premier impact positif sur la perception paysagère des usagers des terroirs. Une sensibilisation de toute la population au problème est ensuite une deuxième étape pour tenter de voir se développer moins de dépôts de déchets illégaux.

Il serait également important de permettre aux carolos, qui ont une volonté forte d'aider à la résolution du problème (voir hypothèse 2), de participer aux actions ou au signalement de ces dépôts. Il serait possible de leur offrir des moyens faciles et rapides de signalement afin que le problème soit signalé et traité au plus vite (cfr chapitre 4).

En plus de leur offrir des moyens pour signaler facilement un dépôt illégal, il faudrait que le service de la ville puisse intervenir plus efficacement pour répondre aux signalements. Pour cela, il faudrait augmenter ses capacités d'intervention que soit en main-d'œuvre ou en autorisation d'intervention (cfr chapitre 4).

Cette offre pour la population s'appuierait sur le souhait des carolos d'aider à la résolution du problème, et dans le cas où les signalements seraient gérés rapidement, cela permettrait aux carolos qui avaient changé leur attitude, pour ne plus retourner sur les terroirs touchés, de changer d'avis et d'y retourner avec la conscience tranquille.

Il existe déjà différents moyens d'aide pour permettre à la population de participer à la résolution de problèmes comme les incivilités, mais ceux offerts par la ville sont fastidieux (cfr chapitre 4). Le moyen le plus utile et facile d'accès serait la création d'une application pour smartphone (et un site internet) permettant de localiser un dépôt sur une carte et le signaler aux services compétents. Une application française « Clean2gether » a déjà été mise au point dans une optique globale de participation de la population à la résolution du problème d'incivilités environnementales dans leur environnement

(Clean2gether, s.d.). Malheureusement, cette application très complète n'est pas disponible en Belgique. Au niveau wallon nous avons « FixMyStreet Wallonie » par l'ASBL BeWapp (Wallonie plus propre) qui permet de signaler tous les types de dépôts illégaux, leur localisation, leur type, des photos et description et d'envoyer le signalement aux services/personnes compétentes (Be Wapp, Wallonie plus propre, s.d.). Malheureusement, cette application n'est pas adaptée aux terrils (hors zone), les dépôts qui y ont lieu et qui sont signalés ne sont donc pas pris en charge.

Pour permettre à la population carolo de signaler le problème des incivilités environnementales sur les terrils, il serait important soit de développer une application comme « Clean2gether » permettant d'inclure les zones naturelles comme les terrils, ou de permettre à l'application « FixMyStreet Wallonie » de prendre en charge ces dépôts précis.

La solution permettant d'améliorer le problème de la présence des incivilités environnementales sur les terrils est d'apporter aux habitants des moyens d'action ou de participation à la résolution du problème plus efficace. Ce moyen peut se traduire par une méthode de signalement des dépôts mieux adaptée et plus facile, ainsi qu'une réaction des services plus immédiate et efficace. Si le problème des incivilités, et des types de dépôts qui dérangent le plus, est résolu plus rapidement, les habitants seront davantage motivés à retourner sur un terril touché par les incivilités, en sachant que les dépôts auront été nettoyés.

2. Discussion de la méthode

a) Méthode de diffusion du questionnaire

Pour rappel, le choix de diffusion de notre questionnaire était une approche directe du public sur divers marchés communaux de Charleroi. La Covid 19 nous a obligée à modifier cette méthode et à choisir une diffusion virtuelle via les réseaux sociaux.

Les deux méthodes ont chacune une faiblesse qui est de ne pas toucher aléatoirement le public carolo dans son ensemble. L'échantillon obtenu est donc un échantillon de volontaires ou de convenance (Berthier, 2012). Le public touché par le moyen des réseaux sociaux est lui-même un public spécifique.

Pour obtenir un échantillon réellement aléatoire, nous aurions dû utiliser une méthode se basant sur une liste des habitants de Charleroi et sur un tirage au sort dans cette liste, à intervalle régulier (n°1, puis n°25, puis n°50 pour exemple). Et si possible, avec un minimum de 30 répondants par commune de Charleroi. Le problème posé avec cette liste était son obtention, difficile au niveau des autorisations requises en raison du respect de la vie privée. Il y avait également un problème au niveau de la quantité de questionnaires à traiter (au moins 450), sans compter sur les refus potentiels à gérer.

Nous y avons donc renoncé et avons choisi de garder notre méthode (marché ou virtuel). Nous avons ainsi obtenu un échantillon non aléatoire de la population issu de notre méthode d'échantillonnage non probabiliste. Néanmoins, dans le cadre de ce travail de fin d'études, nous avons choisi de traiter l'échantillon de la même manière qu'un échantillon probabiliste afin d'obtenir des résultats indicatifs, qui peuvent servir de base à des discussions, tout en étant conscient de ce biais.

b) Représentativité des répondants

Dans le cadre de notre questionnaire, nous avons obtenu différentes catégories de population que nous avons traitée par âge, genre, éducation et catégorie socioprofessionnelle. Dans la catégorie de l'âge, nous avons dû éliminer une population avant d'entamer les analyses des données à cause de son

importante sous-représentativité. Il s'agit des répondants de moins de 20 ans, qui étaient seulement trois. Nous n'avons ainsi gardé que les répondants répartis dans les tranches d'âge de 20 à 39 ans, de 40 à 65 ans et de plus de 65 ans.

Cependant, dans l'une de ces tranches d'âge nous avons moins de répondants que le nombre minimal requis (30) (Berthier). Nous avons 24 répondants de plus de 65 ans au lieu du nombre minimal de 30. Ce nombre est donc théoriquement insuffisant pour assurer la représentativité de cette tranche d'âge.

Malheureusement, cette tranche de la population est difficile à atteindre par la méthode de diffusion virtuelle, et dans le laps de temps que nous avons, nous n'avons pas pu en atteindre davantage.

Le nombre obtenu étant proche du minimum requis, nous avons conservé cette tranche de population dans nos résultats à titre indicatif. Ils permettent de donner une idée de ce que cette tranche d'âge pense et ressent. Si le travail devait être poursuivi ou reproduit, il serait intéressant d'intégrer davantage de représentants de cette tranche d'âge afin d'avoir une meilleure représentativité de cette catégorie de la population.

c) Méthode quantitative

Lors de la réflexion sur la méthode à adopter pour recueillir des données sur les carolos et permettant d'infirmer ou confirmer nos hypothèses, nous avons choisi la méthode quantitative.

En amont du choix de la méthode pour interroger la population, nous avons déjà réalisé des recherches concernant l'état de la question dans la bibliographie scientifique et avons également réalisé des entretiens avec des informateurs privilégiés (Berthier, 2012) : Roberto Amella et Patrick Gilles, chef du service propreté de la commune et contremaitre du service, ainsi qu'avec Marchal Annick, responsable du projet Interreg « Destination Terrils » pour l'ASBL Espace Environnement. Nous avons obtenu de nombreuses informations officielles et des avis sur leurs expériences concernant l'état des terrils avec les incivilités environnementales, les conséquences des incivilités, les causes et la manière dont la population les perçoit. Ces différents entretiens, couplés à la recherche bibliographique et à l'inventaire terrain, nous ont permis d'émettre des hypothèses et de nous apporter une bonne connaissance de terrain.

La méthode quantitative a donc été choisie, car nous avons déjà des hypothèses à vérifier, une bonne connaissance de terrain (grâce à l'inventaire terrain des terrils) et une certitude concernant ce qui cause problème (grâce à la théorie, aux entretiens avec les informateurs et l'inventaire terrain) (Dogot).

Cette méthode s'est traduite par un questionnaire directif, diffusé en ligne, avec des questions ouvertes et fermées et ayant des photos pour support visuel. Notre objectif avec ce questionnaire était de permettre des comparaisons et de vérifier des relations entre variables, ainsi que de confirmer/infirmer nos hypothèses et apporter quelques informations d'approfondissement.

Le questionnaire quantitatif nous a apporté de nombreux résultats, mais qui ont pour limite de garder une certaine rigidité et un manque de profondeur. Dans le contexte de ce travail, nous n'avons pas pu aller plus loin dans la recherche d'approfondissement sur les sentiments et l'attitude des carolos face aux incivilités sur les terrils. Il serait alors pertinent et intéressant, pour un approfondissement de la recherche, d'effectuer des entretiens qualitatifs, semi-directifs, afin d'approfondir, vérifier et valider ce que nous avons constaté grâce au questionnaire quantitatif (Berthier, 2012).

La méthode la plus complète aurait donc été celle-ci :

- 1. Effectuer des entretiens avec des informateurs privilégiés (ce qui a été réalisé dans ce travail)**
- 2. Appliquer un questionnaire quantitatif sur un échantillon aléatoire de la population de Charleroi (ce qui a été réalisé dans ce travail, mais sur un échantillon non aléatoire)**
- 3. Réaliser des entretiens qualitatifs afin d'approfondir et valider les résultats (Berthier, 2012) (ce qui n'a pas pu être réalisé dans ce travail).**

CONCLUSION

Les incivilités environnementales et le paysage sont deux notions qui ne sont pas fréquemment associées. Pourtant, la première ne va pas sans l'autre. Les incivilités environnementales posent bien évidemment des problèmes environnementaux, sociaux et économiques, mais leur impact sur le paysage est plus profond qu'un simple impact esthétique, et est pourtant peu connu.

La problématique de ce travail et la question de recherche étaient de déterminer si les incivilités environnementales ont un impact sur la perception paysagère des habitants du lieu touché. Nous avons ciblé la question sur un contexte paysager précis. Il s'agit de la ville de Charleroi et ses terrils. Ces terrils sont touchés par les incivilités environnementales et sont de bons exemples pour étudier l'influence de ce problème. Grâce au travail de recherche effectué, nous pouvons apporter une réponse à la question de recherche appliquée au cas des terrils de Charleroi : oui, les incivilités ont un impact, impact qui est négatif.

Répondre à cette question a permis :

- De confirmer nos hypothèses par rapport à l'influence négative des incivilités environnementales sur la perception paysagère, influence qui a pour conséquence :
 - o la création d'un sentiment négatif ressenti par les carolos lorsque les incivilités sont présentes dans un paysage de terril, passage d'un sentiment d'apaisement à un sentiment de dégoût ;
 - o l'adoption d'une attitude de rejet par les carolos envers les terrils touchés par le problème des incivilités ; et,
 - o l'influence distincte des différents types de déchets sur la perception paysagère en fonction de leur composition, du geste et de l'intention du coupable qu'ils traduisent et de leur intégration dans leur contexte.
- De comprendre l'amplitude d'impact et l'influence des incivilités environnementales sur la perception paysagère et l'attitude adoptée par une population lorsque le paysage auquel elle s'identifie est perturbé par un phénomène comme les incivilités.
- Comprendre l'effet négatif de la présence des incivilités environnementales sur le bien-être d'une population.

L'ensemble du travail effectué permet ainsi d'affirmer que les incivilités environnementales ont un impact négatif sur la perception paysagère des carolos envers leurs terrils touchés. Cet impact les amène à rejeter une part de leur quotidien, de leur histoire et de leur identité. Cela peut provoquer un malaise des habitants envers leur cadre de vie, auquel ils s'identifient, et mener à un mal-être identitaire lié à une dévalorisation de leur environnement quotidien. Les incivilités environnementales représentent donc davantage qu'un simple enjeu de propreté publique. Elles impliquent le bien-être et l'identité d'une population entière. Il est alors crucial de les considérer et de leur apporter des solutions.

Pour aller plus loin sur le sujet de l'impact des incivilités environnementales sur la perception paysagère des terrils de Charleroi, il serait intéressant de s'interroger quant à l'impact que ces incivilités ont sur les touristes et les non-carolos qui fréquentent la ville. Un enjeu d'image publique et de réputation pourrait ainsi être dégagé et permettre à la ville de poursuivre son ambition de changement d'image.

Il serait également intéressant que des méthodes de signalement de dépôts rapides et faciles soient développées pour permettre à la population de participer à la résolution du problème. Ces méthodes seraient aussi utiles aux services de ramassage et nettoyage pour étudier en profondeur les zones touchées, les types de déchets qu'on y retrouve et trouver des solutions les plus efficaces possibles.

BIBLIOGRAPHIE

- Amella, R., & Gilles, P. (2019, octobre 14). Les déchets sur les terrils de Charleroi- service propreté de la ville de Charleroi. (G. Julie, Intervieweur) Charleroi.
- Be Wapp, Wallonie plus propre. (s.d.). *la propreté publique*. Consulté le novembre 08, 2020, sur walloniepluspropre.be: <https://www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/>
- Berthier, N. (2012). *Les techniques d'enquête en sciences sociales, méthodes et exercices corrigés* (éd. 4). Paris, France: Armand Colin.
- Bigando, E. (2004, juin). Entre le social et le sensible, l'émergence d'un paysage ordinaire. *Bulletin de l'Association des géographes français*, pp. 205-218. doi:<https://doi.org/10.3406/bagf.2004.2383>
- Bigando, E. (2013, mai 17). De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien: retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante. *Cybergeo: European Journal of Geography [En Ligne]*. doi:10.4000/cybergeo.25919
- Bonneau, P. (2006, décembre 05). *Table du Khi-Deux*. Consulté le juillet 24, 2020, sur [www.math-univ-metz.fr](http://www.math.univ-metz.fr/~bonneau/STAT0607/table_khi2_complete.pdf): http://www.math.univ-metz.fr/~bonneau/STAT0607/table_khi2_complete.pdf
- Brandt, A. (2017). Illegal Dumping as an Indicator for Community Social Disorganization and Crime. doi:<https://doi.org/10.31979/etd.9hq7-yrq7>
- Charleroi Bouwmeester. (2015). *La nouvelle identité graphique de Charleroi*. Récupéré sur [charleroi-bouwmeester.be](http://www.charleroi-bouwmeester.be/identity-charleroi-logo): <http://www.charleroi-bouwmeester.be/identity-charleroi-logo>
- Charleroi Bouwmeester; Ville de Charleroi. (2015). *Charleroi Métropole, un schéma stratégique, 2015-2025*. Charleroi. Récupéré sur https://bib.urbagora.be/IMG/pdf/2015_charleroi_metropole_schema_strategique_2015-2025.pdf
- Chemin des terrils. (2013). *Le site et les terrils du Martinet à Monceau-Roux*. Consulté le novembre 27, 2020, sur [cheminsdesterrils.be](https://cheminsdesterrils.be/parcours/les-terris-du-martinet/): <https://cheminsdesterrils.be/parcours/les-terris-du-martinet/>
- Clean2gether. (s.d.). *Clean2gether, une solution innovante pour signaler et gérer les dépôts sauvages dans toute la France*. Consulté le décembre 06, 2020, sur [clean2gether.com](https://www.clean2gether.com/): <https://www.clean2gether.com/>
- Conseil de l'Europe. (2000, octobre 20). Convention européenne du paysage. *série des traités européens-n°176*. Florence. Récupéré sur <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168008062a>
- Cooparch-r.u. (2012, Juin 14). Schéma de structure communale - rapport de situation existante, diagnostic: Ville de Charleroi.
- CPDT. (2012). *Atlas des paysages de Wallonie - L'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre*. Récupéré sur https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/part-2-tout_0.pdf
- CPIE Chaîne des terrils. (s.d.). *Notre histoire*. Consulté le novembre 25, 2020, sur [chainedesterrils.eu](https://www.chainedesterrils.eu/indexcontenuarticle.php?id_art=62&&titre_art=Notre-origine&&ssrub=3&&rub=1): https://www.chainedesterrils.eu/indexcontenuarticle.php?id_art=62&&titre_art=Notre-origine&&ssrub=3&&rub=1
- Crofts, P., Morris, T., Wells, K., & Powell, A. (2010). Illegal dumping and crime prevention: a case study of Ash Road, Liverpool Council. *Public Space: The Journal of Law and Social Justice*(5), pp. 1-23.
- Delcourt, J., & Hauteclair, P. (2011). *Nos terrils, leur vraie nature*. Neufchateau, Belgique: Weyrich Edition.
- Diaz, P., Ruiz-Labourdette, D., Darias, A., Santana, A., Schmitz, M., & Pineda, F. (2010). Landscape perception of local population: the relationship between ecological characteristics, local society and visitor preferences. *WIT Transactions on Ecology and the Environment*, 139, pp. 309-317. doi:10.2495/ST100271

- Dogot, T. (s.d.). Conception d'une enquête par questionnaire, Chapitre 1 à 4. Gembloux, Belgique: Université de Liège, Gembloux Agrobiotech.
- Droz, Y., & Miéville-Ott, V. (2005). Le paysage de l'anthropologue. (P. p. romandes, Éd.) *La polyphonie du paysage*, pp. 5-20.
- Félonneau, M.-L., & Lannegrand-Willems, L. (2005). Normes adolescentes, normes adultes. Percevoir et juger les incivilités urbaines. *Bulletin de psychologie*, pp. 695-704.
- Frémont, A. (1974, Juillet-Septembre). Recherches sur l'espace vécu. (E. Belin, Éd.) *L'Espace géographique*, 3(3), pp. 231-238. Récupéré sur <https://www.jstor.org/stable/44379670>
- Hallet, C., Belayew, D., Froment, A., Orban-Ferauge, F., & Van Der Kaa, C. (1996). *Etat de l'environnement Wallon 1996*. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement. Récupéré sur <http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/>
- Hodsman, C., & Williams, I. (2011, mars). Drivers for the fly-tipping of household bulky waste in England. (I. Publishing, Éd.) *Proceedings of the Institution of Civil Engineers - Municipal Engineer*, 164, pp. 33-44. doi:10.1680/muen.900027
- Interreg. (s.d.). *Destination terrils*. Consulté le Novembre 20, 2019, sur Destination terrils: <https://www.destinationterrils.com/>
- Le Lay, Y.-F., Piégay, H., & Cossin, M. (2005). Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies, choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial. Lyon. Récupéré sur https://www.researchgate.net/profile/Yves-Francois_Le_Lay/publication/268148062_Les_enquetes_de_perception_paysagere_a_l'aide_de_photographies_choix_methodologiques_et_exemples_en_milieu_fluvial/links/547891140cf2a961e48779bc/Les-enquetes-de-perception-pa
- Manusset, S. (2012, décembre). Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains. *Développement durable et territoires*. doi:10.4000/developpementdurable.9389
- Marchal, A. (2019, Novembre 21). Projet Interreg V: Destination terrils. (J. Genaux, Intervieweur) Charleroi - Espace Environnement, Belgique.
- Melin, H. (2010). Le dualisme nature/culture à l'épreuve du paysage, regard sur l'industrie comme un élément du paysage naturel. *Sociétés*(109), pp. 11-24.
- Miralles, J.-F., Joanny, J., Gaillat, E., & Andrique, O. (2006). Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action l'exemple de l'agglomération grenobloise. *Cahiers de l'action*(4). Récupéré sur <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/ca4.pdf>
- Nae, M., Suditu, B., Negut, S., Dumitrache, L., & Gheorghilas, A. (2014). The Shifting Reality of Repulsive Urban Areas between Public Perception and Crime. Case Study: Bucharest Municipality. *Revista de Cercetare și Intervenție Socială*, 44, pp. 86-102. Récupéré sur <https://www.cceol.com/search/article-detail?id=129219>
- NAE, M., SUDITU, B., NEGUT, S., DUMITRACHE, L., & GHEORGHILAS, A. (2014). The Shifting Reality of Repulsive Urban Areas between Public Perception and Crime. Case Study: Bucharest Municipality. *Revista de Cercetare și Intervenție Socială*, 44, pp. 86-102. Récupéré sur <https://www.cceol.com/search/article-detail?id=129219>
- Numelion. (2016, mai 12). *Test du Khi Deux (ou Khi carré) dans excel*. Consulté le juillet 24, 2020, sur www.numelion.com: <https://www.numelion.com/test-du-khi-deux-ou-khi-carre-dans-excel.html>
- Partoune, C. (2018, Décembre). Quels sont les enjeux sociétaux des incivilités environnementales? (I. d'Eco-pédagogie, Éd.) *Analyses*.
- Petitmengin, C. (2010). La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue. *Alter - Revue de Phénoménologie*(18), pp. 165-182. Récupéré sur <https://clairepetitmengin.fr/AArticles%20versions%20 finales/Alter%20-%20Dynamique%20pr%3a9r%3a9fl%3a9chie.pdf>

- Piret, M., & Van Den Berge, M. (2006). *Planifier une nouvelle valorisation des terrils dans la ville et la région, dans une perspective de développement durable*. (V. d. Charleroi, C. 2020, & E. Environnement, Éd.s.) Charleroi, Belgique.
- Priego, C., Breuste, J.-H., & Rojas, J. (2008). Perception and value of nature in Urban Landscapes: a Comparative Analysis of Cities in Germany, Chile and Spain. *Landscape online*(7), pp. 1-22. doi:10.3097/LO.200807
- Quinqueton, J. (2010, septembre 15). *Analyse de 2 variables qualitatives*. Consulté le juillet 24, 2020, sur www.univ-montp3.fr: <https://www.univ-montp3.fr/miap/ens/site/uploads/Main.lstd1/chi2.pdf>
- Raes, F., & Bosteels, E. (2006). *Terrils, de l'or noir à l'or vert*. Bruxelles, Belgique: éditions Racine.
- Remisz, R., Van De Voorde, S., & Berra, P. (2020). Fiche communale: Charleroi. Récupéré sur <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Charleroi.pdf>
- Renaud, M., & Bherer, L. (2005, septembre). L'impact de la condition physique sur le vieillissement cognitif. *Psychologie & NeuroPsychiatrie du vieillissement*, 3(3), pp. 199-206. Récupéré sur https://www.researchgate.net/profile/Louis_Bherer/publication/277788362_L'impact_de_la_condition_physique_sur_le_vieillissement_cognitif/links/560d566d08ae96742010c59a.pdf
- Situ, Y. (1998). Public transgression of environmental law: A preliminary study. *Deviant Behavior*, 19, pp. 137-155. doi:<https://doi.org/10.1080/01639625.1998.9968080>
- Smith, M., Jacobson, J., & Webb, B. (2004, juin). Abandoned vehicles in England: Impact of the End of Life Directive and new initiatives, on Likely Future Trends. *Resources, Conservation and Recycling*, 41, pp. 177-189. doi:<https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2003.10.001>
- Talamelli, D. (2019, octobre 14). les incivilités environnementales sur les terrils. (J. Genaux, Intervieweur)
- Tasaki, T., Kawahata, T., Osako, M., Matsui, Y., Takagishi, S., Morita, A., & Akishima, S. (2007). A GIS-based zoning of illegal dumping potential for efficient surveillance. *Waste Management*, 27, pp. 256-267. doi:<https://doi.org/10.1016/j.wasman.2006.01.018>
- UNESCO. (s.d.). *Bassin minier du Nord-Pas de Calais*. Consulté le novembre 25, 2020, sur [unesco.org](https://whc.unesco.org/fr/list/1360/): <https://whc.unesco.org/fr/list/1360/>
- Webb, B., Marshall, B., Czarnomski, S., & Tilley, N. (2006, Mai 31). Fly-tipping: Causes, Incentives and Solutions. *Jill Dando Institute of Crime Science*. Récupéré sur <http://www.tacklingflytipping.com/Documents/NFTPG-Files/Jill-Dando-report-flytipping-research-report.pdf>
- Wright, B., Smith, L., & Tull, F. (2018, Mai). Predictors of illegal dumping at charitable collection points. *Waste Management*, 75, pp. 30-36. doi:<https://doi.org/10.1016/j.wasman.2018.01.039>

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Photographie du terril Saint Charles à Marcinelle, hiver 2020, Genaux Julie	2
Figure 2: photographie des terrils de Charleroi depuis le terril Saint Théodore Nouveau, hiver 2020, Genaux Julie	2
Figure 3: Représentation graphique de la structure du travail et des étapes de la méthodologie, Genaux Julie.....	3
Figure 4: Notre représentation graphique des étapes du processus de perception et de vécu d'une expérience, Genaux Julie.....	8
Figure 5: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets de construction, Genaux Julie, 2020	17
Figure 6: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets ménagers, Genaux Julie, 2020.....	17
Figure 7: Photo prise de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets encombrants, Genaux Julie, 2020.....	17
Figure 8: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de pièces automobiles, Genaux Julie, 2020.....	18
Figure 9: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de pneus usés, Genaux Julie, 2020.....	18
Figure 10: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets dangereux, Genaux Julie, 2020	18
Figure 11: Photo prise lors de l'inventaire terrain, illustrant le type de dépôt de déchets végétaux, Genaux Julie, 2020.....	18
Figure 12: carte de la Belgique situant la ville de Charleroi, Genaux Julie.....	22
Figure 13: Carte de la ville de Charleroi, ses 15 communes et les 3 cours d'eau, Genaux Julie	22
Figure 14: Photographie du terril Saint Charles à Marcinelle, Genaux Julie, hiver 2020	23
Figure 15: illustrations des morphologies de terrils (Julie Genaux), source : Nos terrils, leur vraie nature (Delcourt Johann, Hauteclair Pascal).....	23
Figure 16: Illustration des successions écologiques, Florence Dellerie.....	24
Figure 17: diagramme circulaire présentant les différents types de dépôts pour les terrils de la ville de Charleroi (%), source : inventaire terrain réalisé entre octobre 2019 et juillet 2020, Genaux Julie	27
Figure 18: Diagramme circulaire présentant la répartition des morphologies de terrils dans l'inventaire terrain, en pourcentage, Genaux Julie, 2020	28
Figure 19: Représentation graphique de la structure du travail et des étapes de la méthodologie, Genaux Julie.....	35
Figure 20: Photo présentée dans la question 6 du questionnaire, 2020 (Genaux Julie).....	42
Figure 21: Photo présentée dans la question 8 du questionnaire, 2020 (Genaux Julie).....	42
Figure 22: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 1, Genaux Julie	42
Figure 23: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 2, Genaux Julie	42
Figure 24: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 4, Genaux Julie	42
Figure 25: photo présentée dans la question 13 du questionnaire, photo 3, Genaux Julie	42
Figure 26: diagramme présentant la répartition des répondants par tranche d'âge	45
Figure 27: diagramme présentant la répartition des répondants par tranche d'âge, en excluant la tranche des 0-19 ans	45
Figure 28: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 3 : appréciation des terrils, en pourcentage	48
Figure 29: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 2 : connaitre un terril, en pourcentage	48
Figure 30: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 1 : les années de résidence à Charleroi, en pourcentage.....	48
Figure 31: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 5 : appréciation d'une photo d'un terril, en pourcentage	48
Figure 32: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 4 : réaction à un projet menaçant de raser les terrils, en pourcentage	48

Figure 33:diagramme présentant le niveau d'appréciation d'une photo d'un paysage de terril en fonction de l'âge, en pourcentage et effectifs.....	49
Figure 34:diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers terrils pour les plus de 65 ans	50
Figure 35:diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers terrils pour les 40-65 ans	50
Figure 36:diagramme circulaire présentant les différents types d'intérêts envers les terrils pour les 20-39 ans	50
Figure 37: photographie présentée dans le questionnaire pour la question 6, Genaux Julie	51
Figure 38: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 6 : sentiment ressenti face à un photo d'un paysage de terril, en pourcentage	51
Figure 39: diagramme présentant l'influence de l'âge sur le sentiment ressenti face au paysage de terrils, en pourcentage et effectifs	52
Figure 40: photographie présentée dans le questionnaire pour la question 8, Genaux Julie	53
Figure 41:diagramme circulaire présentant les résultats de la question 10 : réaction face à un dépôt de déchets, en pourcentage.....	53
Figure 42: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 10 : réaction face à un dépôt de déchets, en pourcentage.....	54
Figure 43: diagramme présentant l'influence de l'âge sur la réaction face aux incivilités environnementales, en pourcentage	56
Figure 44: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 11 : les dépôts peuvent empêcher d'aller sur les terrils, en pourcentage.....	57
Figure 45: diagramme présentant le constat de dépôts sur terrils en fonction du genre, en pourcentage.....	57
Figure 46: diagramme présentant l'influence du genre sur l'empêchement ou non d'aller sur un terril touché par les incivilités environnementales, en pourcentage	58
Figure 47:diagramme circulaire présentant le pourcentage de femmes empêchées ou non d'aller sur un terril touché par des incivilités environnementales (en %).....	58
Figure 48: diagramme circulaire présentant les pourcentages d'hommes empêchés ou non d'aller sur un terril touché par des incivilités environnementales (en %).....	58
Figure 49: diagramme circulaire présentant les raisons qui empêchent les hommes d'aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en %).....	59
Figure 50: diagramme circulaire présentant les raisons qui empêchent les femmes d'aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en%)	59
Figure 51: diagramme circulaire présentant les raisons qui poussent les hommes à aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en %).....	60
Figure 52: diagramme circulaire présentant les raisons qui poussent les femmes à aller sur un terril touché par les incivilités environnementales (en %).....	60
Figure 53: diagramme circulaire présentant les résultats de la question 12 : observation de l'emplacement des dépôts de déchets sur les terrils, en pourcentage	60
Figure 54: diagramme présentant le niveau de dérangement des individus (en %) en fonction du type de déchet.....	62
Figure 55: les quatre photographies ayant servi de support visuel à la question 13, Genaux Julie	62
Figure 56: diagramme présentant le dérangement occasionné par le dépôt de type voitures brûlées en fonction de l'âge, en pourcentage	63
Figure 57:diagramme présentant le dérangement occasionné par les dépôts de déchets encombrants et à la volée en fonction de l'âge, en %.....	64
Figure 58: diagramme présentant le dérangement occasionné par le dépôt de type déchets de construction en fonction de l'âge, en pourcentage	64
Figure 59: Photo des terrils du site Martinet, Roux, hiver 2020, Genaux Julie	67
Figure 60: Photo des terrils du site Martinet, Roux, automne 2009, http://www.quartierdumartinet.be/Les%20Terrils.htm	67
Figure 61: Photo des terrils du site Martinet, Roux, environs 1935, http://www.quartierdumartinet.be/Les%20Terrils.htm	67

ANNEXES

Annexe 1 : Photos de terrain des différents types de déchets (prises entre octobre 2019 et juillet 2020)

Déchets de construction



Figure 62: montignies-sur-sambre, terril l'épine



Figure 63: montignies-sur-sambre, terril l'épine

Appareils ménagers et meubles encombrants



Figure 64: Montignies-sur-sambre, terril l'épine



Figure 65: Roux, terril la rochelle



Figure 66: Roux, terril la rochelle



Figure 67: Lodelinsart, terril warchat

Déchets ménagers



Figure 68: Marchienne-au-pont, terril leveau sainte barbe



Figure 69: Jumet gohyssart, terril belle vue

Déchets végétaux



Figure 70: Jumet gohyssart, terril belle vue



Figure 71: Roux, terril martinet

Déchets dangereux



Figure 72: Roux, terril martinet



Figure 73: Monceau-sur-sambre, terril tlc nouveau

Pièces automobiles et pneus



Figure 74: Lodelinsart, terril warchat



Figure 75: Roux, terril naye à bois



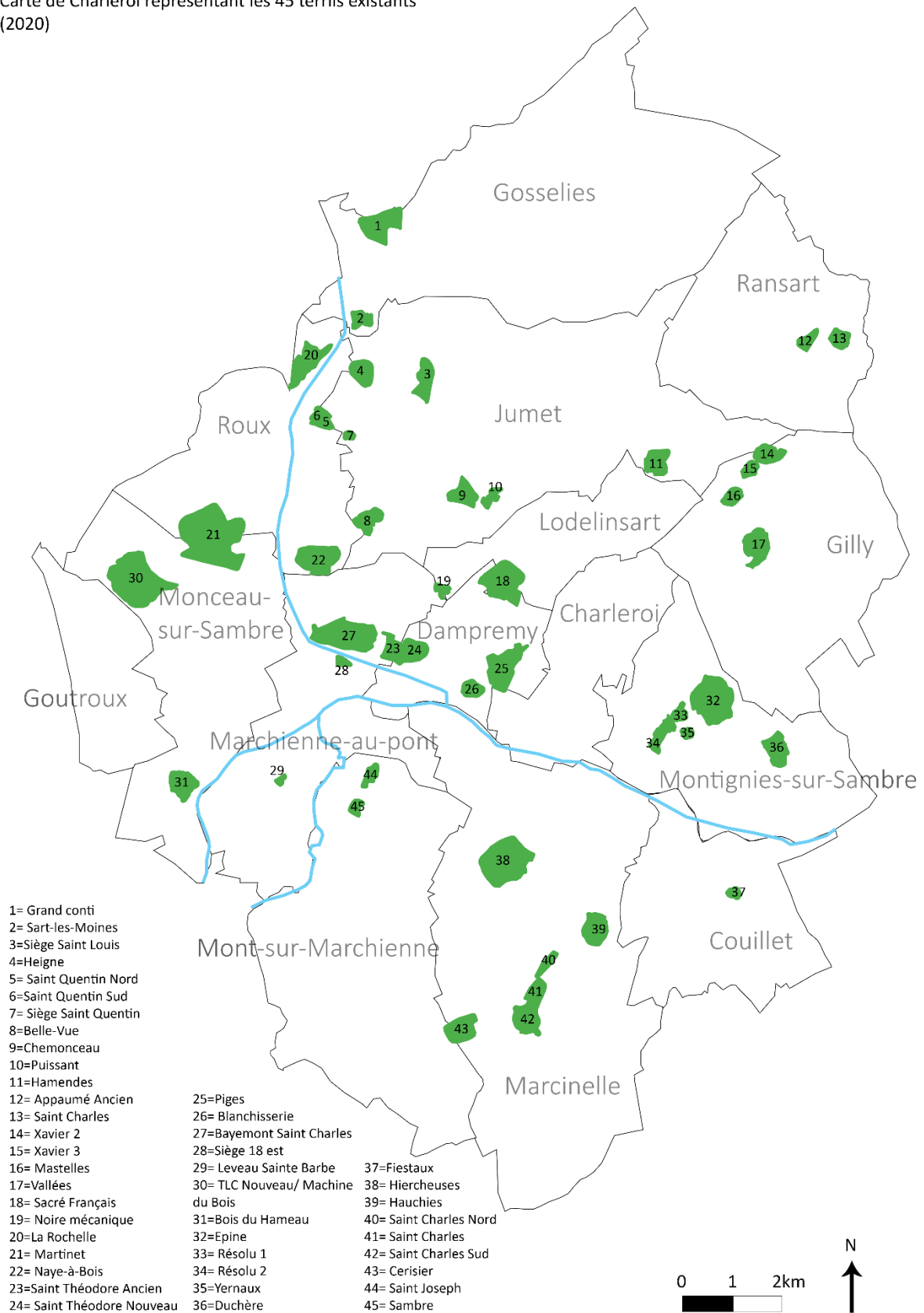
Figure 76: Gilly, terril saint xavier



Figure 77: Roux, terril martinet

Annexe 2 : carte de la localisation des 45 terrils de Charleroi

Carte de Charleroi représentant les 45 terrils existants (2020)

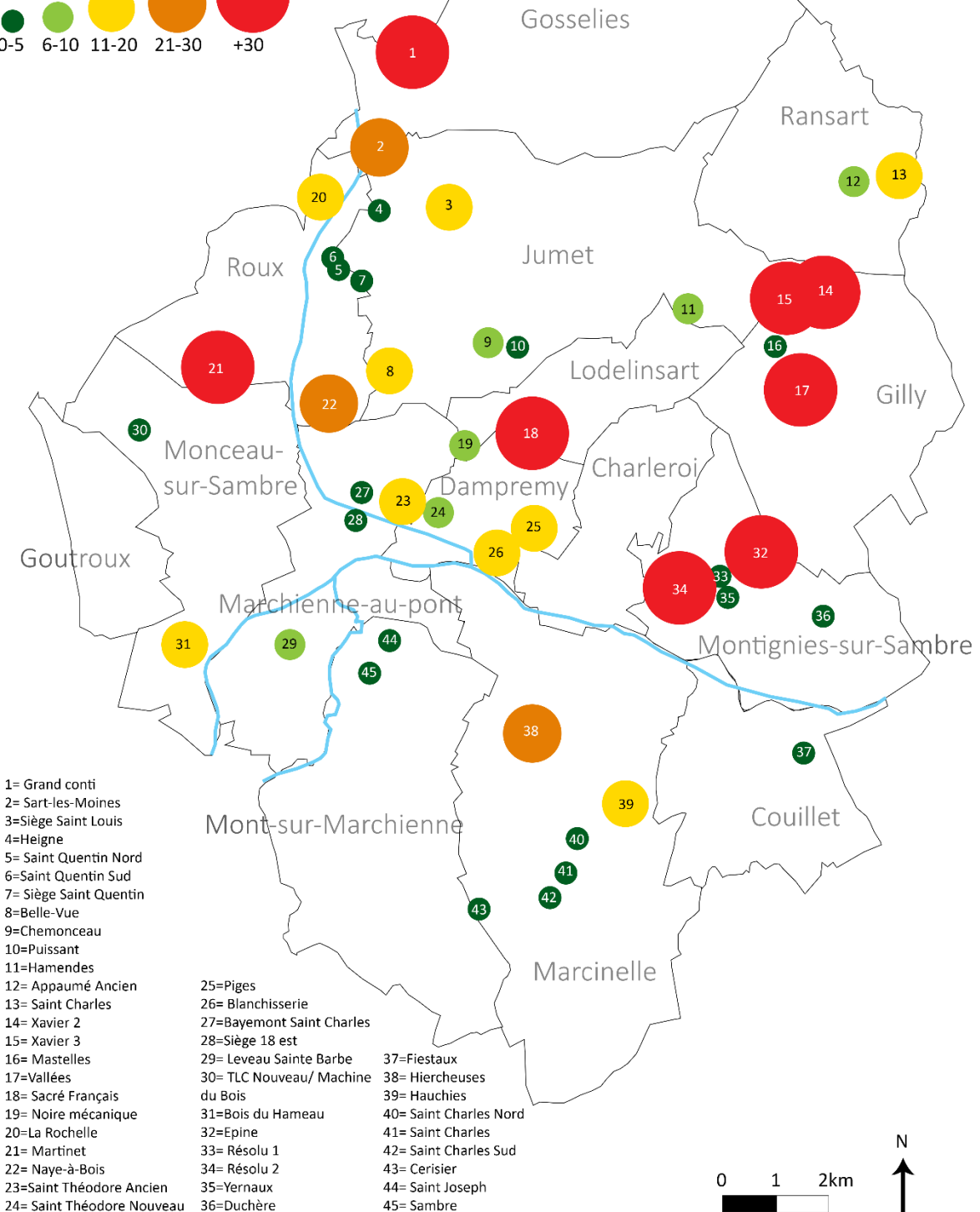
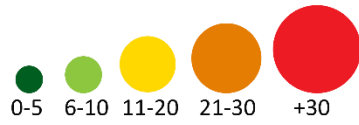


Annexe 3 : Carte du nombre de dépôts illégaux par terril inventorié

Carte représentant le nombre de dépôts de déchets illégaux par terril pour la ville de Charleroi (inventaire réalisé entre octobre 2019 et juillet 2020)

Légende:

Nombre de dépôts par terril



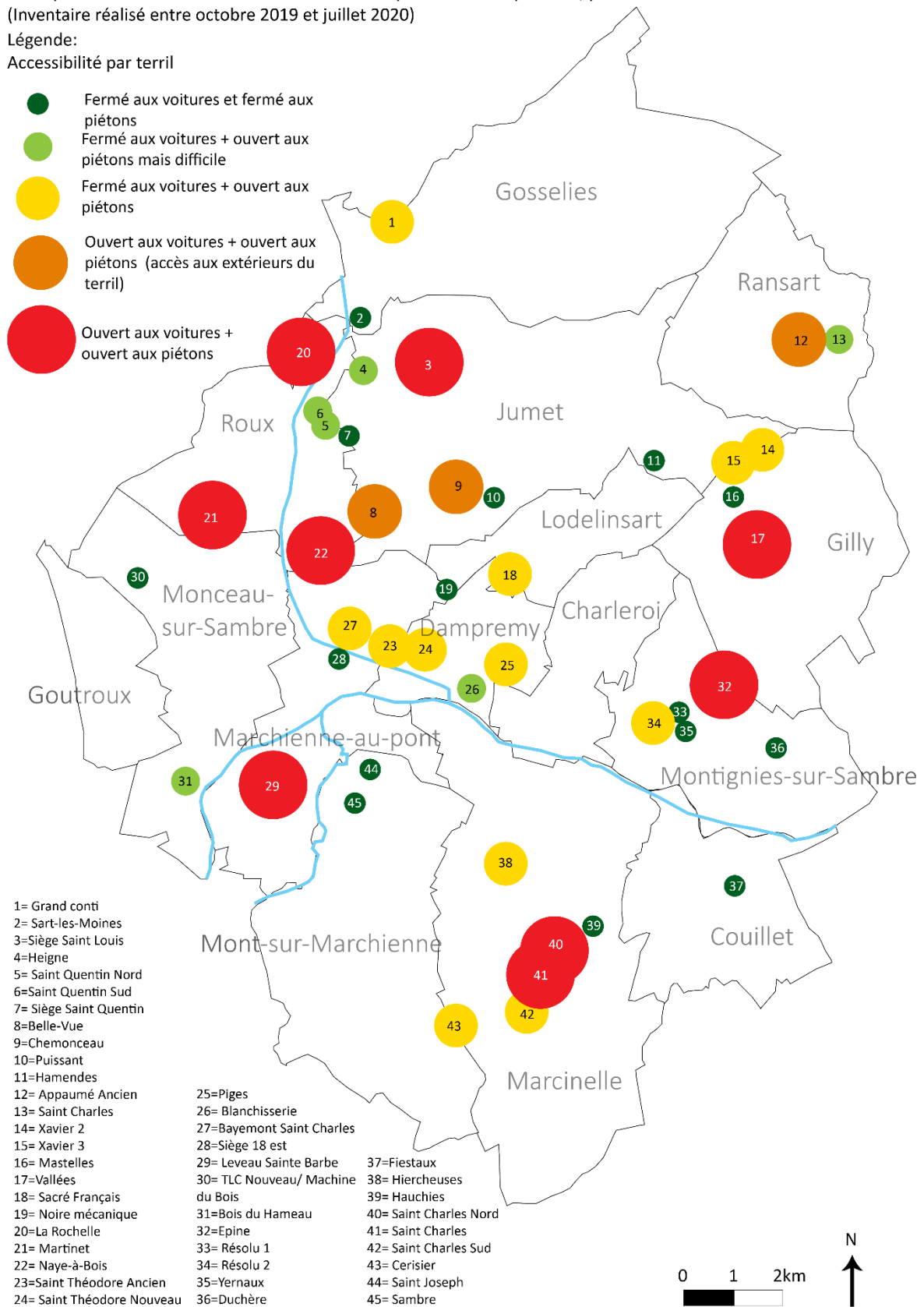
Annexe 4 : Carte de l'accessibilité pour chaque terril

Carte présentant l'accessibilité aux voitures et aux piétons de chaque terril, pour la ville de Charleroi.
(Inventaire réalisé entre octobre 2019 et juillet 2020)

Légende:

Accessibilité par terril

- Fermé aux voitures et fermé aux piétons
- Fermé aux voitures + ouvert aux piétons mais difficile
- Fermé aux voitures + ouvert aux piétons
- Ouvert aux voitures + ouvert aux piétons (accès aux extérieurs du terril)
- Ouvert aux voitures + ouvert aux piétons



Annexe 5 : Tableau du nombre de dépôt par terriil et des accès

Cfr Chapitre 4 : Contextualisation du travail

Grâce à l'inventaire terrain des dépôts illégaux réalisé pour les 45 terrils de la ville de Charleroi, nous avons pu établir une échelle de criticité du nombre de dépôts sur les terrils et de l'accès à ces terrils.

- L'échelle de criticité du nombre de dépôts indique la criticité de l'impact paysager des dépôts illégaux par rapport au paysage des terrils. Plus la note de criticité est élevée, plus le paysage sera impacté négativement par la présence des dépôts.
- L'échelle de criticité de l'accessibilité indique la criticité du risque de développement de dépôts illégaux sur les terrils, en fonction de leurs différents types d'accès. Plus la note de criticité est élevée, plus l'accès sera facile et augmentera le risque de voir se développer des dépôts illégaux.

Le premier tableau a été réalisé en classant les terrils par commune.

Le second tableau contient les mêmes données, mais les terrils ont été classés par la criticité de leur nombre de dépôts et la criticité de leur accès.

Légende :

Accès	Note	Criticité
Fermé voiture + fermé piéton	1	Très faible
Fermé voiture+ ouvert mais difficile piéton	2	Faible
Fermé voiture + ouvert facile piéton	3	Moyen
Ouvert voiture + ouvert mais difficile piéton-fermé	4	Élevé
Ouvert voiture + ouvert facile	5	Très élevé

Nombre de dépôts	Note	Criticité
0-5	1	Très faible
6_10	2	Faible
11_20	3	Moyen
21-30	4	Élevé
≥31	5	Très élevé

Tableau 1

	Communes et terrils	Nombre de dépôts	Criticité	Accès voiture	Accès piéton	Criticité accès
Gosselies						
1	Grand conti	31	5	fermé	Ouvert facile	3
2	Sart-les-moines	18	4	fermé	fermé	1
Jumet						
3	Siège saint louis	11	3	Ouvert	Ouvert facile	5
4	Heigne	0	1	Fermé	Ouvert difficile	2
5	Saint Quentin sud	2	1	Fermé	Ouvert facile	2
6	Saint Quentin nord	2	1	Fermé	Ouvert facile	2
7	Siège Saint Quentin	0	1	Fermé	Fermé	1
8	Chemonceau	7	2	Ouvert	Ouvert difficile	4
9	Belle-vue	14	3	Ouvert	Ouvert difficile	4
10	Puissant	1	1	Fermé	Fermé	1
11	Hamendes	8	2	Fermé	Fermé	1
Ransart						
12	Appaumée	8	2	Ouvert	Ouvert difficile	4
13	Saint Charles	11	3	Fermé	Ouvert difficile	2
Gilly						
14	Saint Xavier 2	32	5	Fermé	Ouvert facile	3
15	Saint Xavier 3	43	5	Fermé	Ouvert facile	3

16	Mastelles	5	1	Fermé	Fermé	1
17	Vallées	31	5	Ouvert	Ouvert facile	5
Lodelinsart						
18	Sacré français	56	5	Fermé	Ouvert facile	3
19	Noire mécanique	10	2	Fermé	Fermé	1
Couillet						
20	Fiestaux	0	1	Fermé	Fermé	1
Marcinelle						
21	Hiercheuse	27	4	Fermé	Ouvert facile	3
22	Hauchies	11	3	Fermé	Fermé	1
23	Cerisier	5	1	Fermé	Ouvert facile	3
24	Saint Charles nord	3	1	Ouvert	Ouvert facile	5
25	Saint Charles central	5	1	Ouvert	Ouvert facile	5
26	Saint Charles sud	1	1	Fermé	Ouvert facile	3
Roux						
27	La rochelle	11	3	Ouvert	Plus ou moins ouvert	5
28	Martinet	38	5	Ouvert	Fermé récemment	5
29	Naye-à-bois	27	4	Ouvert	Fermé récemment	5
Monceau-sur-Sambre						
30	Machine du bois	4	1	Fermé	Fermé	1
31	Bois du hameau	10	3	Ouvert, mais difficile	Fermé	2
Marchienne-au-pont						
32	Bayemont Saint Charles	4	1	Fermé	Ouvert	3
33	Siège 18 est	0	1	Fermé	Fermé	1
34	Leveau saint barbe	7	2	Ouvert	Ouvert	5
Dampremy						
35	Saint Théodore nouveau	6	2	Fermé	Ouvert	3
36	Saint Théodore ancien	13	3	Fermé	Ouvert	3
37	Piges	20	3	Fermé partiellement	Ouvert	3
38	Blanchisserie	14	3	Fermé	Ouvert, mais difficile	2
Mont-sur-Marchienne						
39	Saint Joseph	2	1	Fermé	Fermé	1
40	Sambre	4	1	Fermé	Fermé	1
Montignies-sur-Sambre						
41	Epine	47	5	Ouvert	Ouvert facile	5
42	Résolu 1	5	1	Fermé	Fermé	1
43	Résolu 2	36	5	Fermé	Ouvert facile	3
44	Stade Yernaux	3	1	Fermé	Fermé	1
45	Duchère	5	1	Fermé	Fermé	1

Tableau 2 : terrils classés en fonction de la criticité des dépôts et de la criticité d'accès

	Communes et terrils	Nombre de dépôts	Criticité	Accès voiture	Accès piéton	Criticité accès
7	Siège Saint Quentin	0	1	Fermé	Fermé	1
10	Puissant	1	1	Fermé	Fermé	1
16	Mastelles	5	1	Fermé	Fermé	1
20	Fiestaux	0	1	Fermé	Fermé	1
30	Machine du bois	4	1	Fermé	Fermé	1
33	Siège 18 est	0	1	Fermé	Fermé	1
39	Saint Joseph	2	1	Fermé	Fermé	1
40	Sambre	4	1	Fermé	Fermé	1
42	Résolu 1	5	1	Fermé	Fermé	1
44	Stade Yernaux	3	1	Fermé	Fermé	1
45	Duchère	5	1	Fermé	Fermé	1
4	Heigne	0	1	Fermé	Ouvert difficile	2
5	Saint Quentin sud	2	1	Fermé	Ouvert facile	3
6	Saint Quentin nord	2	1	Fermé	Ouvert facile	3
23	Cerisier	5	1	Fermé	Ouvert facile	3
26	<i>Saint Charles sud</i>	1	1	Fermé	Ouvert facile	3
32	<i>Bayemont Saint Charles</i>	4	1	Fermé	Ouvert facile	3
24	<i>Saint Charles nord</i>	3	1	Ouvert	Ouvert facile	5
25	<i>Saint Charles central</i>	5	1	Ouvert	Ouvert facile	5
11	Hamendes	8	2	Fermé	Fermé	1
19	Noire mécanique	10	2	Fermé	Fermé	1
35	<i>Saint Théodore nouveau</i>	6	2	Fermé	Ouvert	3
8	Chemonceau	7	2	Ouvert	Ouvert difficile	4
12	Appaumée	8	2	Ouvert	Ouvert difficile	4
34	Leveau saint barbe	7	2	Ouvert	Ouvert	5
22	Hauchies	11	3	Fermé	Fermé	1
13	Saint Charles	11	3	Fermé	Ouvert difficile	2
38	Blanchisserie	14	3	Fermé	Ouvert, mais difficile	2
36	<i>Saint Théodore ancien</i>	13	3	Fermé	Ouvert	3
37	Piges	20	3	Fermé partiellement	Ouvert	3
31	Bois du hameau	10	3	Ouvert, mais difficile	Fermé	4
9	Belle-vue	14	3	Ouvert	Ouvert difficile	4
3	Siège saint louis	11	3	Ouvert	Ouvert facile	5

27	La rochelle	11	3	Ouvert	Plus ou moins ouvert	5
2	Sart-les-moines	18	4	fermé	fermé	1
21	Hiercheuse	27	4	Fermé	Ouvert facile	3
29	Naye-à-bois	27	4	Ouvert	Fermé récemment	4
1	Grand conti	31	5	fermé	Ouvert facile	3
14	Saint Xavier 2	32	5	Fermé	Ouvert facile	3
15	Saint Xavier 3	43	5	Fermé	Ouvert facile	3
18	Sacré français	56	5	Fermé	Ouvert facile	3
43	Résolu 2	36	5	Fermé	Ouvert facile	3
28	Martinet	38	5	Ouvert	Fermé récemment	4
17	Vallées	31	5	Ouvert	Ouvert facile	5
41	Epine	47	5	Ouvert	Ouvert facile	5

** Terrils touristiques avec fréquentation plus importante et attention portée vers leur propreté*

** Terrils avec un partenariat communal pour un nettoyage fréquent*

Annexe 6 : Tableau des quantités de déchets en % et tonnage pour les terrils de Charleroi dont le service propreté de la ville s'occupe (octobre 2019)

Localisation	Tonnage annuel fourchette basse	Tonnage annuel fourchette haute	Type de déchets																			
			Déchets en mélange						Encombrants													
			105						120,00													
			OM		Coût à la tonne en 2018		OM		Coût à la tonne en 2018		OM		Encombrants									
%		%		%		%		%		%												
F. Basse		F. Haute		F. Basse		F. Haute		F. Basse		F. Haute												
%		%		%		%		%		%												
Marchienne	3,75	18,75	90,00%	3,38	16,88	10,00%	0,38	1,88														
Marchienne Docherie	3,75	18,75	20,00%	0,75	3,75	80,00%	3,00	15,00														
Dampremy	5,00	24,99	20,00%	1,00	5,00	50,00%	2,50	12,50	30,00%	1,50	7,50	0,09%	0,43%	0,10%	0,49%	2,69%	13,46%					
Montignies	3,75	18,75	20,00%	0,00	0,00	90,00%	3,38	16,88	10,00%	0,38	1,88	0,00%	0,00%	0,13%	0,67%	0,67%	3,37%					
Charleroi	3,75	18,75	10,00%	0,38	1,88	90,00%	3,38	16,88				0,03%	0,16%	0,13%	0,67%	0,00%	0,00%					
Coslon	200,00	200,00	60,00%	120,00	120,00	40,00%	80,00	80,00				10,26%	10,26%	3,17%	3,17%	0,00%	0,00%					
Roux	220,00	300,00		125,50	147,50		92,63	143,13				10,73%	12,61%	3,67%	5,67%	0,00%	3,37%					
Total en tonnes	27.247,16	38.005,43		13.177,50	15.487,59		13.844,66	21.393,12				225,00	1.124,71									

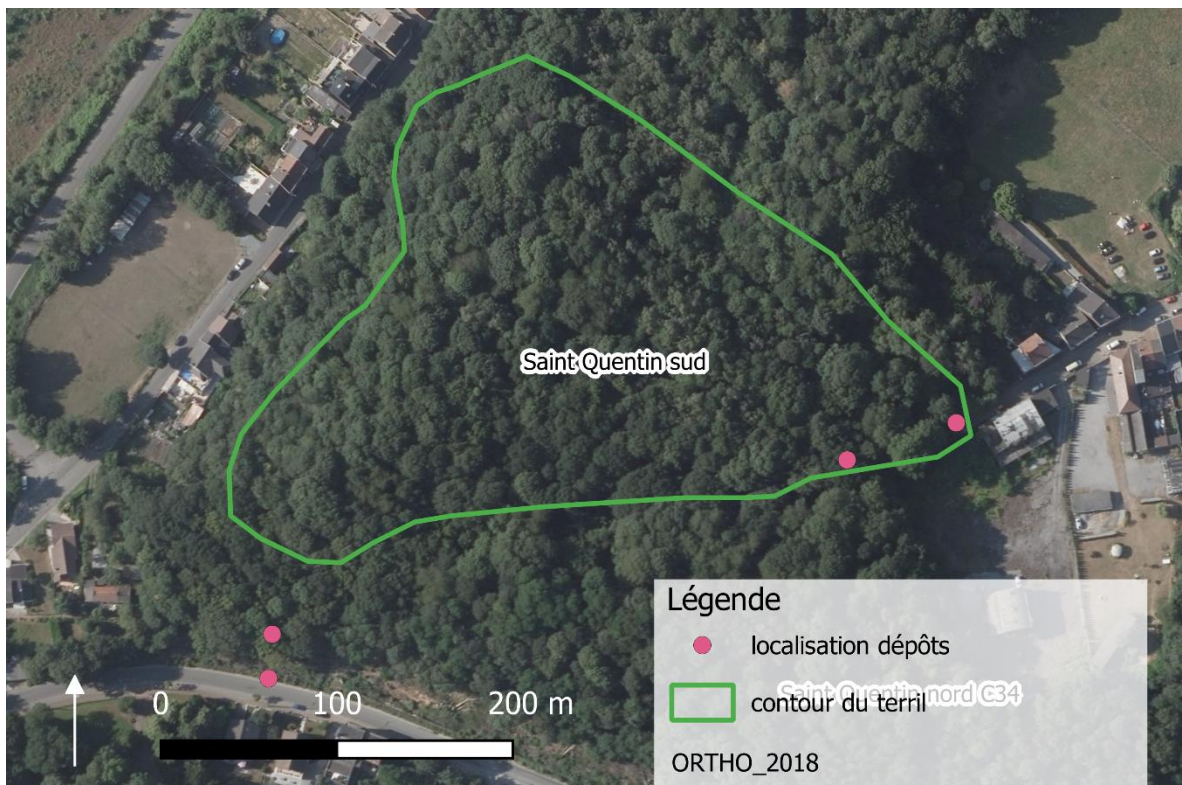
Comparatif par rapport au tonnage annuel du service propreté (extraring)

Annexe 7 : Fiches d'inventaire par terril

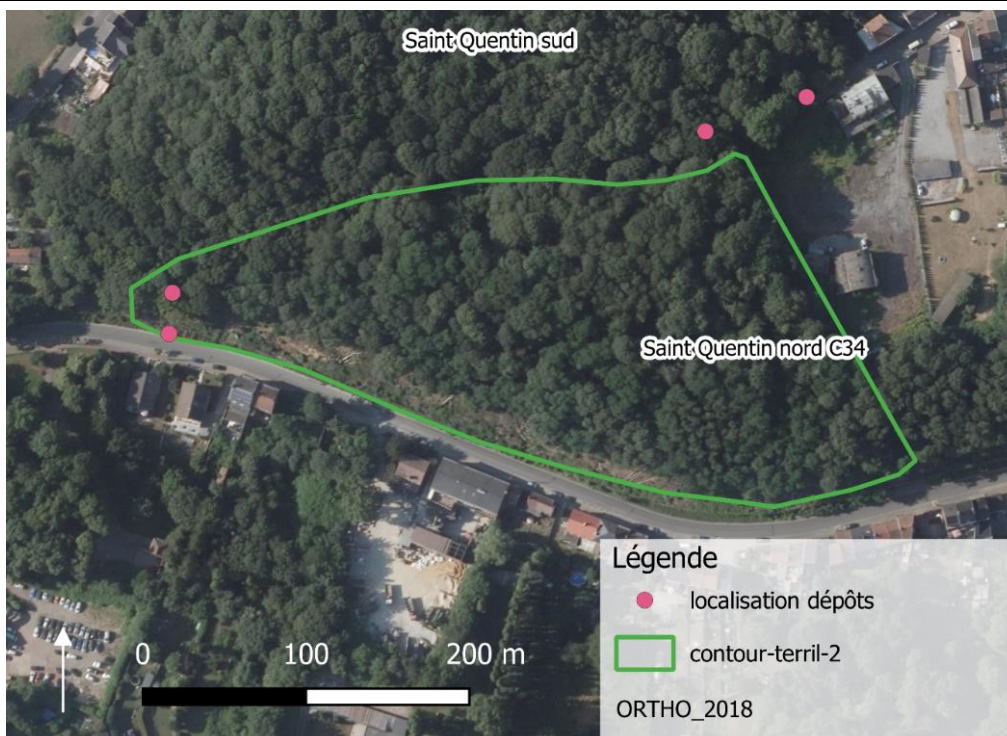
1. Nom du terril	Siège Saint Louis
Commune	Jumet (Heigne)
Date du relevé	26 décembre 2019
Nombre de dépôts	11
Types de déchets	3 dépôts déchets de construction
	7 Dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièce automobile
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Barrière abaissante, mais cassée
• Éclairage	Présent, mais non fonctionnel
• Proximité d'habitations	Oui



2. Nom du terril	Saint Quentin Sud
Commune	Jumet (Heigne)
Date du relevé	26 décembre 2019
Nombre de dépôts	2
Types de déchets	2 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Blocs de béton
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



3. Nom du teruil	Saint Quentin Nord
Commune	Jumet (Heigne)
Date du relevé	26 décembre 2019
Nombre de dépôts	2
Types de déchets	1 dépôt d'appareil ménager/meubles encombrants 1 dépôt de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Blocs de béton
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



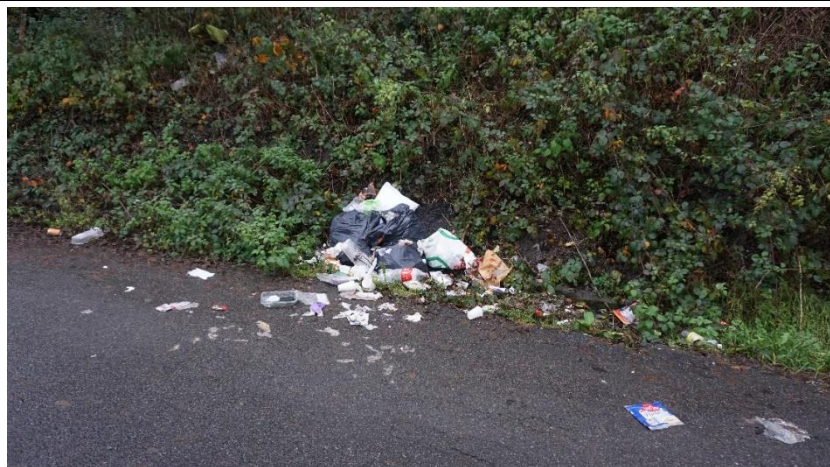
4. Nom du terril	Puissant
Commune	Jumet (Station)
Date du relevé	27 décembre 2019
Nombre de dépôts	1
Types de déchets	1 dépôts de déchets ménagers (surtout des canettes)
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui (proximité directe de la route)
• Accès piéton	Oui (proximité directe du trottoir)
• Dispositif de fermeture	Grillage = accès fermé pour piétons et voitures
• Éclairage	Oui (éclairage public)
• Proximité d'habitations	Oui



5. Nom du terril	Chemonceau
Commune	Jumet (Gohyssart)
Date du relevé	27 décembre 2019
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	1 dépôt de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets encombrants
	3 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui (proximité directe de la route)
• Accès piéton	Oui (proximité directe du trottoir)
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



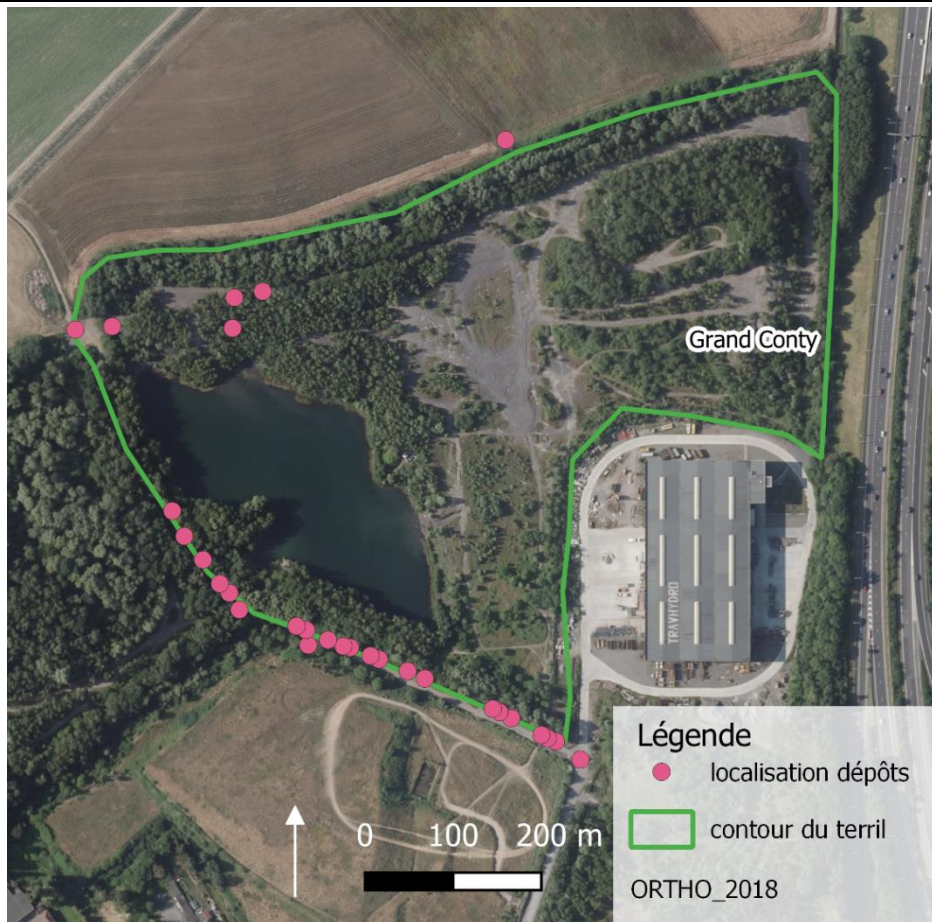
6. Nom du terril	Belle-vue
Commune	Jumet (Gohyssart)
Date du relevé	27 décembre 2019
Nombre de dépôts	10
Types de déchets	2 dépôts d'encombrants
	10 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	À crête tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui (proximité directe de la route)
• Accès piéton	Oui (proximité directe du trottoir)
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Oui (éclairage public)
• Proximité d'habitations	Oui



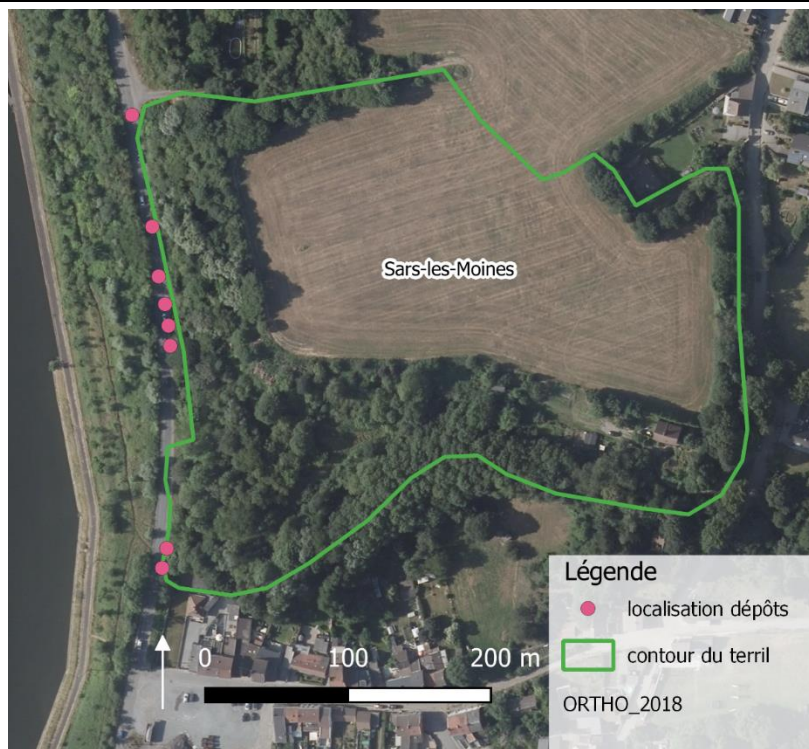
7. Nom du terril	Hamende ancien
Commune	Jumet (Houbois)
Date du relevé	27 décembre 2019
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	3 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets végétaux
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (murs)
• Éclairage	Oui (éclairage public)
• Proximité d'habitations	Oui



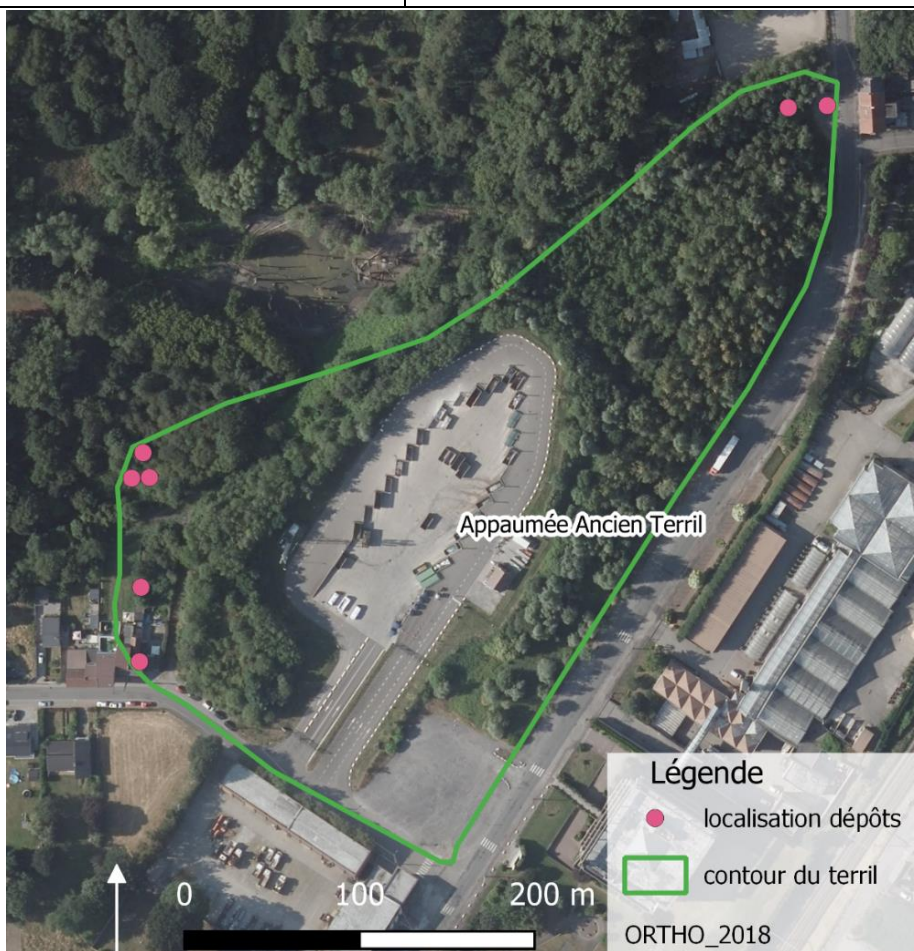
8. Nom du terriil	Grand Conti
Commune	Gosselies
Date du relevé	29 décembre 2019
Nombre de dépôts	31
Types de déchets	6 dépôts de déchets de construction
	5 dépôts de déchets encombrants
	11 dépôts de déchets ménagers
	9 déchets de pièces automobiles
Morphologie	Aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (blocs béton)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



9. Nom du terril	Sart les Moines
Commune	Gosselies
Date du relevé	29 décembre 2019
Nombre de dépôts	18
Types de déchets	7 dépôts de déchets de construction
	4 dépôts de déchets ménagers
	2 dépôts de déchets végétaux
	5 dépôts de pièces automobiles
Morphologie	Aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Non



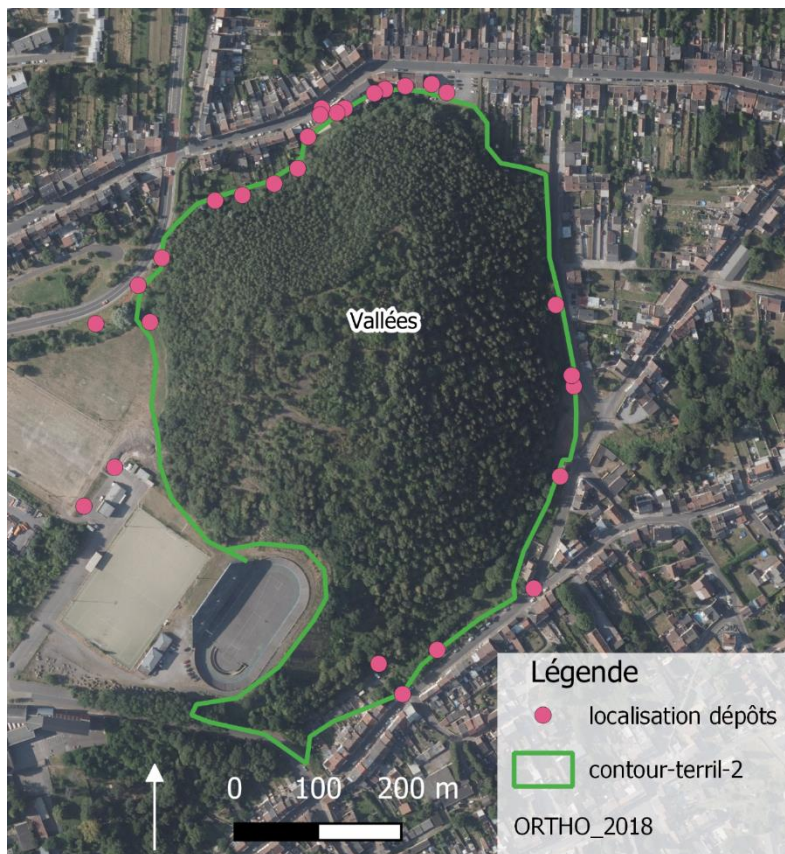
10. Nom du terril	Appaumé Ancien
Commune	Ransart
Date du relevé	30 décembre 2019
Nombre de dépôts	8
Types de déchets	4 dépôts de déchets ménagers
	3 dépôts de déchets encombrants
	1 dépôt de déchets de construction
Morphologie	Aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui (mais peu praticable)
• Accès piéton	Oui (mais peu praticable)
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



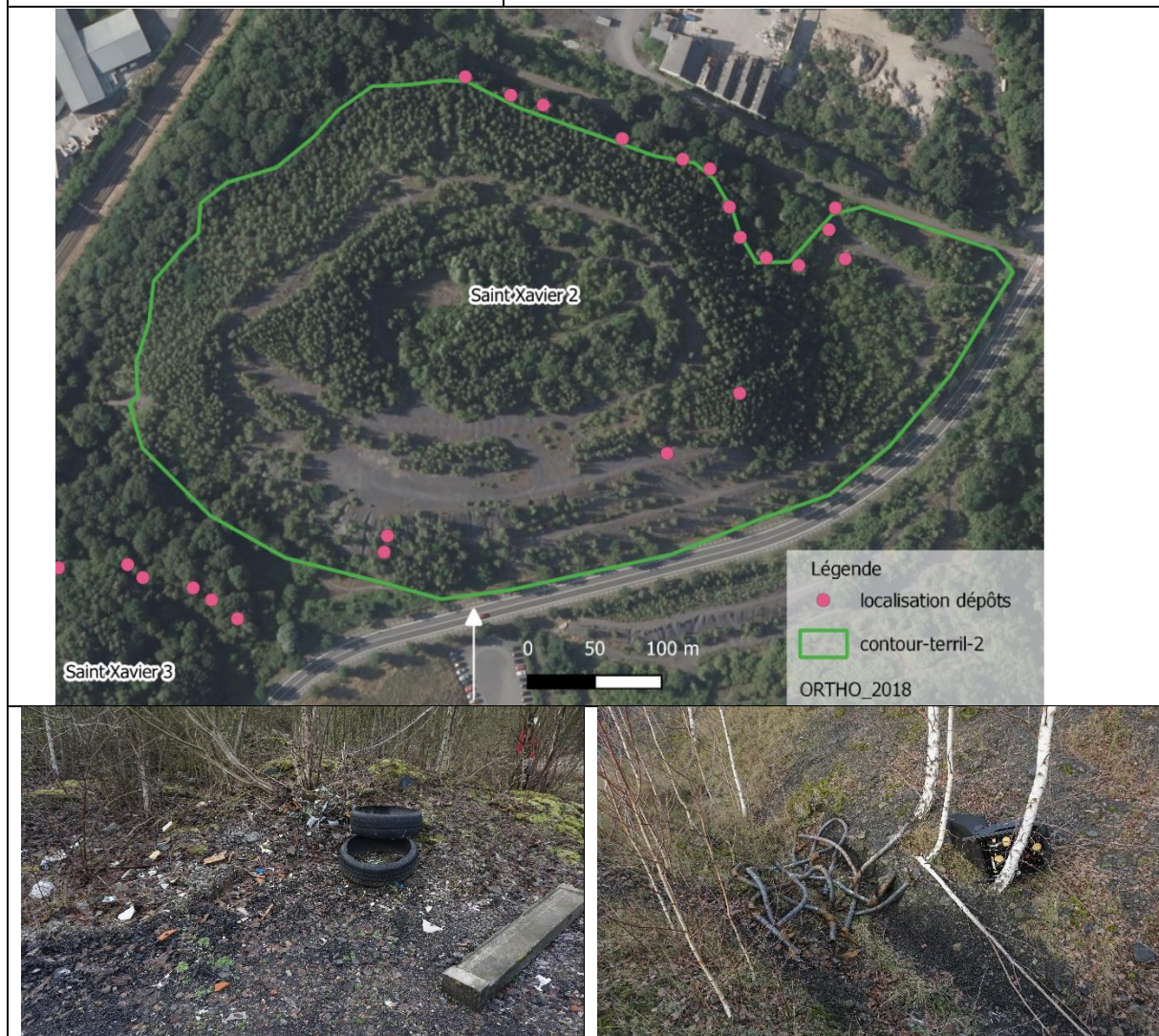
11. Nom du terril	Saint Charles
Commune	Ransart
Date du relevé	30 décembre 2019
Nombre de dépôts	11
Types de déchets	5 dépôts de déchets ménagers
	4 dépôts de déchets de construction
	2 dépôts de déchets d'encombrants
Morphologie	Conique avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (blocs béton)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Non



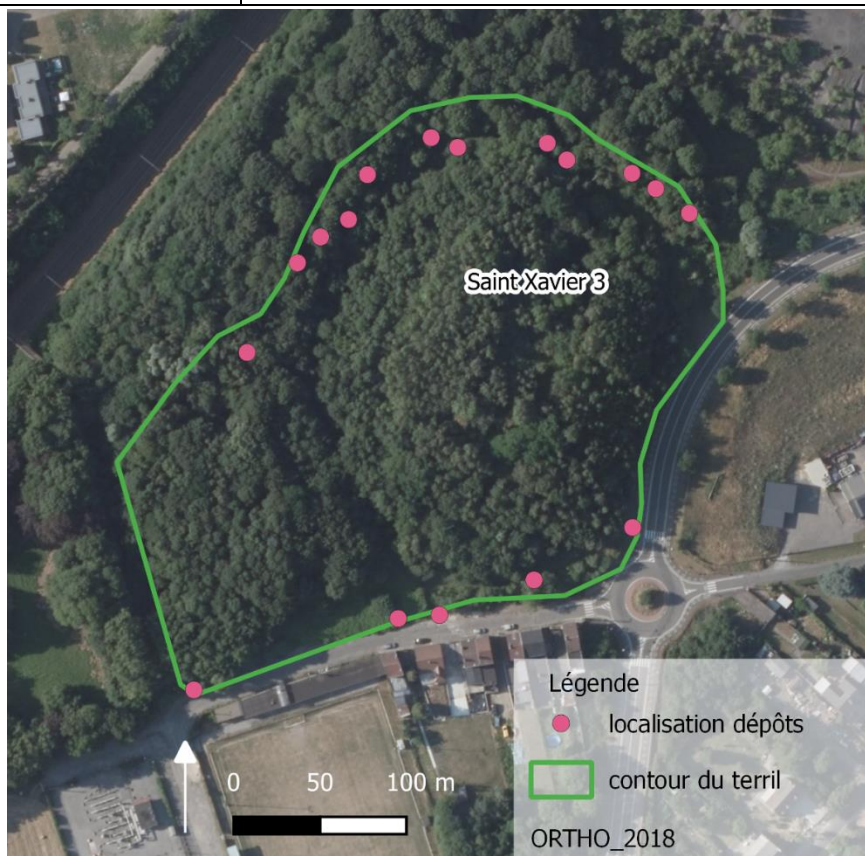
12. Nom du teruil	Vallée
Commune	Gilly
Date du relevé	02 janvier 2020
Nombre de dépôts	31
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	8 dépôts de déchets encombrants
	21 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôts de pièces automobiles
Morphologie	À crête avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



13. Nom du terril	Saint Xavier 2
Commune	Gilly
Date du relevé	31 décembre 2019
Nombre de dépôts	32
Types de déchets	4 dépôts de déchets de construction
	7 dépôts de déchets encombrants
	8 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchet dangereux
	12 dépôts de déchets de pièces automobiles
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui, mais faible (1 poteau au milieu du chemin, type ravel)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



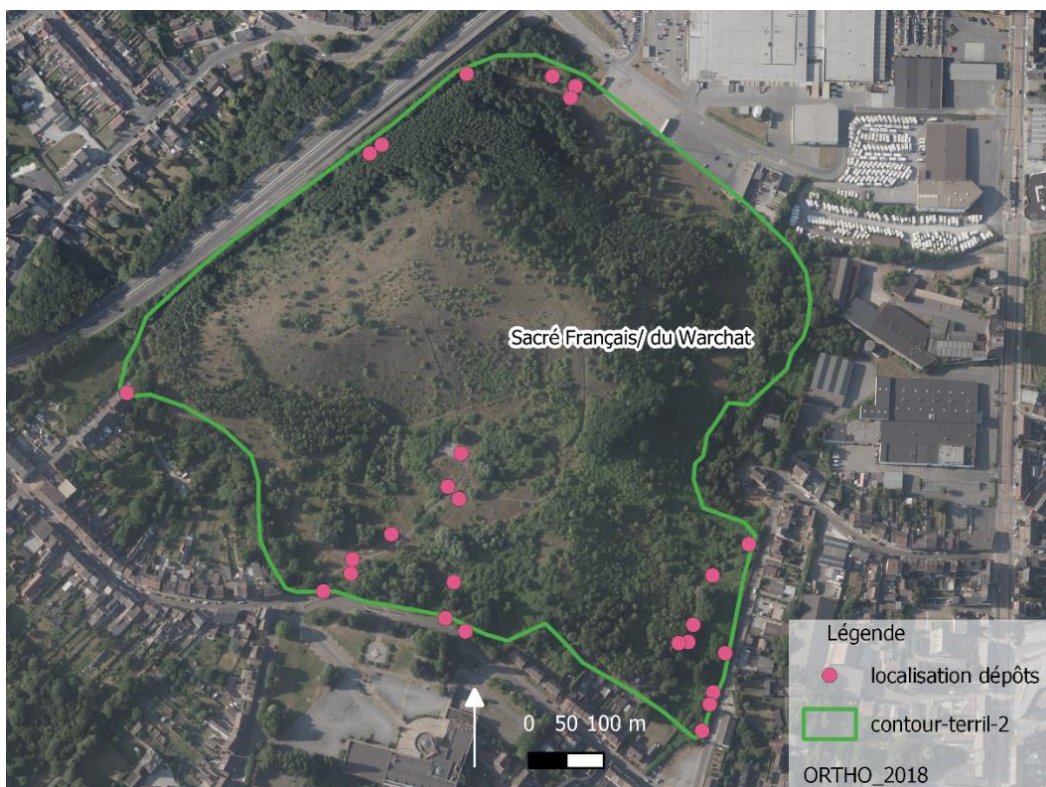
14. Nom du teruil	Saint Xavier 3
Commune	Gilly
Date du relevé	31 décembre 2019
Nombre de dépôts	43
Types de déchets	4 dépôts de déchets de construction
	7 dépôts de déchets encombrants
	14 dépôts de déchets ménagers
	18 dépôts de pièces automobiles (pneus)
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



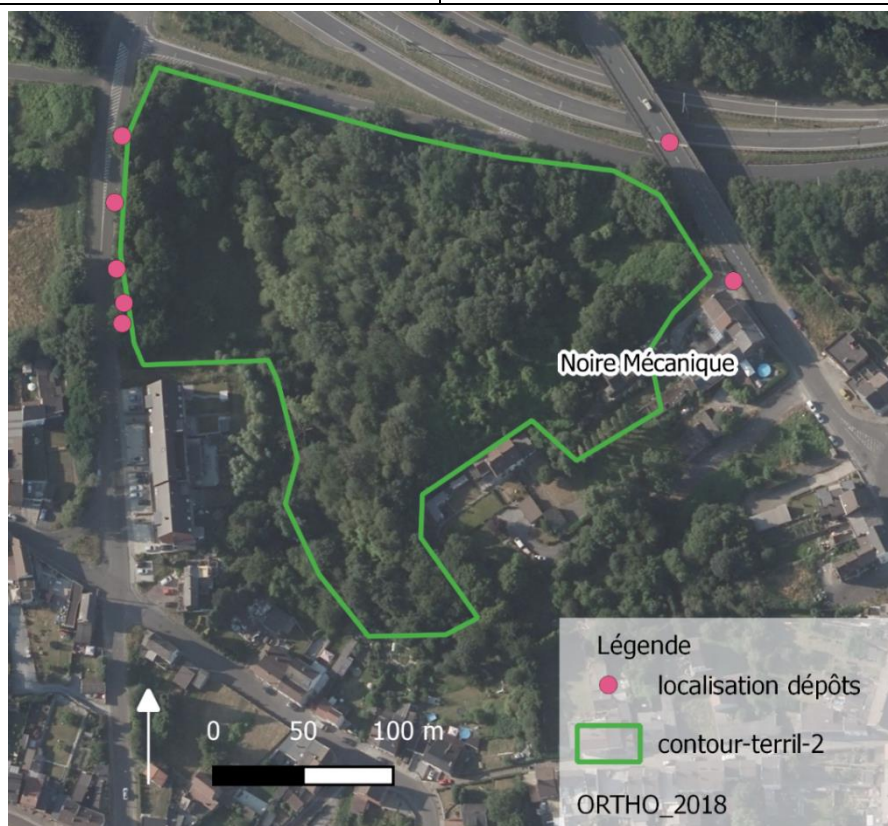
15. Nom du teruil	Mastelles
Commune	Gilly
Date du relevé	31 décembre 2019
Nombre de dépôts	5
Types de déchets	3 dépôts de déchets ménagers
	2 dépôts de déchets encombrants
Morphologie	À crête
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui (en face)



16. Nom du teruil	Warchat/ Sacré Français
Commune	Lodelinsart
Date du relevé	10 janvier 2020
Nombre de dépôts	56
Types de déchets	16 dépôts de déchets de construction
	10 dépôts de déchets encombrants
	17 dépôts de déchets ménagers
	13 dépôts de déchets de pièces automobiles
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



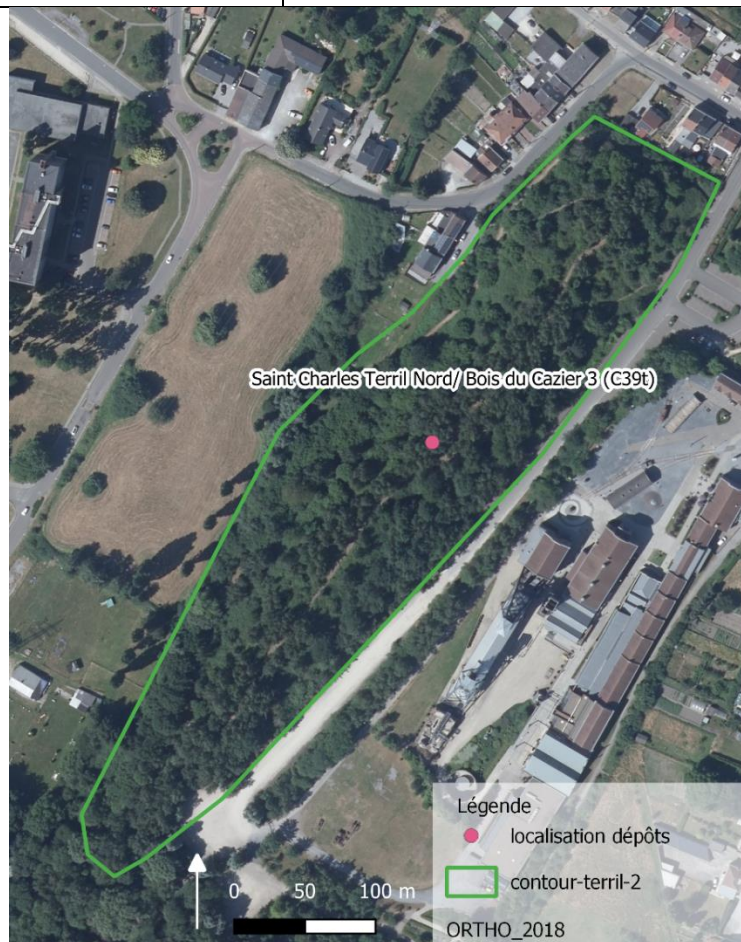
17. Nom du terriil	Noire mécanique
Commune	Lodelinsart
Date du relevé	10 janvier 2020
Nombre de dépôts	10
Types de déchets	9 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets végétaux
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



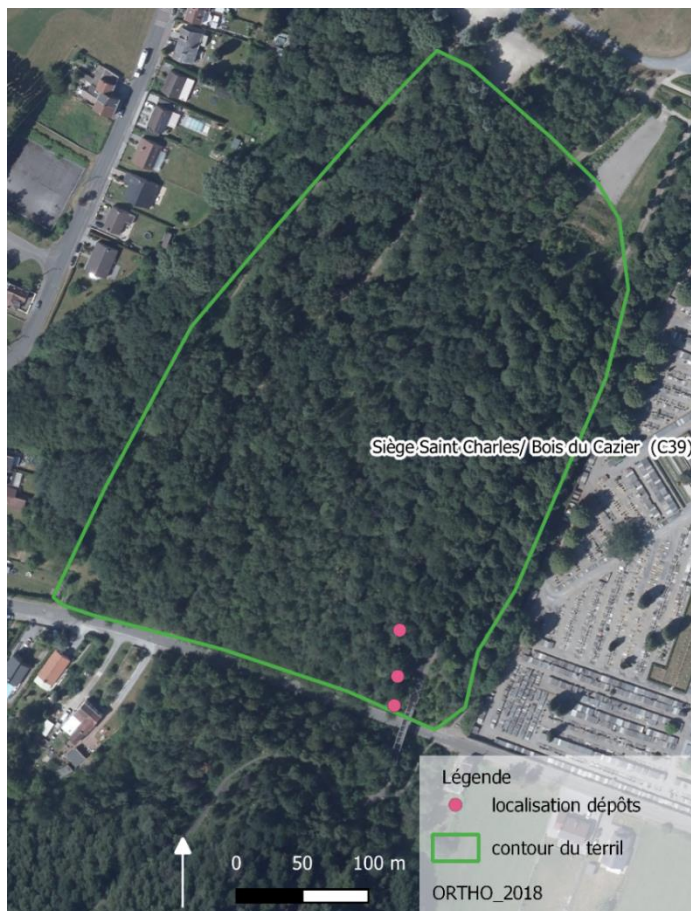
18. Nom du terril	Cerisier
Commune	Marcinelle
Date du relevé	16 janvier 2020
Nombre de dépôts	5
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	1 dépôt de déchets encombrants
	3 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



19. Nom du terril	Saint Charles Nord
Commune	Marcinelle
Date du relevé	16 janvier 2020
Nombre de dépôts	3
Types de déchets	3 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	À crête avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non (pentes suffisantes pour dissuader les véhicules)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



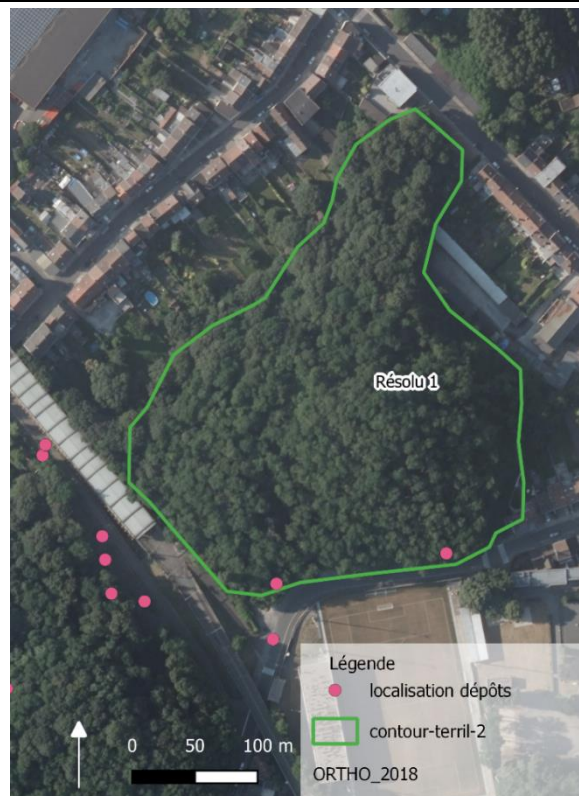
20. Nom du teruil	Saint Charles centre
Commune	Marcinelle
Date du relevé	16 janvier 2020
Nombre de dépôts	5
Types de déchets	2 dépôts de déchets de construction 3 dépôts de déchets végétaux
Morphologie	À crête avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais proximité de la route)
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



21. Nom du terril	Saint Charles Sud
Commune	Marcinelle
Date du relevé	16 janvier 2020
Nombre de dépôts	1
Types de déchets	1 dépôt de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



22. Nom du teruil	Résolu 1
Commune	Montignies-sur-Sambre
Date du relevé	25 janvier 2020
Nombre de dépôts	5
Types de déchets	1 dépôt de déchets encombrants
	2 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets végétaux
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais proximité de la route)
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



23. Nom du terril	Résolu 2
Commune	Montignies-sur-Sambre
Date du relevé	25 janvier 2020
Nombre de dépôts	36
Types de déchets	7 dépôts de déchets de construction
	5 dépôts de déchets encombrants
	20 dépôts de déchets ménagers
	2 dépôts de déchets végétaux
	2 dépôts de déchets dangereux
Morphologie	À crête avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (blocs de béton, mais déjà bougés)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



24. Nom du terril	Yiernaux
Commune	Montignies-sur-Sambre
Date du relevé	25 janvier 2020
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	1 dépôt de déchets encombrants
	2 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièce automobile
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



25. Nom du teruil	Épine
Commune	Montignies-sur-Sambre
Date du relevé	26 janvier 2020
Nombre de dépôts	47
Types de déchets	5 dépôts de déchets de construction
	5 dépôts de déchets encombrants
	28 dépôts de déchets ménagers
	2 dépôts de déchets végétaux
	7 dépôts de pièces automobiles
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



26. Nom du teruil	Duchère
Commune	Montignies-sur-Sambre
Date du relevé	26 janvier 2020
Nombre de dépôts	5
Types de déchets	1 dépôt de déchets encombrants
	4 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais proximité de la route)
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (murs et grillage)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



27. Nom du terril	Hiercheuse
Commune	Marcinelle
Date du relevé	10 février 2020
Nombre de dépôts	27
Types de déchets	4 dépôts de déchets de construction
	1 dépôt de déchets encombrants
	21 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets végétaux
Morphologie	À crête
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais proximité à la route)
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage, mais forcé et vandalisé)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



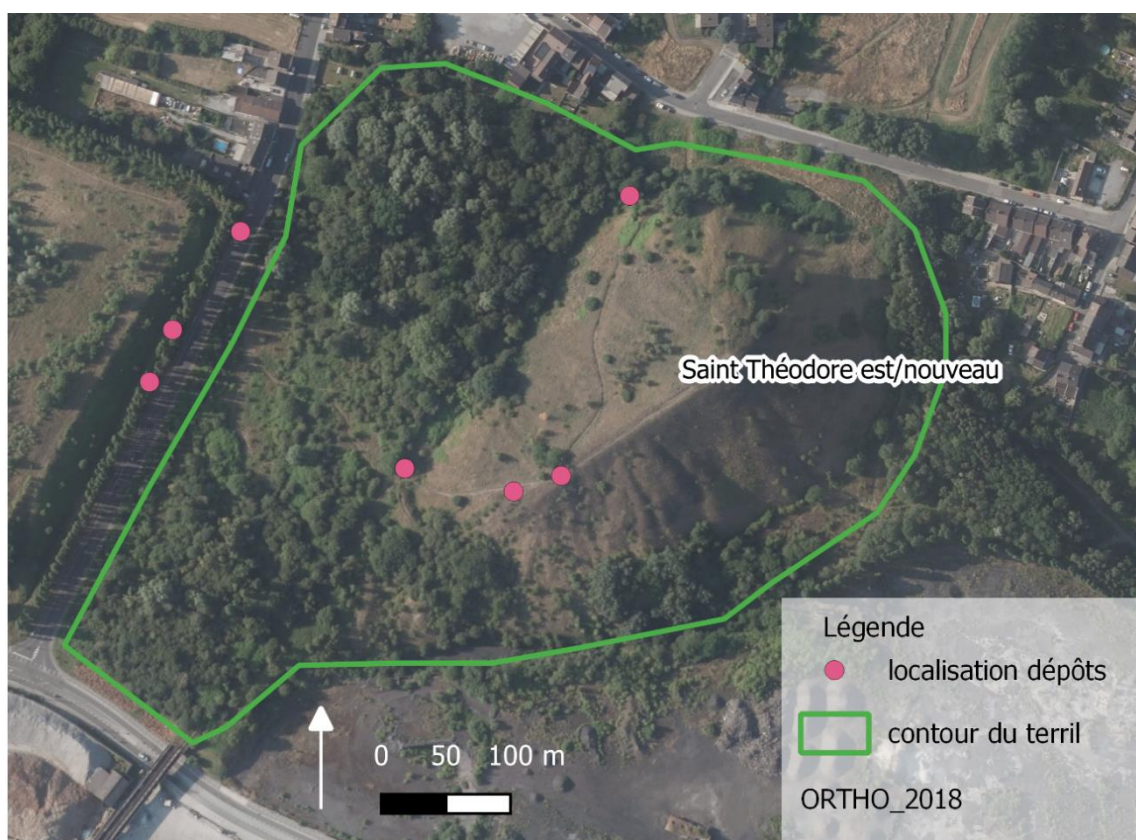
28. Nom du terril	Hauchies
Commune	Marcinelle
Date du relevé	10 février 2020
Nombre de dépôts	11
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	1 dépôt de déchets encombrants
	4 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets dangereux
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



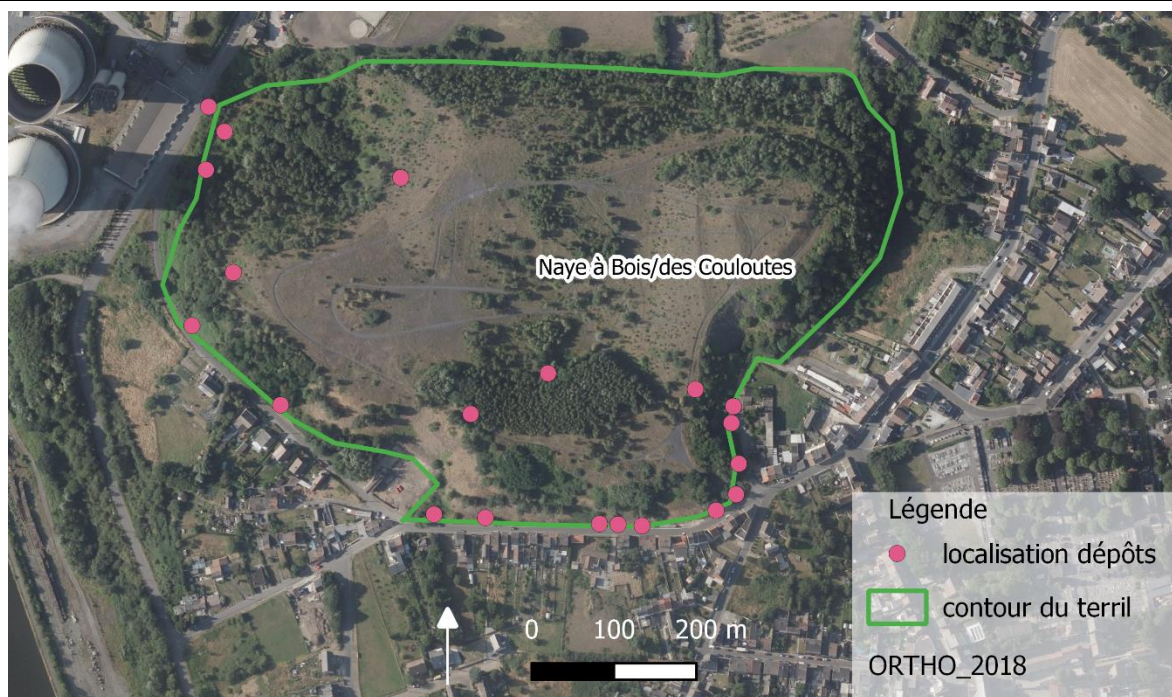
29. Nom du terril	Bayemont Saint Charles
Commune	Marchienne-au-Pont
Date du relevé	04 février 2020
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	1 dépôt de déchets encombrants
	2 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	(Nettoyage fréquent du terril par le service communal)
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (blocs béton)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



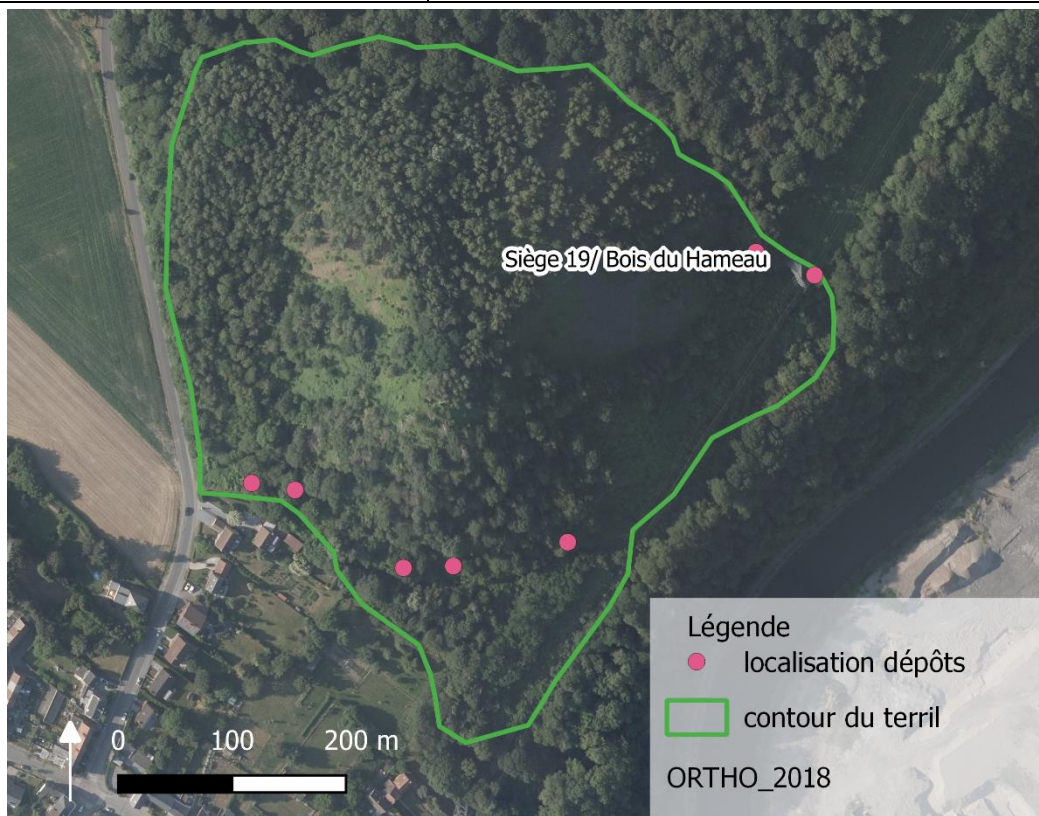
30. Nom du terril	Saint Théodore nouveau
Commune	Dampremy
Date du relevé	24 février 2020
Nombre de dépôts	6
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	4 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	(Nettoyage fréquent du terril par le service communal)
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grilles et murs)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



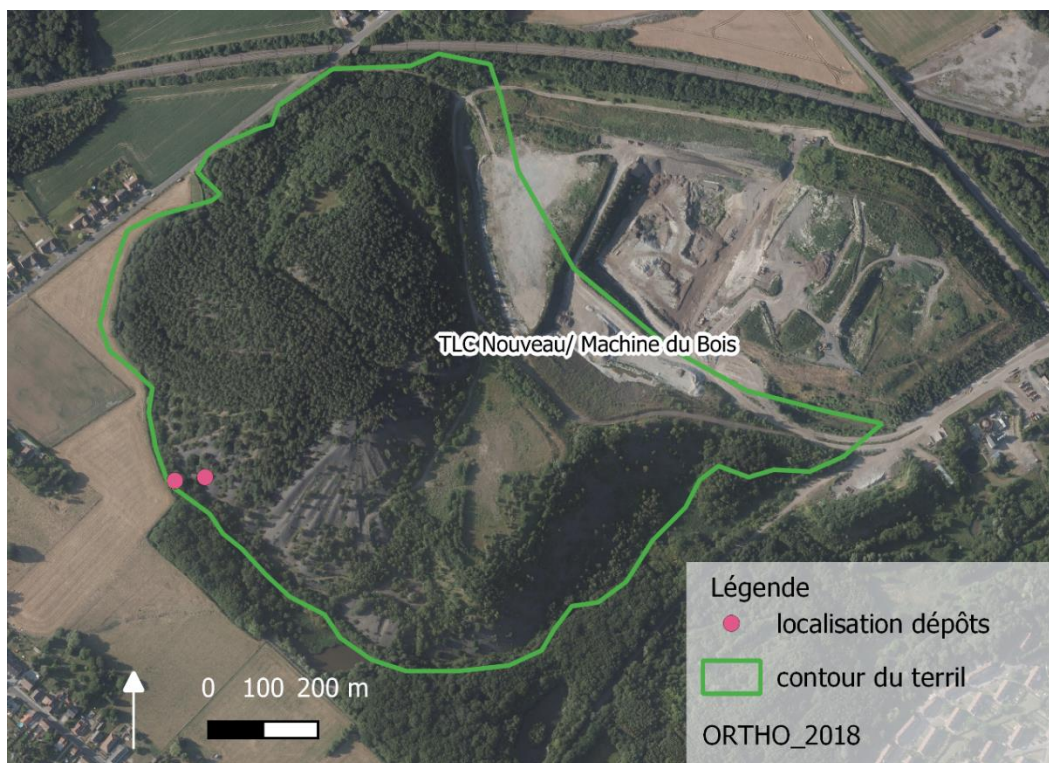
31. Nom du terрил	Naye-à-Bois
Commune	Roux
Date du relevé	30 juin 2020
Nombre de dépôts	27
Types de déchets	2 dépôts de déchets de construction
	4 dépôts de déchets encombrants
	14 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets végétaux
	6 dépôts de pièces automobiles (voitures brûlées + pneus)
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



32. Nom du terril	Bois du hameau
Commune	Monceau-sur-Sambre
Date du relevé	30 juin 2020
Nombre de dépôts	10
Types de déchets	2 dépôts de déchets de construction
	4 dépôts de déchets encombrants
	2 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets dangereux
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	Conique avec sommet aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (chaîne)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



33. Nom du terril	Machine du bois/TLC Nouveau
Commune	Monceau-sur-Sambre
Date du relevé	01 juillet 2020
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	3 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de déchets dangereux
Morphologie	À crête
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage, mais forcé et accès via le Ravel)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



34. Nom du terril	Saint Joseph
Commune	Mont-sur-Marchienne
Date du relevé	01 juillet 2020
Nombre de dépôts	2
Types de déchets	1 dépôt de déchets encombrants
	1 dépôt de déchets ménagers
Morphologie	À crête, mais partiellement aplani/rasé
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



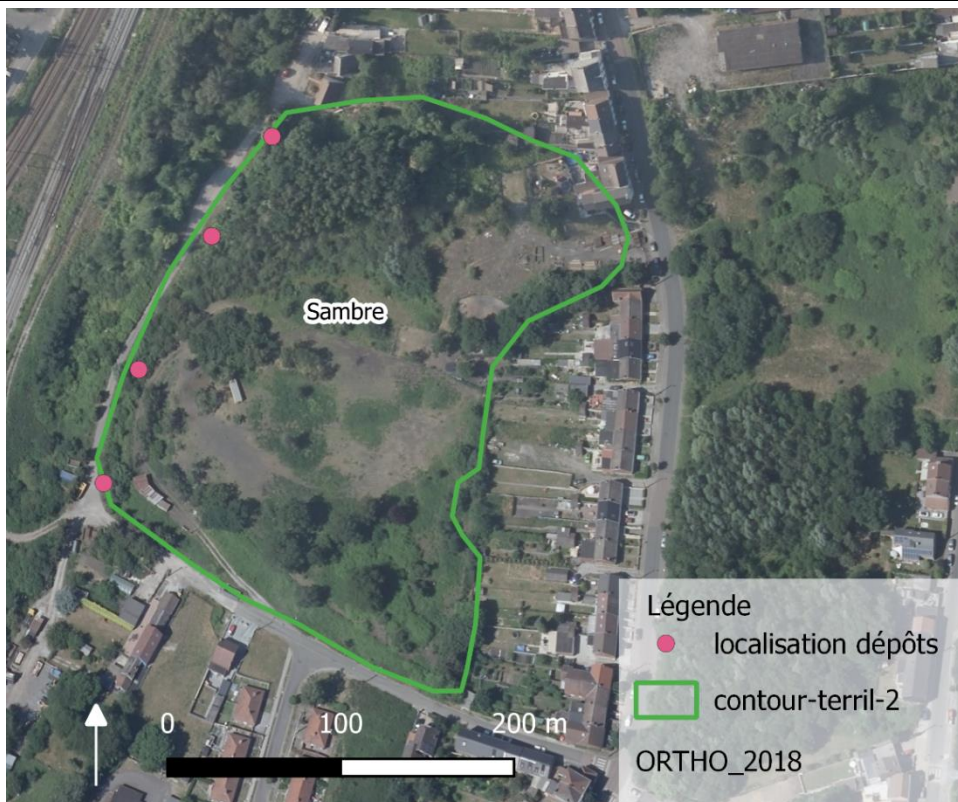
35. Nom du terril	Leveau Sainte Barbe
Commune	Marchienne-au-Pont
Date du relevé	01 juillet 2020
Nombre de dépôts	7
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	5 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	À crête, mais partiellement aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (murs)
• Éclairage	Oui
• Proximité d'habitations	Non



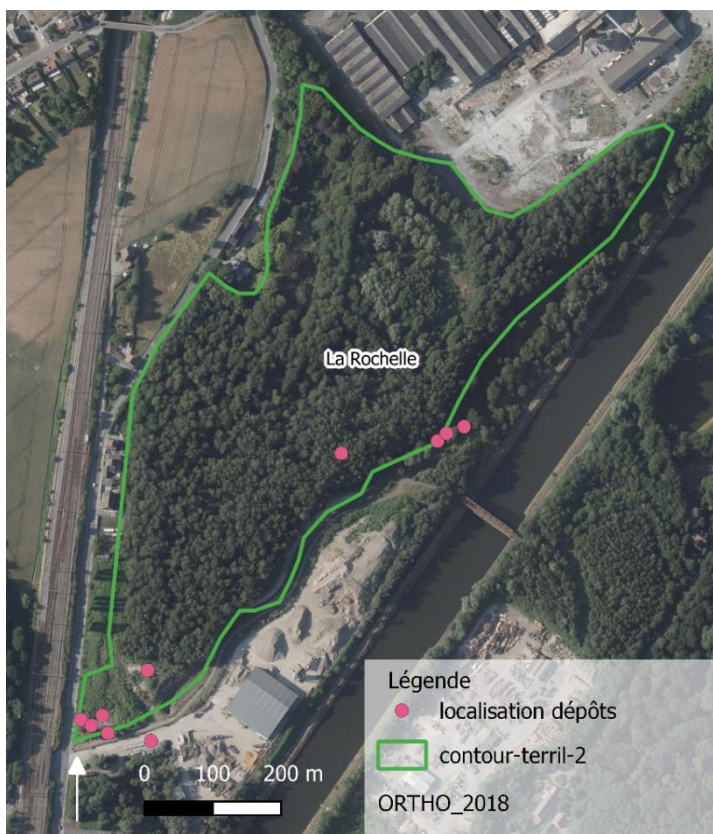
36. Nom du terril	Blanchisserie
Commune	Dampremy
Date du relevé	01 juillet 2020
Nombre de dépôts	14
Types de déchets	2 dépôts de déchets de construction
	5 dépôts de déchets encombrants
	7 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais proximité directe de la route)
• Accès piéton	Non (pente forte)
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



37. Nom du terril	Sambre
Commune	Mont-sur-Marchienne
Date du relevé	3 juillet 2020
Nombre de dépôts	4
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	2 dépôts de déchets encombrants
	1 dépôt de déchets ménagers
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (sauf aux sentiers au pied du terril, accessible depuis la route)
• Accès piéton	Non (sauf aux sentiers au pied du terril, accessible depuis la route)
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



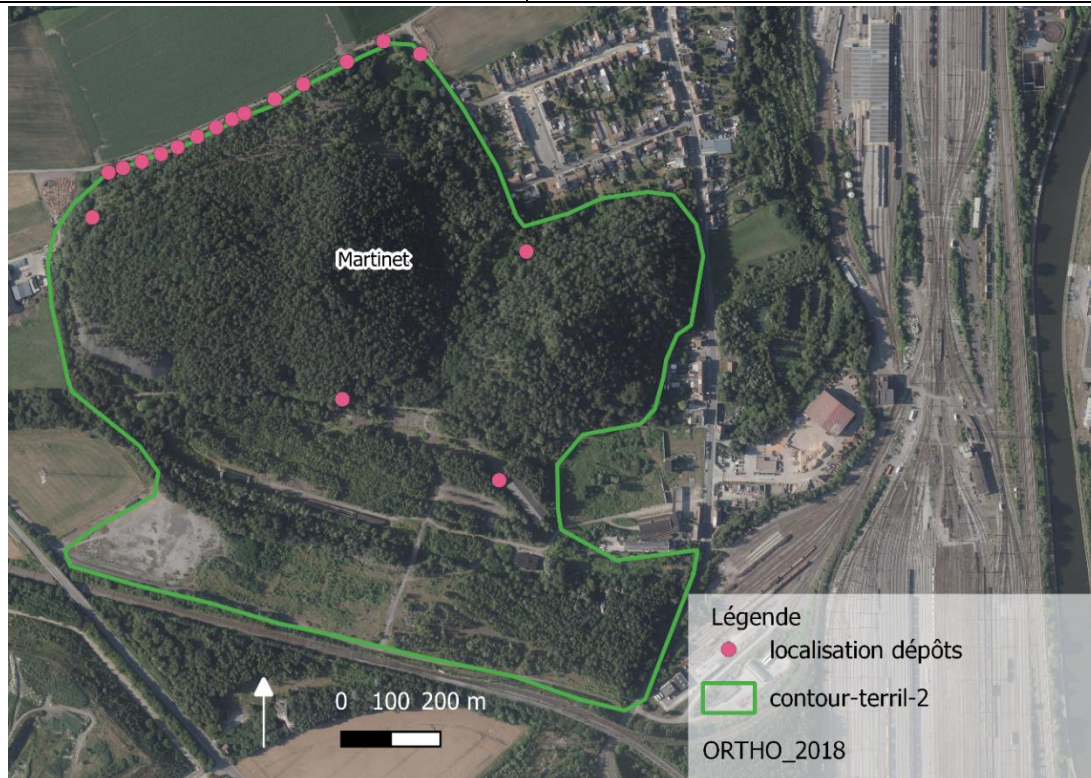
38. Nom du teruil	La Rochelle
Commune	Roux
Date du relevé	06 juillet 2020
Nombre de dépôts	11
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	6 dépôts de déchets encombrants
	3 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièces automobile
Morphologie	Tabulaire aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Oui (par le Ravel et deux les quais du canal)
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Non
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



39. Nom du teruil	Saint Théodore Ancien
Commune	Dampremy
Date du relevé	3 juillet 2020
Nombre de dépôts	13
Types de déchets	3 dépôts de déchets de construction (arrière de jardin donnant sur le teruil)
	2 dépôts de déchets encombrants
	8 dépôts de déchets ménagers
Morphologie	Tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (grillage et mur)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



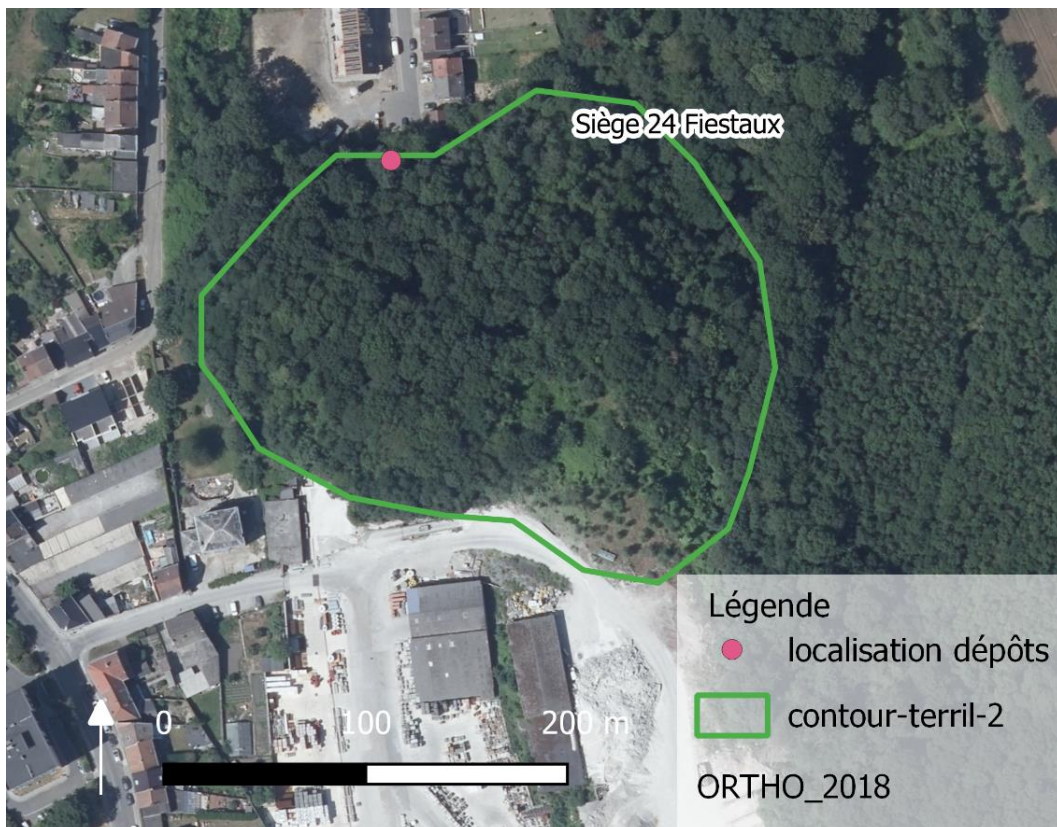
40. Nom du teruil	Martinet
Commune	Roux
Date du relevé	18 février 2020 + 23 juillet 2020
Nombre de dépôts	38 (majoritairement rue de Fontaine-l'Évêque)
Types de déchets	2 dépôts de déchets de construction
	10 dépôts de déchets encombrants
	15 dépôts de déchets ménagers
	2 dépôts de déchets végétaux
	9 dépôts de pièces automobiles
Morphologie	Conique (plusieurs cônes, 2)
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non (mais blocage récent – juin 2020)
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui, mais récent- juin 2020
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



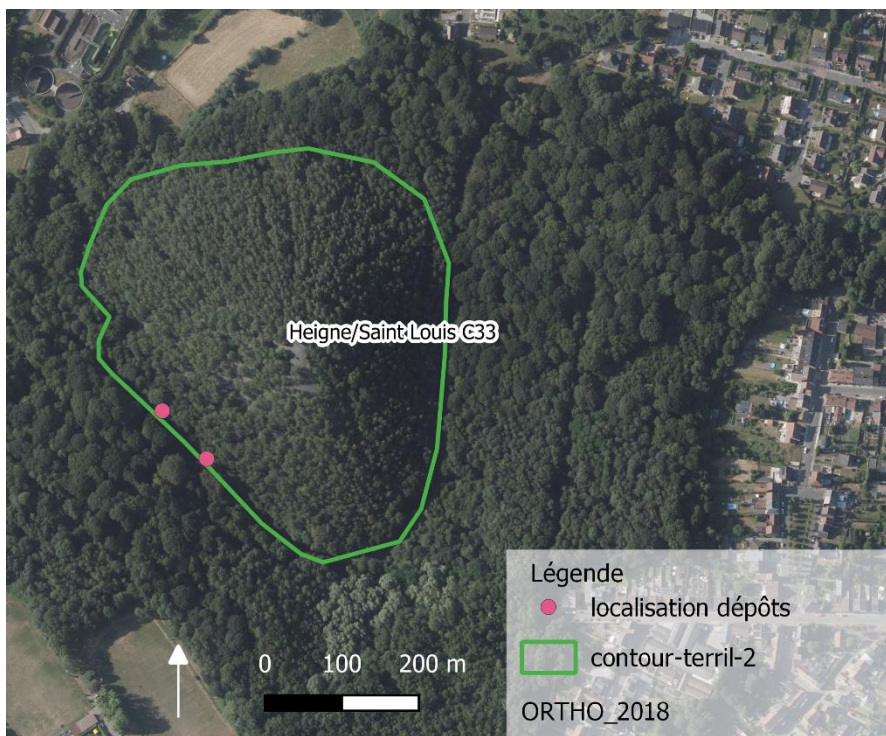
41. Nom du teruil	Piges
Commune	Dampremy
Date du relevé	12 octobre 2019
Nombre de dépôts	20
Types de déchets	1 dépôt de déchets de construction
	4 dépôts de déchets encombrants
	14 dépôts de déchets ménagers
	1 dépôt de pièces automobiles
Morphologie	Conique (2 cônes) et un tabulaire
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui
• Dispositif de fermeture	Oui (bloc béton)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



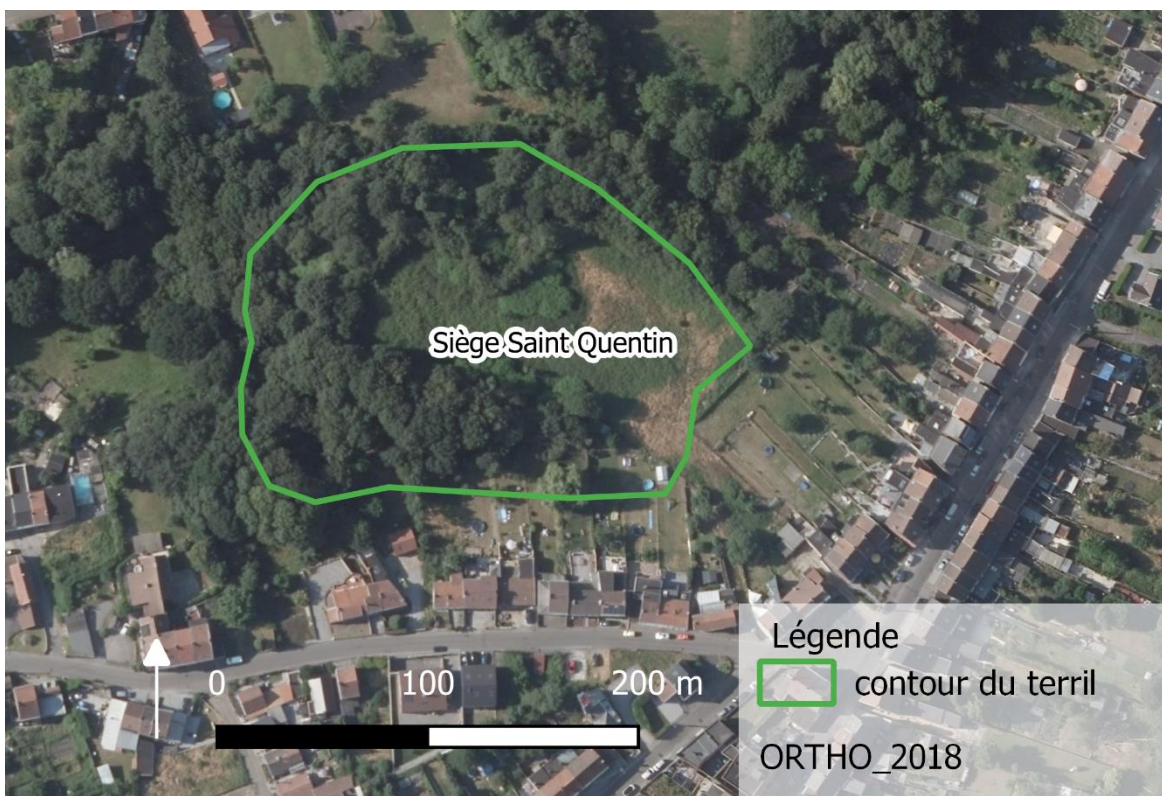
42. Nom du terril	Fiestaux
Commune	Couillet
Date du relevé	2 janvier 2020
Nombre de dépôts	1
Types de déchets	1 dépôt de déchets ménagers
Morphologie	À crête aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (murs et grillages)
• Éclairage	Éclairage public
• Proximité d'habitations	Oui



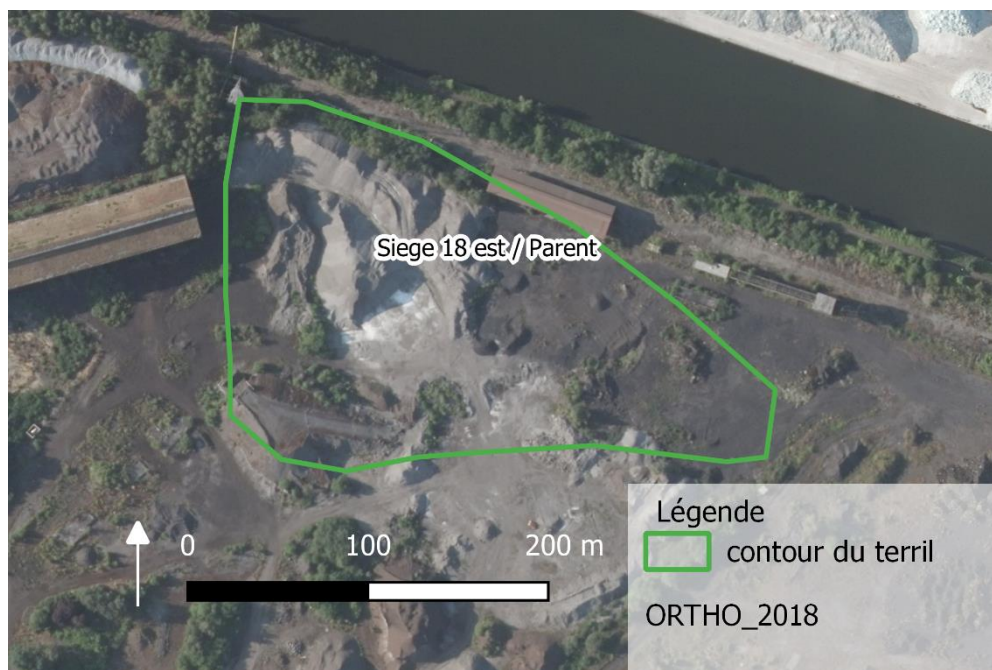
43. Nom du terril	Heigne/Saint Louis
Commune	Jumet (Heigne)
Date du relevé	26 décembre 2019
Nombre de dépôts	2
Types de déchets	2 dépôts de déchets ménagers (canettes)
Morphologie	Conique
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Oui (Ravel)
• Dispositif de fermeture	Oui (buttes)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non









44. Nom du terril	Siège Saint Quentin
Commune	Jumet (Heigne)
Date du relevé	26 décembre 2019
Nombre de dépôts	/
Types de déchets	/
Morphologie	Aplani
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Maisons
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Oui



45. Nom du terril	Siège 18 est
Commune	Marchienne-au-pont
Date du relevé	01 juillet 2020
Nombre de dépôts	/
Types de déchets	/
Morphologie	Conique remanié
Facteurs de risque :	
• Accès voiture	Non
• Accès piéton	Non
• Dispositif de fermeture	Oui (murs)
• Éclairage	Non
• Proximité d'habitations	Non



Annexe 8 : fiche d'inventaire utilisée sur terrain

Fiche d'inventaire des déchets sur les terrils - date :			
Nom du terril	Quartier	Commune	N° photo
Localisation du/des déchet(s) (plaine devant le terril, mi-hauteur, en haut, proximité de l'entrée, type de terrain accidenté ou non, proche du chemin ou non, dans une pente, ...)			
Type de déchet (ordure ménagère, encombrant, inertes, déchets en mélange)+ son matériaux (plastique, métal, brique,...)			
ordure ménagère	encombrant	inertes (déchets de construction)	déchets en mélange
état du déchet			
dangerosité du déchet			
évaluer l'impact visuel du déchet			
 peu visible	 visible	 très visible	
si plusieurs déchets, évaluer l'impact visuel du dépôt			
 peu visible	 visible	 très visible	
Distance par rapport à la voirie			
Eclairage/luminosité sur le site			
Proximité d'habitations			
Présence d'un dispositif de fermeture physique pour empêcher l'accès aux véhicules			

Annexe 9 : Questionnaire prévu pour être diffusé en version papier (avril 2020)

Marché : _____ Date : _____ N° du questionnaire : _____

8. Comment qualifieriez-vous ce lieu ? (Photo n° 1) (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Parc
- Colline
- Montagne
- Terrain vague
- Espace vert
- Site industriel
- Crassier
- Autre (précisez).....
- Résidu de mine

9. Quel sentiment vous évoque cette image (photo n° 2) ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Joie
- Inquiétude
- Apaisement
- Malaise
- Curiosité
- Peur
- Calme
- Insécurité
- Aucun intérêt
- Autre (précisez).....

10. Selon-vous, le dépôt illustré dans la photo précédente (photo n° 2) est : (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Sale
- Inintéressant
- Immonde
- Invisible
- Désagréable
- Agréable
- Voyant
- Beau
- Discret
- Autre (précisez).....

11. Quelle serait votre réaction face à un dépôt de déchets ? (Photo n° 2) (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Je ne me sens pas concerné, je passe en l'ignorant
- Je trouve cela affreux et dégoûtant, je passe en l'évitant
- Je me sens concerné, je passe devant et ramasse quelques déchets dans un sac pour pouvoir les jeter
- Je me sens concerné et prévient la police ou un service de ramassage
- Je me sens concerné et j'organise ou je participe à des campagnes de nettoyage

12. Les dépôts de déchets peuvent-ils vous empêcher d'aller sur les terrils ? (Cochez la réponse)

- oui
- non

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Marché : _____ Date : _____ N° du questionnaire : _____

Questionnaire : la perception des paysages des terrils de Charleroi

Bonjour, je m'appelle Julie, je termine actuellement mes études d'architecture du paysage et dans le cadre de mon TFE à l'université de Gembloux (Gembloux agrobiotech), je réalise une étude sur les paysages de Charleroi, sur ceux formés par les terrils.

Pour connaître l'avis de la population sur le sujet j'ai réalisé un questionnaire. Vos réponses à ce questionnaire pourront m'aider à travailler sur le sujet.

Pour vous aider à répondre, certaines questions sont associées à des photos. Elles sont fournies à côté.

Ce questionnaire est totalement anonyme et les réponses seront uniquement utilisées dans le cadre de cette recherche. Il se remplit en une dizaine de minutes.

Merci à vous pour le temps que vous prenez pour y répondre.

1. Habitez-vous Charleroi ? (Cochez la réponse)

- oui
- non

Si non, vous pouvez directement aller à la question n° 22

2. Si oui, depuis combien d'années y habitez-vous ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Depuis moins de 10 ans
- Depuis plus de 10 ans
- Depuis votre naissance

3. Connaissez-vous un terril près de chez vous ? Si oui, lequel ? (S'il y en a plusieurs, vous pouvez aussi les noter)

.....

4. Appréciez-vous ces(s) terril(s) ? (Cochez la réponse)

- oui
- non

Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

.....

5. Si dans un futur proche un projet menaçait de raser tous les terrils de Charleroi, quelle serait votre réaction/avis : (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Pas d'avis
- Je n'approuverais pas du tout
- Cela ne m'impacte pas
- Je trouverais ça dommage

6. Appréciez-vous cette image et ce qu'elle montre ? (Photo n° 1) (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Pas du tout
- Un peu
- Pas beaucoup
- Beaucoup

7. Quel sentiment vous évoque cette image ? (Photo n° 1) (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Joie
- Inquiétude
- Apaisement
- Malaise
- Curiosité
- Peur
- Calme
- Insécurité
- Aucun intérêt
- Autre (précisez).....

- Les dépôts ne sont pas néfastes pour l'environnement et ils ne gâchent pas le paysage
- Les dépôts ne sont pas néfastes pour l'environnement mais ils gâchent le paysage
- Les dépôts sont néfastes pour l'environnement mais ils ne gâchent pas le paysage
- Les dépôts sont néfastes pour l'environnement et gâchent le paysage

14. Expliquez brièvement votre classement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Marché :

Date :

N° du questionnaire :
Marché :
Date :

***** **Encore quelques questions et le questionnaire est fini !** *****

Ces dernières questions sont là pour m'aider à comprendre qui vous êtes. Cela reste anonyme mais me permettra de créer et valider un échantillon de répondants pour avoir une meilleure représentativité de la population. Si vous préférez ne pas y répondre, vous n'y êtes pas obligé.

16. Dans quelle commune de Charleroi habitez-vous ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Gosselies (6041)
- Jumet (6040)
- Roux (6044)
- Ransart (6043)
- Lodéinsart (6042)
- Goutroux (6030)
- Gilly (6060)
- Monceau-sur-Sambre (6031)
- Montignies-sur-Sambre (6061)
- Dampremy (6020)
- Marchienne-au-Pont (6030)
- Charleroi (6000)
- Mont-sur-Marchienne (6032)
- Marcinelle (6001)
- Couillet (6010)

17. De quel quartier venez-vous ? Si vous ne connaissez pas le nom, quel élément important il y a-t-il près de chez vous (magasin, église, place, terril, parc, statue, école, arrêt de métro ou bus, ...) ? **vous pouvez également indiquer le nom de votre rue.**

.....

18. Êtes-vous un homme ou une femme ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- homme
- femme

19. Quel est votre âge ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 40 ans
- Entre 40 et 65 ans
- Plus de 65 ans

20. Quelle est votre situation socio-professionnelle ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

Actuellement, je travaille comme

- Ouvrier(e)
- Employé(e)
- Enseignant(e)
- Cadre

Dans le secteur :

- Public
- Privé

Actuellement, je suis

- Indépendant(e) commerçant(e)
- Indépendant(e) autre
- Indépendant(e) profession libérale

Actuellement, je ne travaille pas/plus

- Etudiant(e)
- Homme/ femme au foyer
- Retraité(e)
- En recherche d'emploi

21. Quelles études avez-vous faites ? Si vous étudiez encore, indiquez le niveau en cours (secondaire, bachelier, master, doctorat, ...)

.....

***** Merci beaucoup d'avoir le pris le temps de répondre à ce questionnaire ! *****



***** **Si vous n'habitez pas à Charleroi**, voici quelques questions auxquelles vous pouvez répondre pour m'aider dans ma recherche *****

22. De quelle région/province/pays venez-vous ? (Cochez la réponse)

- Wallonie
- Hainaut
- Luxembourg
- Liège
- Brabant Wallon
- Bruxelles
- France
- Namur
- Pays-Bas
- Luxembourg
- Autre (précisez).....
- Flandre
- Anvers
- Limbourg
- Flandre orientale
- Brabant Flamand
- Flandre occidentale

23. Savez-vous ce qu'est un terril ? (Cochez la réponse)

- oui
- non
- oui
- non

24. Si oui : pour vous, les terrils représentent-ils bien le paysage et l'image de Charleroi ? (Cochez la réponse)

- oui
- non

Si non, vous ne savez pas ce qu'est un terril : voici une petite définition pour vous aider à comprendre (voir photo 1 pour une illustration)
« Un terril (aussi appelé crossier dans le sud de la France) est une colline artificielle constituée de sous-produits de l'exploitation minière, principalement des schistes, des grès carbonifères et des restes de houille. » Leur couleur était noire à l'origine mais avec les plantes qui se sont installées ils ont maintenant une couleur principalement verte.

25. Pour vous, les terrils : (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Rendent le paysage de Charleroi plus agréable
- Rendent le paysage de Charleroi désagréable
- Ne dérangent pas mais n'apportent rien au paysage de Charleroi
- Je n'ai pas d'avis

26. Avez-vous déjà eu l'occasion d'approcher, de vous balader sur un terril ou d'en escalader un ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- oui
- non
- oui, cette expérience vous a-t-elle plu ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)
- oui
- non

Qu'est-ce qui vous a plu/ vous a déplu dans cette expérience ?

.....
27. Classez les photos de celles que vous appréciez le plus à celles que vous appréciez le moins (écrivez l'ordre sur la feuille) (les 3 photos = 3 + 4 + 5)

28. Expliquez brièvement votre classement

.....

Encore quelques petites questions ! 😊

Ces dernières questions sont là pour m'aider à comprendre qui vous êtes. Cela reste anonyme mais me permettra de créer et valider un échantillon de répondants pour avoir une meilleure représentativité de la population. Si vous préférez ne pas y répondre, vous n'y êtes pas obligé.

Marché :

Date :

N° du questionnaire :

29. Êtes-vous un homme ou une femme ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- homme femme

30. Quel est votre âge ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

- Moins de 20 ans
 Entre 20 et 40 ans
 Entre 40 et 65 ans
 Plus de 65 ans

31. Quelle est votre situation socio-professionnelle ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

Actuellement, je travaille comme

- Ouvrier(e) Enseignant(e)
 Employé(e) Cadre

Dans le secteur :

- Public
 Privé

Actuellement, je suis

- Indépendant(e) commerçant(e)
 Indépendant(e) profession libérale
 Indépendant(e) autre

Actuellement, je ne travaille pas/plus, je suis

- Etudiant(e)
 Homme/ femme au foyer
 Retraité(e)
 En recherche d'emploi

32. Quelles études avez-vous faites ? Si vous étudiez encore, indiquez le niveau en cours (secondaire, bachelier, master, doctorat, ...)

.....

***** Merci beaucoup d'avoir le pris le temps de répondre à ce questionnaire ! *****



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

La perception des paysages et des terrils de Charleroi

Bonjour,

Je m'appelle Julie, je termine actuellement mes études d'architecture du paysage et dans le cadre de mon TFE à l'université de Gembloux (Gembloux Agro-Bio Tech) je réalise une étude sur les paysages de Charleroi, surtout ceux formés par les terrils.

Pour connaître l'avis de la population sur le sujet, j'ai réalisé un questionnaire. Vos réponses à ce questionnaire pourront m'aider à travailler sur le sujet.

Pour vous aider à répondre, certaines questions sont associées à des photos.

Ce questionnaire est totalement anonyme et les réponses seront uniquement utilisées dans le cadre de cette recherche. Il se compose de 20 questions et se remplit en une dizaine de minutes.

Si vous ne venez pas de Charleroi, vous pouvez également répondre, une partie du questionnaire est prévue pour vous.

Merci à vous pour le temps que vous prendrez pour y répondre.

*Obligatoire

Habitant de Charleroi

1. Si oui, depuis combien d'années y habitez-vous ? (cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Depuis moins de 10 ans
 Depuis plus de 10 ans
 Depuis votre naissance

2. Connaissez-vous un terril près de chez vous? *

Une seule réponse possible.

- oui Passer à la question 3
 non Passer à la question 6

Si oui vous connaissez un / des terrils près de chez vous:

Si oui, lequel? Si vous ne connaissez pas le nom, où se trouve(nt)-il(s)?(s'il y en a plusieurs, vous pouvez aussi les noter)

3. Appréciez-vous ce(s) terril(s) ? (cochez la réponse) *

Une seule réponse possible.

- oui
 non

Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?

Le paysage des terrils

4. Si dans un futur proche un projet menaçait de raser tous les terrils de Charleroi, quelle serait votre réaction/avis : (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Pas d'avis
 Cela ne m'impacte pas
 Je trouverais cela dommage
 Je n'approuverais pas du tout
 Je trouverais cela révoltant

5. Appréciez-vous le paysage que cette image montre ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *



Une seule réponse possible.

- Pas du tout
- Un peu
- Beaucoup
- Pas d'avis

6. Quel sentiment vous évoque l'image de la question précédente ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

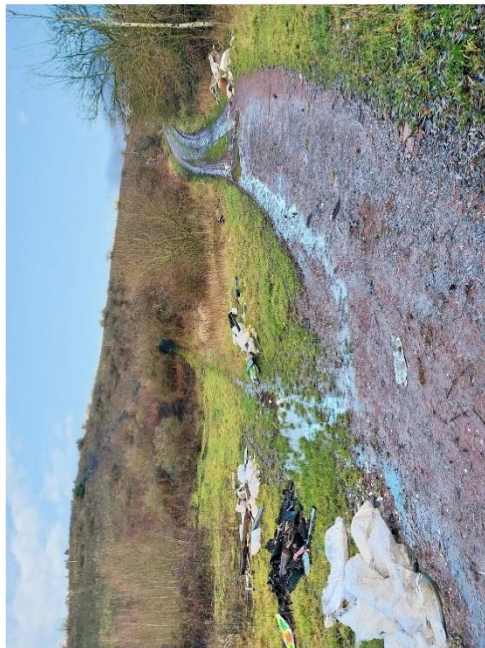
- Apaisement/calme
- Curiosité
- Malaise
- Dégout
- Peur/insécurité
- Aucun intérêt
- Autre : _____

7. Comment qualifieriez-vous ce lieu ? (Photo des questions précédentes)
(Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Parc/espace vert
- Montagne/colline
- Terrain vague
- Résidu de mine
- Site industriel
- Autre : _____

8. Quel sentiment vous évoque cette image ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *



Une seule réponse possible.

- Apaisement/calme
- Curiosité
- Malaise
- Dégout
- Peur/insécurité
- Aucun intérêt
- Autre : _____

9. Selon-vous, le dépôt illustré dans la photo précédente est : (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Immonde
- Désagréable
- Voyant
- Discret
- Intrigant/captivant
- Agréable
- Aucun intérêt
- Autre : _____

10. Quelle serait votre réaction face à un dépôt de déchets ? (voir photo de la question 8) (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Je ne me sens pas concerné, je passe en l'ignorant
- Je trouve cela affreux et dégoûtant, je passe en l'évitant
- Je me sens concerné(e), je passe devant et ramasse quelques déchets dans un sac pour pouvoir les jeter
- Je me sens concerné(e) et je préviens la police ou un service de ramassage
- Je me sens concerné(e) et j'organise ou je participe à des campagnes de nettoyage

11. Les dépôts de déchets peuvent-ils vous empêcher d'aller sur les terrils ? (Cochez la réponse) *

Une seule réponse possible.

- oui
- non

Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi? *

Four horizontal lines for text input.

12. Avez-vous déjà pu constater par vous-même des dépôts de déchets sur des terrils? *

Une seule réponse possible.

- oui [Passer à la question 16](#)
- non [Passer à la question 18](#)

Si vous avez déjà pu constater des dépôts sur des terrils

Si oui, sur quel(s) terril(s)?

Four horizontal lines for text input.

Si oui, à quel endroit du/des terril(s)? *

Une seule réponse possible.

- Au pied du terril [Passer à la question 18](#)
- Au sommet du terril [Passer à la question 18](#)
- Partout sur le terril [Passer à la question 18](#)

Les dépôts de déchets et le paysage des terrils

13. Les 4 photos ci-dessous illustrent des types de dépôts différents présents sur les terrils. Cochez par photo la réponse la plus proche de votre ressenti

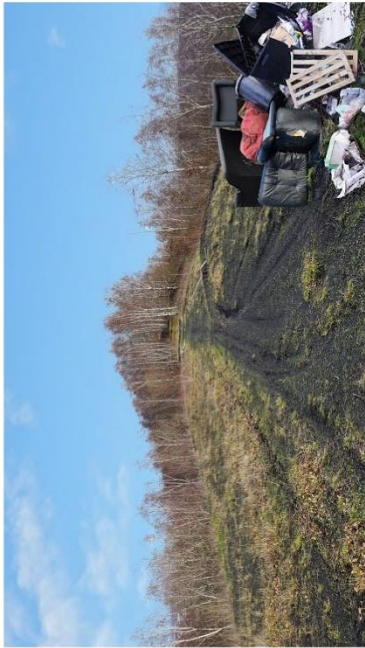
Photo 1 - Ce dépôt me dérange : *



Une seule réponse possible.

- Pas du tout
- Un peu
- Beaucoup
- Enormément

Photo 2 - Ce dépôt me dérange: *



Une seule réponse possible.

- Pas du tout
- Un peu
- Beaucoup
- Enormément

Photo 3 - Ce dépôt me dérange: *



Une seule réponse possible.

- Pas du tout
- Un peu
- Beaucoup
- Enormément

Photo 4 – Ce dépôt me dérange: *



Une seule réponse possible.

- Pas du tout
- Un peu
- Beaucoup
- Enormément

14. Quel(s) critère(s) a(ont) influencé vos choix (de la question précédente)? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout	Un peu	Beaucoup	Pas d'avis
La taille du dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La localisation du dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le type d'ordure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La quantité de déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si autre chose a influencé vos choix, qu'est-ce que c'était?

15. Plus généralement, toutes ces incivilités, ces dépôts de déchets, ont-ils selon vous une influence négative sur l'environnement (pollution, ...)?(Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Pas d'avis

Avez-vous un commentaire à ajouter à ce propos?

16. Selon vous, ces déchets ont-ils une influence négative sur le paysage? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Pas d'avis

Avez-vous un commentaire à ajouter à ce propos?

Four horizontal lines for text input.

Encore quelques questions et le questionnaire est fini!

Ces dernières questions sont là pour m'aider à comprendre qui vous êtes. Cela reste anonyme mais me permettra de créer et valider un échantillon de répondants pour avoir une meilleure représentativité.

17. Dans quelle commune de Charleroi habitez-vous ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Gosselies (6041)
- Jumet (6040)
- Roux (6044)
- Ransart (6043)
- Lodelinsart (6042)
- Gourroux (6030)
- Gilly (6060)
- Monceau-sur-Sambre (6031)
- Montignies-sur-Sambre (6061)
- Dampremy (6020)
- Marchienne-au-Pont (6030)
- Charleroi (6000)
- Mont-sur-Marchienne (6032)
- Marcinelle (6001)
- Couillet (6010)

18. De quel quartier venez-vous ? Si vous ne connaissez pas le nom, quel élément important il y a-t-il près de chez vous (magasin, église, place, terril, parc, statue, école, arrêt de métro ou bus, ...) ? vous pouvez également indiquer le nom de votre rue. *

Four horizontal lines for text input.

19. Vous êtes: (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- un homme
- une femme
- Je ne souhaite pas le préciser

20. Quel est votre âge ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux) *

Une seule réponse possible.

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 40 ans
- Entre 40 et 65 ans
- Plus de 65 ans

21. Quelle est votre situation socio-professionnelle ? (Cochez la réponse qui correspond le mieux)

(Plusieurs possibilités sont présentes, lisez les et cochez celle qui correspond le mieux)

Actuellement, je travaille comme *

Une seule réponse possible.

- Ouvrier(e) Passer à la question 33
- Employé(e) Passer à la question 33
- Enseignant(e) Passer à la question 33
- Cadre Passer à la question 33
- Indépendant(e) commerçant(e) Passer à la question 33
- Indépendant(e) profession libérale Passer à la question 33
- Je ne travaille pas/plus (voir plus bas) Passer à la question 34

Vous travaillez

Si vous travaillez, vous êtes dans le secteur:

Une seule réponse possible.

- Public
- Privé

Vous ne travaillez pas / plus

Si vous ne travaillez pas/plus, vous êtes:

Une seule réponse possible.

- Etudiant(e)
- Homme/femme au foyer
- Retraité(e)
- En recherche d'emploi

Vos études

22. Quelles études avez-vous faites ? Si vous étudiez encore, indiquez le niveau en cours (primaire, secondaire, bachelier, master, doctorat, ...)

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire!

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.



Annexe 11 : Analyse de la relation de dépendance de deux variables au moyen du χ^2

Pour notre travail d'analyse des données du questionnaire, nous souhaitons croiser certaines données afin de déterminer si un lien de dépendance existe entre elles. Comme exemple, nous souhaitons savoir si l'âge a une influence sur l'appréciation de la photo du paysage de terriil. Cette illustration d'application du χ^2 se base sur les résultats de l'hypothèse 1 (partie IV : résultats).

Notre hypothèse 0 dit qu'il n'y a pas de lien entre les variables âge et appréciation de la photo, les variables sont donc indépendantes.

L'hypothèse 1 en revanche dit qu'il y a un lien entre les deux variables, les variables sont donc dépendantes.

Nous pouvons soit rejeter soit accepter l'hypothèse nulle.

Valider la relation entre les variables revient à rejeter l'hypothèse nulle.

Ne pas conclure à une relation entre les deux revient à accepter l'hypothèse nulle (Numelion, 2016).




Les questions du questionnaire que nous souhaitons croiser sont la question 1 : Appréciez-vous le paysage que cette image montre ? et la question 20 : Quel est votre âge ?

La population de répondants est constituée de 213 personnes

Nous avons créé un tableau croisant les réponses (effectifs observés).

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	21	5	0	26
Beaucoup	79	83	24	186
Pas d'avis	1	0	0	1
total	101	88	24	213

Légende des tableaux

-  Tableau des effectifs observés
-  Tableau des effectifs théoriques
-  Tableau des valeurs de χ^2

Le test du χ^2 nous servira ici à travailler à partir de deux variables afin de savoir si elles sont dépendantes l'une de l'autre ou non. Si ce n'est pas le cas, l'hypothèse du lien entre les deux sera rejetée (on valide l'hypothèse nulle).

Afin d'effectuer le calcul, il est nécessaire d'effectuer différentes étapes :

- Calcul des effectifs théoriques
- Calcul des valeurs de χ^2
- Calcul des degrés de liberté
- Consultation de la table de référence

a) Calcul des effectifs théoriques

La formule appliquée pour calculer les effectifs théoriques de notre tableau est celle-ci pour une cellule du tableau (Quinqueton, 2010):

$$\frac{(N_{\text{droite}} * N_{\text{bas}})}{\text{Total}} *$$

Nous effectuons le calcul par cellule.

* N_{droite} correspond à la cellule représentant le total de la ligne où se trouve la cellule à calculer (la somme des valeurs de la ligne). N_{droite} est donc la valeur de la colonne « total » qui représente la somme des valeurs d'une ligne.

Nbas correspond à la cellule représentant le total de la colonne où se trouve la cellule à calculer (la somme des valeurs de la colonne). Nbas est donc la valeur de la ligne « total » qui représente la somme des valeurs d'une colonne.

En l'appliquant à notre tableau des effectifs observés avec le questionnaire :

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	21	5	0	26
Beaucoup	79	83	24	186
Pas d'avis	1	0	0	1
total	101	88	24	213

Pour la cellule « un peu » pour les 20-39 ans :

Ndroite = 26

Nbas = 101

Total = 213

Calcul : $(26 * 101) / 213 = 12,33$

Le tableau obtenu pour les effectifs théoriques en appliquant ce calcul à chaque cellule est celui-ci :

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	12,33	10,74	2,93	26
Beaucoup	88,20	76,85	20,96	186
Pas d'avis	0,47	0,41	0,11	1
total	101	88	24	213

b) Calcul des valeurs de khi²

Pour réaliser le calcul des valeurs du khi² par cellule, nous utilisons le tableau des effectifs théoriques et le tableau des effectifs observés.

La formule à appliquer à chaque cellule est celle-ci (Quinqueton, 2010):

$$\frac{(\text{Effectif théorique} - \text{Effectif observé})^2}{\text{Effectif théorique}}$$

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	21	5	0	26
Beaucoup	79	83	24	186
Pas d'avis	1	0	0	1
total	101	88	24	213

Effectifs observés

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	12,33	10,74	2,93	26
Beaucoup	88,20	76,85	20,96	186
Pas d'avis	0,47	0,41	0,11	1
total	101	88	24	213

Effectifs théoriques

Pour la cellule « un peu » pour les 20-39 ans :

Effectif théorique = 12,33 **Effectif observé = 21**

Calcul : $(12,33 - 21)^2 / 12,33 = 6,1$

Le tableau obtenu en reproduisant la formule pour chaque cellule est celui-ci :

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	6,10	3,07	2,93	12,10
Beaucoup	0,96	0,49	0,44	1,89
Pas d'avis	0,58	0,41	0,11	1,11
total	7,64	3,98	3,48	15,10

Le total de chaque colonne et ligne est effectué en additionnant les valeurs de toutes les cellules de la colonne ou de la ligne correspondante.

c) Degré de liberté

Le calcul du degré de liberté s'effectue en additionnant le nombre de lignes entre elles, et le nombre de colonnes entre elles. Cela permet de rendre compte de la liberté de choix que le répondant avait en répondant à la question (Quinqueton, 2010).

Le calcul est en trois étapes

- 1) Compter le nombre de lignes ou de colonnes
- 2) Nombre de lignes ou de colonnes -1 = degré de liberté pour les lignes ou pour les colonnes
- 3) Degré de liberté des lignes * degré de liberté des colonnes

Dans notre cas :

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	6,10	3,07	2,93	12,10
Beaucoup	0,96	0,49	0,44	1,89
Pas d'avis	0,58	0,41	0,11	1,11
total	7,64	3,98	3,48	15,10

Degré de liberté des
lignes : 4-1=3

Degré de liberté des
colonnes : 3-1=2

Degré de liberté total : 3 * 2= 6

d) consultation de la table de référence

Risque d'erreur prêt à accepter
En général = entre 5 et 10 % (0,05 et 0,01 de probabilité)

Probabilités

Loi de Khi-deux

Le tableau donne x tel que $P(K > x) = p$

p	0,999	0,995	0,99	0,98	0,95	0,9	0,8	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,005	0,001
ddl														
1	0,0000	0,0000	0,0002	0,0006	0,0039	0,0158	0,0642	1,6424	2,7055	3,8415	5,4119	6,6349	7,8794	10,8276
2	0,0020	0,0100	0,0201	0,0404	0,1026	0,2107	0,4463	3,2189	4,6052	5,9915	7,8240	9,2103	10,5966	13,8155
3	0,0243	0,0717	0,1148	0,1848	0,3518	0,5844	1,0052	4,6416	6,2514	7,8147	9,8374	11,3449	12,8382	16,2662
4	0,0908	0,2070	0,2971	0,4294	0,7107	1,0636	1,6488	5,9886	7,7794	9,4877	11,6678	13,2767	14,8603	18,4668
5	0,2102	0,4117	0,5543	0,7519	1,1455	1,6103	2,3425	7,2893	9,2364	11,0705	13,3882	15,0863	16,7496	20,5150
6	0,3811	0,6757	0,8721	1,1344	1,6354	2,2041	3,0701	8,5581	10,6446	12,5916	15,0332	16,8119	18,5476	22,4577

Degrés de liberté

Pas de lien entre les variables

Lien entre les variables

(Bonneau, 2006)

Pour savoir s'il y a un lien entre les variables, il est nécessaire de comparer le χ^2 calculé avec le χ^2 carré théorique.

Le χ^2 calculé qui est comparé au χ^2 théorique est celui représenté par la somme des colonnes et des lignes (le total). Cela permet d'avoir une vision globale du lien entre les variables pour le tableau.

Si le χ^2 calculé est supérieur ou égal au χ^2 théorique, nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle. En revanche, s'il est inférieur, nous validons l'hypothèse nulle.

L'erreur que nous sommes prêts à accepter est de 5 % (ou 0,05 de probabilité).

La grandeur minimale du χ^2 que nous devons obtenir pour réfuter l'hypothèse nulle est donc de **12,59**. Dans le tableau cela correspond au degré de liberté 6 et à la probabilité 0,05 (Numelion, 2016).

Loi de Khi-deux

Le tableau donne x tel que $P(K > x) = p$

p	0,999	0,995	0,99	0,98	0,95	0,9	0,8	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,005	0,001
ddl														
1	0,0000	0,0000	0,0002	0,0006	0,0039	0,0158	0,0642	1,6424	2,7055	3,8415	5,4119	6,6349	7,8794	10,8276
2	0,0020	0,0100	0,0201	0,0404	0,1026	0,2107	0,4463	3,2189	4,6052	5,9915	7,8240	9,2103	10,5966	13,8155
3	0,0243	0,0717	0,1148	0,1848	0,3518	0,5844	1,0052	4,6416	6,2514	7,8147	9,8374	11,3449	12,8382	16,2662
4	0,0908	0,2070	0,2971	0,4294	0,7107	1,0636	1,6488	5,9886	7,7794	9,4877	11,6678	13,2767	14,8603	18,4668
5	0,2102	0,4117	0,5543	0,7519	1,1455	1,6103	2,3425	7,2893	9,2364	11,0705	13,3882	15,0863	16,7496	20,5150
6	0,3811	0,6757	0,8721	1,1344	1,6354	2,2041	3,0701	8,5581	10,6446	12,5916	15,0332	16,8119	18,5476	22,4577

Pas de lien entre les variables

Lien entre les variables

Tableau des valeurs du khi²

Appréciation/ âge	20-39 ans	40-65	plus de 65 ans	total
Pas du tout	0	0	0	0
Un peu	6,10	3,07	2,93	12,10
Beaucoup	0,96	0,49	0,44	1,89
Pas d'avis	0,58	0,41	0,11	1,11
total	7,64	3,98	3,48	15,10

Le khi² de la somme des lignes et colonnes est de **15,10**. Cette valeur est supérieure à celle du khi² théorique.

Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle.

Le khi² calculé étant supérieur au khi² théorique, nous rejetons l'hypothèse nulle, nous rejetons le fait qu'il n'y a pas de lien entre les variables. Comme l'hypothèse nulle est rejetée, nous pouvons conclure avec un risque entre 5 et 2% (voir tableau au-dessus) d'erreur qu'il existe un lien de dépendance entre les variables.

Dans ce cas-ci, nous venons de montrer que l'âge a une influence sur l'appréciation de la photo de paysage.

L'étape qui suit est celle de l'interprétation des résultats. Vous pouvez la retrouver dans la partie IV : résultats de l'hypothèse 1.

Annexe 12 : intégration des différents types de dépôts dans le paysage des terrils et influence sur l'expérience paysagère

Cette annexe a pour but de montrer l'intégration de chaque type de dépôt, vu dans le travail, dans le paysage de terril dans lequel il se trouve et l'influence qu'il peut avoir sur l'observateur.

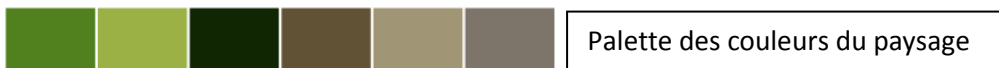
Les photographies présentées ont été prises lors de l'inventaire terrain.

Les critères que nous prenons en compte pour l'intégration du dépôt dans le paysage sont (cfr chapitre 3):

- Le contenu du champ visuel dans l'organisation visuelle du paysage ;
 - textures
 - couleurs
 - matériaux
- le ressenti,
 - le geste du coupable
 - angoisse et stress
- la représentation mentale et les souvenirs

Pour traiter la question des couleurs des dépôts, nous utilisons comme outil des palettes. La première palette représente les couleurs visibles dans le paysage de terril de la photo (exclusion des déchets), tandis que la deuxième palette présente les couleurs visibles dans le dépôt. Ces deux palettes peuvent ainsi être comparées pour observer de possibles contrastes.

1) Déchets de construction :



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt



Le contenu du champ visuel :

Les textures des matériaux de construction varient en fonction du matériau, souvent ils ont une texture plus granuleuse, similaire à du gravier ou des gravats, similaire à la texture de pierres ou cailloux qui est visible sur les terrils.

Leurs matériaux sont principalement minéraux et s'intègrent dans un contexte naturel, surtout de terril.

Leurs couleurs sont assez proches de paysages de terrils naturels, surtout grâce aux matériaux naturels. Les palettes de couleurs ne forment pas de contraste, et même si les couleurs restent différentes, celles du dépôt ne prennent pas le dessus sur celle du paysage.

Le ressenti :

Ces dépôts sont plus difficiles à remarquer et prennent peu la dominance dans le paysage où ils se trouvent. C'est pourquoi ils représentent assez peu une présence indésirable ou une agression paysagère. Ils génèrent peu de stress et d'angoisse chez l'observateur, malgré le fait que le geste du coupable ait été intentionnel et incivil.

La représentation mentale :

L'impact de ce type de dépôt sur la représentation mentale et les souvenirs du paysage observé est assez faible, et en fonction de la taille du dépôt, de la fréquence et du matériau, les souvenirs peuvent même ne pas être influencés par leur présence.

2) Déchets encombrants :



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt

Le contenu du champ visuel :

Les textures des déchets encombrants dénotent par rapport au contexte naturel. Leur texture a tendance à être plus lisse, à cause des matériaux qui sont artificiels et souvent plastiques.

Les matériaux sont principalement du plastique, du métal, du tissu Leur composition est artificielle et ne correspond pas aux éléments naturels du paysage.

Les couleurs sont également artificielles allant généralement vers des couleurs plus intenses/fortes. Couplées à la texture et aux matériaux, les couleurs donnent un effet artificiel. La palette de couleurs du dépôt crée un fort contraste avec celle du paysage et peut prendre le dessus sur cette dernière.

Le ressenti :

Par leur composition, les dépôts de type encombrant se remarquent de manière importante dans un paysage de terroir et dénotent fortement. Ils prennent une certaine dominance sur le paysage par le contraste qu'ils provoquent. Ils donnent ainsi une impression d'agression du paysage et peuvent créer de l'angoisse, mais procurent généralement plutôt de la colère ou de l'énervement, car leur présence traduit la paresse, l'incivilité et la démarche volontaire du coupable.

La représentation mentale :

Malgré le fait que ce type de dépôt ne procure pas forcément de peur, leur présence rentre en contradiction avec le reste du paysage et provoque un sentiment négatif de colère auprès des observateurs qui marque leurs souvenirs et images mentales du paysage. Ces déchets ont ainsi une certaine influence sur les souvenirs.

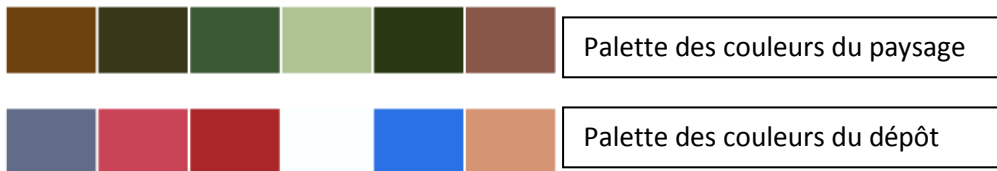
3) Déchets ménagers



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt



Le contenu du champ visuel :

Les textures des déchets ménagers se rapprochent de celles des déchets encombrants à cause des matériaux synthétiques et artificiels qui les composent, majoritairement du plastique, et qui dénotent dans le contexte paysager.

Les couleurs sont également artificielles et souvent vers le blanc. La palette de couleurs du dépôt crée un fort contraste avec celle du paysage, apportant des couleurs peu naturelles, et peut prendre le dessus sur cette dernière.

Les trois éléments combinés donnent un contraste important avec le cadre paysager du terriil.

Le ressenti :

Ce type de dépôt se remarque de manière moins importante par rapport aux dépôts d'encombrants grâce à leur petite taille. Cependant, en fonction de leur fréquence ils peuvent devenir dominants dans le paysage. Ils génèrent assez peu d'angoisse, mais provoquent de la colère et de l'agacement à cause de l'interprétation du geste du coupable comme étant un geste incivil de paresse, et de non-respect de l'environnement.

La représentation mentale :

Leur présence est en contradiction avec le contexte et le geste incivil qu'ils traduisent ainsi que l'agacement qu'ils provoquent influencent les souvenirs et les images mentales du paysage.

4) Déchets végétaux



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt

Le contenu du champ visuel :

Les textures des déchets végétaux sont très proches de celles de leur contexte paysager et offrent peu voire pas de contraste.

Leur matériau végétal est bien évidemment semblable à ceux présents dans le paysage.

Les couleurs, bien que semblables à celles du paysage, finissent par se différencier lors de la mort progressive des pièces végétales jetées et leur dégradation. Cependant, ces couleurs restent naturelles et peuvent ne pas dénoter du contexte. La palette de couleurs du dépôt est très proche, voire identique à celle du paysage, elle ne prend donc pas le dessus sur cette dernière.

Le ressenti :

Ce type de dépôt se remarque très faiblement voire pas du tout dans leur contexte et ne provoquent généralement aucun sentiment négatif, car ils passent inaperçus. Lorsque les observateurs se rendent compte de leur présence, un léger agacement peut être ressenti à cause de l'interprétation du geste du coupable, mais la non-dangerosité de ces déchets mène à un ressenti neutre.

La représentation mentale :

Ces déchets ont une présence qui passe presque inaperçue et n'influencent ainsi que peu ou pas les souvenirs ni la représentation mentale du paysage observé. Une influence pourrait se marquer dans le cas d'un dépôt de grande taille, qui serait dès lors remarquable, mais n'aurait pas de forte influence (négative) sur les souvenirs du paysage.

5) Déchets de pièces automobiles



Palette des couleurs du paysage



Palette des couleurs du dépôt



Le contenu du champ visuel :

Les textures des pièces automobiles que ce soient des voitures, des pièces de voitures ou des pneus rentrent en contradiction avec les textures naturelles du paysage de terril.

Cela est dû aux matériaux qui sont principalement du fer et du caoutchouc et qui ne se retrouvent pas naturellement dans un paysage de terril.

Leurs couleurs ne sont pas trop opposées à celles du paysage, même si elles peuvent paraître très artificielles lorsqu'il s'agit de voitures non brûlées. La palette de couleur du dépôt ne s'oppose pas à celle du paysage, mais s'en différencie tout de même en allant vers des teintes plus artificielles (gris métal, gris caoutchouc, orange rouillé, ...), elle ne prend donc pas forcément le dessus sur cette dernière.

Le ressenti :

Ce type de dépôt est clairement identifié comme une agression paysagère. L'interprétation du geste du coupable est source de peur, d'angoisse et d'insécurité, car certaines pièces comme les voitures brûlées traduisent un acte criminel et volontaire comme du vol, de la destruction et un acte incendiaire. En fonction de la fréquence et de la taille des dépôts, ils peuvent devenir dominants dans le paysage.

La représentation mentale :

Ce type de déchet génère des sentiments négatifs et dénote par rapport au paysage dans lequel il se trouve. Il a ainsi une plus forte influence sur les souvenirs et la représentation mentale. Cependant, lorsque les dépôts de ce type sont petits et peu nombreux, ils peuvent avoir une présence peu remarquable et qui a ainsi une faible influence sur les souvenirs.